

SAMEDI 30 MARS 1996

No 36227 - 116e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)
Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Union européenne

Mandat pour l'avenir

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze ont fixé hier à Turin le mandat confié à la Conférence intergouvernementale pour réformer l'Union européenne. Des négociations vont s'engager pour que l'UE puisse continuer de fonctionner tout en accueillant une douzaine de nouveaux membres à l'aube du siècle prochain.

Page 2

Elections fédérales

Femmes bâillonnées

Les femmes ont été plus présentes dans les médias durant la campagne des élections fédérales de 1995 qu'elles ne l'avaient été quatre ans plus tôt. Cette présence ne correspond pourtant même pas à la proportion de femmes parmi l'ensemble des candidats.

Page 4

Espace

Une union de cinq jours

La navette américaine Atlantis s'est détachée hier de la station orbitale Mir et se préparait à revenir sur Terre aujourd'hui avec une occupante de moins.

Page 5

Duo du banc

Le passage d'une comète est toujours annonciateur des pires catastrophes! Je sens que toute activité humaine sera bientôt paralysée! La preuve, je l'observe depuis à peine une heure et j'ai déjà...



Page 6

Vache folle: le marché bovin suisse s'effondre

Berne intervient

Suite à la panique créée par la «vache folle» en Grande-Bretagne – et sa très hypothétique transmission à l'homme – le marché suisse de la viande bovine s'est effondré. La Confédération a décidé hier d'intervenir: pour soutenir les prix, elle assumera, dès lundi, les frais de stockage de la viande non vendue. Jusqu'à ce que les esprits se calment.

Berne
François NUSSBAUM

«Vache folle: Lydia meurt», affichait hier le quotidien populaire zurichois «Blick». Il parlait d'une Biennoise atteinte de la grave maladie de Creutzfeldt-Jakob, celle-là même qui a entraîné une panique en Angleterre puis dans toute l'Europe parce que ses effets ressemblent à ceux de l'ESB (encéphalite spongiforme bovine), surnommée «vache folle».

Ni le caractère identique de l'agent infectieux, ni son éven-

tuel passage de la vache à l'homme ne reposent sur le moindre indice scientifique sérieux. Malgré cela, le «Blick» a décidé d'entretenir ouvertement la confusion, ce qui a passablement irrité l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

L'OFSP et l'Office vétérinaire fédéral maintiennent que la viande de bœuf ne présente aucun risque pour le consommateur. Mais le vent de panique venu d'Angleterre souffle depuis une semaine et la demande de bœuf a chuté d'environ 20% en Suisse. Les organisations interprofessionnelles ne sont plus en mesure, aujourd'hui, de compenser financièrement (en frais de stockage) un tel effondrement.

5 MILLIONS

La Confédération a donc décidé, hier, de prendre le relais. Elle assumera, dès lundi, les frais de stockage de la viande de bœuf non vendue. Elle soutient ainsi les prix, qui échappent aux lois de l'offre et de la demande. Ces frais sont évalués à 5 millions de francs par semaine. La situation sera réévaluée après Pâques.

Les Quinze solidaires

Le premier ministre britannique John Major a obtenu de ses partenaires européens, hier à Turin, l'engagement que la Grande-Bretagne ne serait pas seule pour assumer la désastreuse crise de la viande bovine.

Dans le même temps, à Bruxelles, son ministre de l'Agriculture s'efforçait de trouver la recette qui permettrait de restaurer la confiance du consommateur, problème que les Britanniques partagent d'ailleurs avec le reste de l'Europe qui boude le bœuf. (ap)

Un sinistre maîtrisé à Cernier dans le Val-de-Ruz Exposition de meubles en feu



Cernier dans le Val-de-Ruz

Un bâtiment abritant un dépôt-exposition de meubles et une menuiserie a été la proie des flammes tôt hier matin. Les 50 pompiers mobilisés ont réussi à maîtriser le sinistre. (Impar-Galley)

Page 28



dans l'espoir que les inquiétudes se seront dissipées.

Parallèlement, l'Université de Zurich est chargée de deux recherches. La première porte sur un test de dépistage qui permettrait de déceler plus tôt l'agent infectieux de l'ESB. Actuellement, on ne trouve cet agent (une protéine modifiée appelée prion) que dans le cerveau des bovins qui présentent les symptômes de la maladie, mais pas durant la longue période d'incubation.

La deuxième recherche touche la maladie (humaine) de Creutzfeldt-Jakob, qui frappe en moyenne une personne sur 1,5 million chaque année dans le monde. On sait qu'elle est généralement transmise par voie orale. Mais on se demande comment l'agent infectieux (également un prion) passe de l'appareil digestif au cerveau.

Les autorités sanitaires

suisses attendent avec intérêt l'interprétation scientifique qui sera donnée sur les dix cas de personnes atteintes de Creutzfeldt-Jakob en Angleterre (dont huit sont décédées). Vu l'âge inhabituellement jeune des victimes, les médecins anglais ont parlé d'une forme particulière de la maladie.

MORCEAUX INTERDITS

Ils ont surtout émis l'hypothèse d'une contamination par des organes ou tissus bovins infectés par le prion de la «vache folle», avant qu'on en interdise toute utilisation (en 1989). Une hypothèse qu'on met sérieusement en doute à Berne. De toute manière, affirme-t-on, de tels prions ne se trouvent que dans le cerveau, la moelle épinière, la rate, le thymus et l'intestin des bovins malades – autant de morceaux interdits de vente et détruits. F.N.

Il était une fois...

Souvenirs étincelants



Jean-Pierre Balmer

Le rallyman chaux-de-fonnier a décroché à trois reprises le titre national, dans les années 80.

(Impar-Galley)

Page 18

OPINION

On n'est pas des bœufs? Faut voir!

A chaque siècle ses terreurs. Les clercs du Moyen Age craignaient Dieu, les humbles redoutaient le diable... et nous, saperlipopette, nous avons peur de la vache folle.

A chaque siècle ses coutumes. Les vaches du néolithique mangeaient l'herbe d'Anatolie, les bœufs du siècle dernier paissaient dans les grasses prairies du Charolais... et nous, cornegidouille, nous engraissons nos bovins à la farine animale.

A chaque siècle ses découvertes. Colomb nous a laissé l'Amérique... et nous a légué l'hygiène... et nos enfants, ventre-saint-gris, hériteront du steak sous cellophane.

On appelle ça la décadence et on n'a pas tout tort.

Hier, c'est jusqu'aux fabricants de nourriture pour chat qui se sont crus obligés de rassurer les amis de nos amies les bêtes. Nous pouvons dormir tranquilles, juré, il n'y a pas de vache folle dans la pâtée industrielle de nos compagnons à quatre pattes.

Ouf! Tout le monde respire. Tout le monde, sauf les 7000 morts africains de l'épidémie de méningite qui ravage actuellement le Nigeria et le Burkina Faso. L'Organisation mondiale de la santé a beau s'époumoner, appeler à l'aide, nous n'avons d'oreilles, de ce côté-ci de la planète, que pour l'encéphalite spongiforme bovine.

Les fiers bergers des montagnes n'échappent pas à la psychose. Depuis quelques jours, les services fédéraux ont reçu un bon millier d'appels de Suisses aux bras nouveaux, inquiets de savoir s'ils peuvent déguster sans danger leurs os à moëlle et leurs rognons de veau à la moutarde.

Ce n'est pas tout. L'Office fédéral de la santé publique et l'Office vétérinaire fédéral ont été contraints de rassurer hier les indomptables Helvètes. Il n'y a pas, en Suisse, de médicament fabriqué à partir d'organes de bœuf «présentant potentiellement un haut degré d'infectiosité (cerveau, moëlle, amygdales, amourettes... etc.)»

«Pour l'Occident, claironnait naguère Malraux, le XXIe siècle sera spirituel ou il ne sera pas.»

A voir la tournure que prennent les choses sur ce versant du monde, vraiment, il vaudrait mieux que le siècle prochain s'épanouisse ailleurs.

Benoît COUCHEPIN

TOYOTA

Au centre de vente Toyota
Grandjean Automobiles
Avenue Léopold-Robert 107 et 117
2300 La Chaux-de-Fonds – Tél. 039/23 64 44

Suite au succès de notre exposition, nos actions spéciales continuent.

Le sommet de Turin n'a duré qu'une journée... comme prévu

UE: un mandat pour l'avenir

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze ont fixé hier à Turin le mandat confié à la Conférence intergouvernementale (CIG) pour réformer l'UE. Des négociations vont s'engager pour que l'UE puisse continuer de fonctionner tout en accueillant une douzaine de nouveaux membres à l'aube du siècle prochain.

Réunis dans l'usine historique de Fiat convertie en centre de conférences ultra-moderne, les Quinze ont défini les grands thèmes des négociations de la Conférence intergouvernementale (CIG). Le coup d'envoi de la CIG a été formellement donné dans l'après-midi.

La CIG est prévue pour durer un an au moins. Elle devra revoir le fonctionnement des institutions de l'UE, conçues pour six pays à l'origine. Son objectif est d'améliorer l'efficacité de l'UE tout en intégrant à partir du début du XXIème siècle une dizaine de pays d'Europe de l'Est, plus Malte et Chypre qui frappent à sa porte. La CIG devra aussi doper la po-

litique étrangère encore balbutiante de l'UE, ouvrir des perspectives en matière de défense commune et structurer davantage le domaine très flou de la coopération policière et judiciaire. Les négociations porteront notamment sur l'idée, lancée par Paris et Bonn, de «coopérations accrues» entre pays qui voudraient aller plus vite et plus loin sans attendre que tous soient prêts.

Le mandat adopté à Turin reste toutefois prudent et général. Il n'aplanit pas les divergences profondes qui se sont manifestées au cours des derniers mois sur les modalités concrètes de cette réforme. Londres reste par exemple opposé à l'extension du vote à la majorité au détriment de l'unanimité. Les pays neutres (Suède, Finlande, Autriche, Irlande) voient pour leur part avec réticence l'émergence d'une défense commune. «Grands» et «petits» pays de l'UE s'opposent également sur la révision du poids de chaque Etat au sein du Conseil des ministres et sur la réduction des membres de la Commission européenne. Les Quinze sont conscients du décalage entre la technicité de ces travaux et les attentes de l'opinion en matière sociale (l'UE compte 18 millions de chômeurs).



Sommet de Turin

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze ont fixé le mandat confié à la Conférence intergouvernementale pour réformer l'UE.

Ils demandent à la CIG de rendre l'Europe «plus proche des citoyens» et font de l'emploi la tâche prioritaire de l'UE. En

politique étrangère, la CIG examinera l'idée de donner «une voix et un visage» à l'UE, en créant une fonction pour une personnalité chargée d'incarner la diplomatie des Quinze.

(ats, afp, reuter)

BRÈVES

Iran

Arsenal chimique

L'Iran dispose de quelque 2000 tonnes d'armes chimiques, soit le stock le plus important de tous les pays du tiers-monde. Selon une étude de l'Institut de politique proche-orientale de Washington, Téhéran pourrait fabriquer l'arme atomique dans une dizaine d'années. Selon ce rapport, qui doit être publié prochainement, l'Iran possède des missiles capables d'atteindre la plupart des grandes villes du Moyen-Orient. L'Institut privé demande à Washington de mettre en place des sanctions contre le régime iranien pour qu'il «dépense plus pour la nourriture que pour les armes».

Afrique du Sud

Coupables!

Hier, la Cour suprême de Johannesburg a jugé coupables de meurtre neuf extrémistes blancs. Ces derniers étaient impliqués dans une vague d'attentats qui avaient fait 20 morts en 1994. Les violences avaient été perpétrées à la veille des premières élections démocratiques en Afrique du Sud. Cinq autres des dix-huit accusés du parti néo-nazi du Mouvement de résistance Afrikaner (AWB) ont pour leur part été reconnus coupables de différents crimes et délits.

Sierra Leone

Prestation de serment

Ahmad Tejan Kabbah, un musulman de 64 ans, a été investi hier à Freetown président civil de la Sierra Leone devant plusieurs milliers de personnes. Il avait été élu au deuxième tour de l'élection présidentielle le 15 mars. Il s'agit du premier président civil depuis plus de dix ans.

Tchéchénie

Dégradation

Le village tchéchène russe de Katyr-lourt a enterré hier matin les victimes des bombes lâchées accidentellement, selon l'armée fédérale, jeudi soir par un avion russe. Cet incident intervient à trois jours de la présentation par Moscou d'un plan de paix pour la Tchétchénie. Passablement mises à mal depuis l'intervention de l'armée russe lors de la «seconde bataille de Grozny», au début du mois, les relations entre le gouvernement tchéchène pro-russe et les autorités militaires fédérales se sont encore détériorées après le bombardement de Katyr-lourt.

Vaste raid policier dans le nord de la France

Quatre malfaiteurs tués

La police française a abattu quatre hommes hier matin à Roubaix. Les victimes étaient soupçonnées d'avoir garé la veille au soir une voiture piégée devant un commissariat de Lille.

La gendarmerie belge a tué un complice en fuite à Courtrai et un autre suspect y a pris deux femmes en otages dans une maison avant de se rendre. Les malfaiteurs avaient garé

une Peugeot 205 piégée à 200 m du lieu où se tiendra lundi et mardi le sommet du G7 sur l'emploi. Le ministre français de l'Intérieur a cependant privilégié la piste du grand banditisme.

«Ces deux affaires n'ont rien à voir avec le terrorisme, ni avec le sommet du G7. Ce sont des affaires de droit commun», a dit Jean-Louis Debré.

Le directeur général de la

police française, Claude Guéant, a été plus nuancé que M. Debré sur les motivations des suspects: «La seule chose dont nous sommes sûrs, c'est que les individus qui ont piégé hier une voiture à proximité du commissariat de Lille sont ceux qui ont commis une série de vols à main armée, d'une rare violence, depuis quelques mois», a-t-il dit.

(ats, afp, reuter)

Entre Russie, Biélorussie, Kazakhstan et Kirghizstan

Accord signé en grande pompe

Les chefs d'Etat de Russie, de Biélorussie, du Kazakhstan et du Kirghizstan ont signé hier un accord de rapprochement. La cérémonie s'est déroulée en grande pompe au Kremlin. L'accord a été qualifié d'«historique» par le président russe Boris Eltsine.

Le document prévoit un rapprochement économique, social et culturel entre les quatre an-

ciennes républiques soviétiques. Par cet accord, le Kirghizstan rejoint également l'union douanière créée l'an dernier entre la Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan.

L'accord est signé pour 5 ans et automatiquement renouvelable sauf opposition de l'un de ses participants. Il permettra «la libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux» entre les quatre

Etats, a déclaré M. Eltsine. La cérémonie a été retransmise en direct à la télévision.

M. Eltsine a souligné qu'il s'agissait d'un accord entre «Etats souverains et indépendants». «Tous les participants à cet accord peuvent être certains que la communauté que nous créons est beaucoup plus solide et a plus d'avenir que les empires passés», a-t-il déclaré.

(ats, afp)

Italie: il était accusé d'abus de pouvoir

Di Pietro acquitté

L'ancien magistrat anticorruption Antonio Di Pietro a été acquitté hier par le tribunal de Brescia. Les juges ont blanchi Antonio Di Pietro des accusations d'abus de pouvoir et de concussion portées contre lui par le Parquet de cette ville.

Par contre, l'ancien ministre de la Défense Cesare Previti et le frère de l'ancien président du Conseil Silvio Berlusconi, Paolo Berlusconi, devront être traduits en jugement. Ils sont accusés

d'avoir opéré un chantage à l'encontre de l'ancien magistrat du «pool» anticorruption.

Le juge des enquêtes préliminaires (GIP) du Tribunal de Brescia devait décider de traduire ou non en jugement MM. Di Pietro, Previti et Berlusconi. L'audience préliminaire était réunie depuis lundi. Le Tribunal de Brescia a déjà acquitté par deux fois Antonio Di Pietro au cours des dernières semaines pour d'autres accusations de concussion et d'abus de pouvoir. (ats, afp)

Un Bosniaque accusé de crimes de guerre

Condamné à mort!

Un tribunal militaire bosn-serbe a condamné hier à mort un soldat bosno-croate accusé d'avoir participé au massacre de 83 Serbes.

Ivan Stjepanovic, 26 ans, est le premier non-serbe à être condamné au peloton d'exécution par un tribunal militaire serbe. Les massacres incriminés se sont produits dans la région

de Brecko entre 1992 et 1994. Stjepanovic a été capturé dans cette région le 29 septembre 1994. Son procès avait commencé le 18 mars.

Il peu faire appel, mais on indique de source judiciaire que, quoi qu'il en soit, il sera probablement remis au Tribunal des crimes de guerre de La Haye. (ap)

Etats-Unis: le Congrès relève le plafond de la dette jusqu'en juillet 1997

Pouvoirs accrus pour Bill Clinton

Le Congrès américain a voté jeudi en faveur du relèvement du plafond de la dette de 4900 à 5500 milliards de dollars. C'est suffisant pour assurer les dépenses jusqu'en juillet 1997. Le Congrès a par ailleurs accordé des pouvoirs accrus au président en matière de politique budgétaire.

Le Congrès, à majorité républicaine, avait plusieurs fois voté de courtes extensions au relèvement de ce plafond, dont la dernière autorisation expirait samedi. Le secrétaire au Trésor, Robert Rubin, s'est félicité dans un communiqué du vote des deux

chambres du Congrès, affirmant qu'une telle mesure était nécessaire pour protéger le bon crédit des Etats-Unis qui auraient souffert d'un défaut de paiement.

FIN DE PRESSION

La majorité républicaine au Congrès avait cherché pendant plusieurs mois à utiliser la dette comme moyen de pression pour obliger le président Bill Clinton à faire des concessions sur le budget.

Quelques représentants avaient même brandi la menace d'une situation de défaut de paiement si le président refusait

d'accepter des coupes sévères dans les financements sociaux.

Le Congrès, qui est seul habilité à relever le plafond de la dette, a donc finalement renoncé à continuer à agiter cette menace. La Maison-Blanche et le Congrès se livrent une guerre d'usure depuis l'été dernier sur la façon de rééquilibrer le budget d'ici 2002. La bataille a entraîné la fermeture partielle de plusieurs ministères pendant plusieurs semaines.

Le Congrès a par ailleurs accordé jeudi des pouvoirs accrus au président en matière de politique budgétaire. Il l'autorise pour la première fois à s'im-

poser directement dans cette chasse gardée du législatif. La Chambre des Représentants a voté par 232 voix contre 177 en faveur de cette mesure qui avait reçu mercredi soir l'assentiment d'une large majorité au Sénat.

La mesure est destinée à limiter les dépenses non-prioritaires et diminuer ainsi le déficit budgétaire. Elle donnera au président un droit de veto sur des mesures particulières contenues dans un projet de loi budgétaire. Jusqu'à présent, le président ne pouvait qu'approuver ou rejeter le projet dans son ensemble, ce qui permettait aux législateurs d'y ajouter des amendements au

profit, par exemple, de leur seule circonscription.

La loi était assurée d'être adoptée. Elle bénéficiait à la fois du soutien de la majorité républicaine du Congrès, qui s'est engagée à réformer les finances publiques, et du soutien du président démocrate Bill Clinton.

La loi prendra effet le 20 janvier, date à laquelle débute le prochain mandat présidentiel. Elle pourrait toutefois être remise en question par la Cour Suprême, si celle-ci la jugeait contraire à la Constitution, qui établit une très nette séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif. (ats, afp)

A vendre
 au plus offrant, contenu d'un
 appartement de 4 pièces
 Convient à jeune couple
 désargenté, désireux de se mettre
 en ménage.
 ☎ 039/26 45 19
 132-785701

Bippo di Roma
SUPER MARCHÉ
 Au 1er: self-service
 10 000 paires de chaussures
 à choix
 19.-, 29.-, 39.-, 49.-, 59.-
 Av. L.-Robert 51, La Chaux-de-Fonds
 132-72609

ASC Association suisse des cadres
ASQ Schweizerische Kader-Organisation
SKO Associazione svizzera dei quadri

La section La Chaux-de-Fonds, Le Locle et environs
 organise le

Mercredi 3 avril 1996

à 20 heures, brasserie de la Channe
 à La Chaux-de-Fonds

UNE CONFÉRENCE PUBLIQUE

*Formation et expérience d'un pilote de
 ligne Swissair.*

Conférence animée par Monsieur Michel
 Froidevaux, commandant de bord sur Airbus.

SOYEZ LES BIENVENUS!

132-785293

**Vente
 exceptionnelle**

tous les
 articles à

1/2 prix

**CHAUSSURES
 FRICKER**

Avenue Léopold-Robert 25
 La Chaux-de-Fonds

3-351326

L'Impartial

Délais pour la remise des annonces

Pâques 1996

Editions du:

Judi 4 avril:	mardi 2 avril à 12 heures
Vendredi 5 avril:	pas d'édition
Samedi 6 avril:	mercredi 3 avril à 12 heures
Lundi 8 avril:	pas d'édition
Mardi 9 avril:	mercredi 3 avril à 12 heures
Mercredi 10 avril:	jeudi 4 avril à 12 heures

La veille de parution, les avis de naissances sont à adresser
 jusqu'à 21 heures et les mortuaires jusqu'à 22 heures à la ré-
 daction, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds ou par fax
 au 039/210 360, en mentionnant visiblement sur les envois:

Avis naissance urgent ou **Avis mortuaire urgent**

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans
 autre avis à la prochaine date de parution. Nous remercions notre
 clientèle de sa compréhension.

PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds
 Place du Marché
 Case postale 2054
 ☎ 039/210 410
 Téléfax 039/284 863

Le Locle
 Rue du Pont 8
 Case postale 151
 ☎ 039/311 442
 Téléfax 039/315 042

132-785702

**Grande exposition
 de printemps**

Venez à la découverte de la gamme

VW et AUDI 1996

VW Golf Swiss Line VW Golf Swiss Top Line
 VW Golf cabriolet Swiss Classic VW Vento Safety
 VW Passat Swiss Star VW Sharan
 Audi A4 Avant Audi A6 30V Audi A8 3.7

Des séries spéciales à des prix...

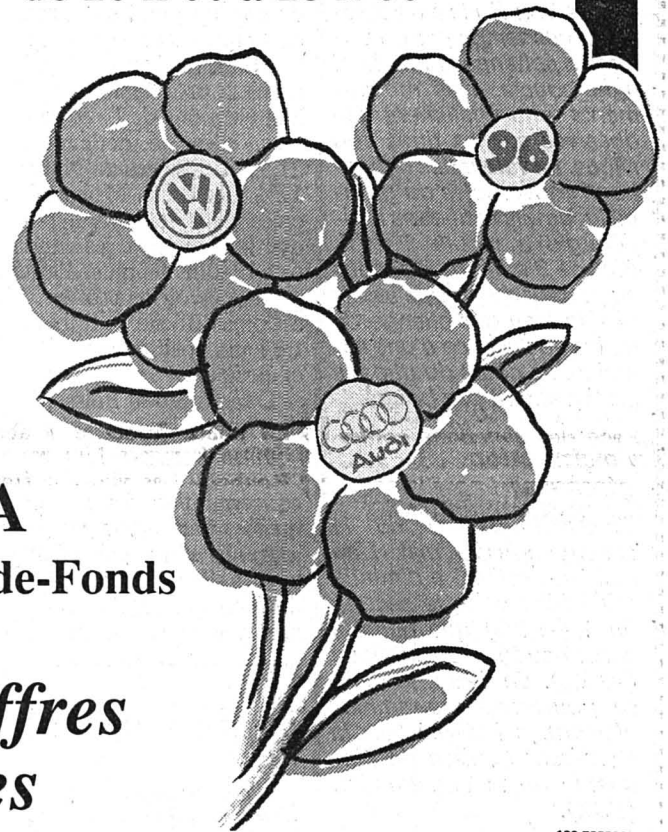
Pendant l'expo: un radio CD Philips d'une valeur de
 Fr. 999.- offert à l'achat d'une voiture neuve

Vendredi	29.3.96	de 10 h 00 à 21 h 00
Samedi	30.3.96	de 10 h 00 à 21 h 00
Dimanche	31.3.96	de 10 h 00 à 18 h 00

VW et AUDI millésime 96
 Plus d'équipements
 Plus de sécurité
 Plus avantageux

Sporting Garage SA
 Crêtets 90, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/26 44 26

*Profitez de nos offres
 exceptionnelles*



132-785509

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

REMISE DE COMMERCE

Bernard FREI, machines agricoles et serrurerie,
 La Sagne, informe son aimable clientèle qu'il a remis
 son commerce à son fils.

Il profite de cette occasion pour remercier sincèrement
 tous les clients qui lui ont témoigné leur confiance
 durant 43 ans et les invite à la reporter sur son suc-
 cesseur.

Se référant à l'avis ci-dessus, **Bernard FREI fils**,
 La Côte-aux-Fées, a le plaisir d'informer la clientèle et le
 public en général qu'il a repris l'entreprise de son père.
 Dans un esprit de continuité, de qualité et de service,
Bernard FREI fils et ses collaborateurs s'efforceront
 de mériter votre confiance.

132-786000



Place réservée pour votre annonce
 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 04 10 - Le Locle, tél. 039/31 14 42

PUBLICITAS

VACANCES - VOYAGES

VOYAGES

Favre

Les artisans du voyage

Départ: place de la gare
 La Chaux-de-Fonds

Dimanche 31 mars, 13 h 30
 Un petit avant-goût pour Pâques:

**Exposition-marché des œufs
 teints à Nyon**

Entrée comprise: Fr. 43.-
Mardi 2 avril, 13 heures

La Foire de Morteau

Carte d'identité. Fr. 18.-
Vendredi 5 avril, 13 h 30

La source du Lison

Carte d'identité. Fr. 38.-
Dimanche 7 avril, 8 heures

Pâques... Le lac d'Annecy

Avec repas de midi. Fr. 71.-
 ...après-midi, 13 h 30

Château-d'Œx

Fr. 35.-
Dimanche 14 avril, 7 heures

Fête de la jonquille à Gérardmer

Corso comp. (carte d'identité). Fr. 68.-
 TVA incluse

28-46159

2203 Rochefort 038 45 11 61
 2052 Cernier 038 53 17 07
 2035 Corcelles, gare 038 31 64 31

Médias durant la campagne électorale de 1995

Les femmes bâillonnées

Les femmes ont été plus présentes dans les médias durant la campagne des élections fédérales de 1995 qu'elles ne l'avaient été quatre ans plus tôt. Cette présence ne correspond pourtant même pas à la proportion de femmes parmi l'ensemble des candidats, a constaté la Commission fédérale pour les questions féminines.

L'étude présentée hier à Berne porte sur la présence des candidates au Conseil national et au Conseil des Etats dans les médias durant la période du 11 septembre au 21 octobre 1995. Elle a pris en compte les émissions de radio et de télévision de la SSR et les articles d'une sélection de quotidiens dans les trois régions linguistiques.

UN QUART DES PRÉSENCES À LA RADIO

La Commission fédérale pour les questions féminines est partie du constat que les femmes sont chroniquement sous-représentées dans la vie politique. Même après la progression enregistrée aux élections de l'automne dernier, elles ne détiennent que 21,5% des sièges au National et 17% aux Etats. Moins bien ancrées dans le monde politique que les hommes, les candidates ont besoin de plus d'attention pour pouvoir se profiler. Il leur est plus difficile de faire connaître leurs positions aux électrices et électeurs.

Dans toute la Suisse, les médias ont moins souvent parlé des femmes candidates que de leurs concurrents masculins. L'étude concernant la Suisse romande, menée par Anne-Marie Ley, journaliste au Journal de Genève, a détaillé les résultats pour différents médias. Alors qu'elles représentaient 36,6% du total



Chiara Simoneschi-Cortesi

Les femmes sont sous-représentées dans la vie politique.

(Keystone-Mueller)

des candidatures au Conseil national, les femmes n'ont eu droit qu'à 25% des présences à l'antenne de la Radio romande (RSR) La Première et 27% à la Télévision romande (TSR).

PRESSE ÉCRITE PLUS PROCHE

La presse écrite a été plus proche de la part des femmes à l'ensemble des candidats. 33,7% des noms de candidats cités dans les quatre quotidiens pris en considération (Journal de Genève, Nouveau Quotidien, Liberté, Matin) étaient en effet féminins. La sous-représentation des femmes dans les médias tient en partie au fait que les hommes occupent la quasi totalité des fonctions dirigeantes de la hiérarchie politique: présidence des partis, secrétariats centraux.

Quant aux thèmes traités par les candidats durant la campagne, l'étude arrive à la conclusion que les médias ont évité de recourir aux stéréotypes. En 1991, des candidates s'étaient encore entendu poser des questions comme «Avez-vous une opinion propre?», qui n'étaient jamais soumises à leurs collègues masculins.

Dans les médias électroniques, la répartition traditionnelle entre thèmes «masculins» et «féminins» a pourtant largement eu cours. Les hommes ont focalisé leur attention sur les institutions, les finances publiques, l'emploi, l'économie, l'armée. Les femmes ont davantage été interrogées sur l'égalité des sexes, la cohésion nationale, la drogue, la famille, les assurances sociales.

La conclusion est plus nuancée concernant la presse, qui a davantage publié des articles sur la campagne électorale que des interviews des candidats. Femmes et hommes ont eu une plus grande latitude pour s'exprimer sur tous les sujets.

La question de la présence des femmes dans la campagne électorale a elle-même été abordée ici et là dans les médias. Mais l'égalité des sexes n'a pas constitué un thème marquant de la campagne. Ni la RSR ni la TSR n'a consacré d'émission spécifique aux candidates. Neuf des 157 articles sur la campagne recensés dans les quatre quotidiens traitaient spécifiquement des femmes. A noter que cinq d'entre eux étaient écrits par des journalistes hommes. (ats)

UBS

Ebner menace

BK Vision, principal actionnaire minoritaire de l'UBS, s'oppose à l'élection de Robert Studer au conseil d'administration de la banque. Depuis le début de l'année, la société de Martin Ebner a redimensionné son portefeuille de titres UBS. De 19,8%, la part des nominatives est tombée à 5%.

Lors de la prochaine assemblée générale ordinaire de l'Union de Banques Suisses (UBS), le 16 avril, BK vision refusera l'élection de Robert Studer au conseil d'administration, et par conséquent son accession, planifiée de longue date, à la présidence de cet organe. Martin Ebner, président du conseil d'administration de BK Vision, a renouvelé hier à Zurich ses critiques à l'égard des instances dirigeantes de l'UBS.

Le niveau de rentabilité de la première banque suisse est toujours «insatisfaisant», a-t-il déclaré lors de la présentation des résultats de BK Vision. Quant à la marge des intérêts, elle est «totalement insuffisante».

Le rapport annuel de BK Vision indique que la société de participations détenait fin 1995 «19,8% des actions nominatives et 2,6% des actions au porteur» de l'UBS. Entre-temps, ces proportions se sont sensiblement modifiées, notamment par le biais de la vente d'un important paquet de nominatives à l'industriel Stephan Schmidheiny.

Actuellement, BK Vision ne possède plus «qu'un bon 5% des titres nominatifs et 5% des actions au porteur», a indiqué M. Ebner. En capital, la part de BK Vision ne s'est donc pas sensiblement modifiée, a précisé l'un des trois administrateurs, Kurt Schiltknecht. Elle tourne autour de 5%.

M. Ebner a aussi indiqué ses souhaits concernant le déroulement de l'assemblée générale de l'UBS. Il a déploré le fait que «la libre expression des opinions y soit limitée». Il a également souhaité qu'une instance indépendante organise le vote des collaborateurs de l'UBS, qui possèdent quelque 13% des actions nominatives.

Réagissant à ces propos, l'UBS a jugé «inacceptable» l'affirmation de Martin Ebner selon laquelle les comptes de la banque ne sont pas scrupuleusement établis. L'UBS rejette aussi la proposition de son actionnaire minoritaire principal de créer une institution indépendante pour le vote des collaborateurs.

BK Vision a plus que quadruplé son bénéfice en 1995 à 64,8 millions de francs. Le conseil d'administration renonce cependant à verser un dividende et propose une modification statutaire qui facilite la procédure d'offre publique d'achat.

Le bénéfice avait fortement baissé en 1994, à 15,3 millions de francs, contre 97,2 millions en 1993. L'an dernier, la bonne marche des affaires de BK Vision s'est reflétée dans l'augmentation de 19,2% de la valeur intrinsèque de l'action, à 1502 francs en fin d'année, a indiqué Martin Ebner. Simultanément, le cours de l'action a gagné 23,7% à 1505 francs. (ats)

BRÈVES

Sidérurgie suisse

Mouvements bizarres

Les actions du groupe suisse Von Roll se caractérisent ces temps par un volume d'échanges inhabituel à la bourse. Des mouvements ont également été observés sur les titres von Moos. La valeur des obligations convertibles du groupe lucernois actif dans la sidérurgie a reculé à 80%. Plus de 3 millions d'actions au porteur du groupe assaini Von Roll ont changé de mains en l'espace d'une semaine. Le cours du titre n'a pratiquement pas bougé.

Construction

Ça va mal

L'industrie suisse de la construction va mal. L'an dernier, l'activité a diminué aussi bien dans le secteur privé (-1,2%) que dans la construction publique (-0,2%). En 1996, le recul se poursuivra vraisemblablement, a indiqué hier la Conférence suisse de l'industrie de la construction (SBK).

Banques régionales

Informatique commune

Les 97 établissements membres du groupement des banques régionales RBA-Holding ont décidé hier de se doter d'un outil informatique commun. Elles ont en outre augmenté leur fonds d'entraide et renforcé leur concept de formation au management, précise RBA-Holding dans un communiqué.

Belgrade

Nouvel ambassadeur

Le Conseil fédéral a nommé Paul Wipfli, actuel ambassadeur de Suisse à Tachkent, comme chargé d'affaires permanent en République fédérative de Yougoslavie. Depuis 1992, l'ambassade de Suisse à Belgrade a été dirigée par un chargé d'affaires ad interim.

Alu et fer blanc

Le même panier

L'aluminium et le fer blanc destinés au recyclage pourront être déposés dans le même conteneur à partir du 1er avril. Le ramassage s'en trouvera simplifié pour les consommateurs et sera plus économique pour les communes, ont annoncé les organisations de recyclage hier. Les métaux seront ensuite séparés par des aimants.

Croissance en Suisse

La panne!

En raison de l'évolution défavorable de la conjoncture, il ne faut s'attendre qu'à une croissance économique minimale de 0,1% en 1996. Toutefois, en 1997, on peut escompter une croissance «satisfaisante» de 2,2%, selon les prévisions du Centre de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

Mais l'éventualité d'une stagnation persistante en Europe et d'un franc suisse toujours aussi fort ne peut être écartée. Selon ce scénario, la croissance du produit intérieur brut (PIB) se limiterait à 1,5% en 1997 et le taux de chômage continuerait de croître sur un marché de l'emploi en stagnation.

Selon le scénario retenu par le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ, la croissance

va se renforcer dans les pays de l'OCDE et le franc suisse légèrement baisser. Dès lors, les exportations afficheront une nette progression, qui toutefois ne s'exprimera vraiment qu'en 1997.

Par ailleurs, l'accroissement des importations subira un coup de frein sensible par rapport à 1995, étant donné la dépréciation du franc. Il en résultera une nette augmentation du produit intérieur brut réel au cours de la seconde moitié de 1996. En raison de l'évolution défavorable de la conjoncture entre mi-95 et mi-96, il ne faut s'attendre qu'à une progression minimale du PIB de 0,1% pour l'ensemble de l'année. Cependant, il est permis d'escompter, sur la base d'une progression constante du PIB, une croissance économique satisfaisante de 2,2% en 1997. (ap)

Poste: nouveaux tarifs

Paquets plus chers!

Le tarif postal pour le transport des colis change dès le 1er avril. La taxe pour un envoi léger, moins de 5 kg, augmente de 20 à 70 centimes (selon poids). Les paquets lourds peuvent coûter jusqu'à 5 francs de moins. En outre, la mention «colis inscrit» disparaît au profit de «colis signature» ou «colis assurance».

Le «colis signature» est remis à son destinataire que contre sa signature. La surtaxe, qui était de deux francs pour le colis «inscrit» va passer à un franc pour le «colis signature». Elle couvre le paquet contre la perte ou l'avarie durant le transport. Les dommages sont remboursés jusqu'à concurrence de 300 francs

au maximum, a écrit hier la Poste. La surtaxe du «colis assurance» est de trois francs. En cas de perte, ou d'avarie, durant le transport, ou encore de retard de plus de 24 heures par rapport au délai de livraison ordinaire, les dommages sont remboursés jusqu'à un montant maximum de 3000 francs. La Poste précise aussi que dès le 1er avril de nouvelles règles entrent en vigueur au sujet des animaux vivants.

Comme cela était déjà le cas pour les chiens, les chats ne seront plus transportés. En outre, les expéditeurs d'animaux devront, au préalable, se renseigner sur les heures les plus favorables de dépôt. Une précaution nécessaire pour garantir la plus courte durée de transport. (ats)

Avoirs juifs en Suisse

Nouvelles révélations secrètes

Le Congrès juif mondial (CJM) a annoncé jeudi détenir de nouvelles preuves attestant que les avoirs juifs sur des comptes suisses sont supérieurs à ce que prétendent les banques suisses. L'organisation dit avoir mis la main sur des documents compromettants des services secrets américains, récemment déclassifiés.

L'étude de six pages, choisies au hasard parmi 100.000 contenues

dans 17 cartons, montre par exemple qu'en 1945 quelque 29 millions de dollars (au cours actuel, soit près de 35 millions de francs) avaient été déposés sur 182 comptes ouverts essentiellement par des Juifs à la Société Générale de Surveillance S.A., a indiqué Elan Steinberg, directeur exécutif du CJM. L'argent avait été déposé par des entreprises et des particuliers de différents pays est-européens, des Pays-Bas, de France et du Da-

nemark. Cette documentation, déclassifiée mardi par les Archives nationales américaines, avait été établie à la fin de la seconde guerre mondiale par les services secrets américains dans le cadre de l'opération «Safehaven», qui tentait de localiser les avoirs nazis. A la demande du CJM, l'ASB a lancé une vaste enquête auprès de ses membres afin de retrouver trace des comptes de victimes du nazisme. (ats)

L'Office fédéral des routes a 125 ans

Encore un effort!

L'Office fédéral des routes (OFR) a fêté hier son 125e anniversaire en présence du conseiller fédéral Moritz Leuenberger. C'était également le dernier jour de travail du directeur Kurt Suter, qui prend sa retraite. Il a passé la main à Olivier Michaud, 53 ans, qui était jusqu'ici ingénieur cantonal de Fribourg. L'ancien directeur de l'OFR transmet à son successeur un ré-

seau de routes nationales achevé à 83%. 1540 kilomètres sont déjà en service et 150 kilomètres en chantier. Quelque 160 kilomètres doivent encore être construits. Les travaux dureront probablement encore 15 à 20 ans.

Il faudra encore quelque 20 à 30 milliards de francs pour achever le réseau des routes nationales. (ats)

Atlantis et Mir se sont séparées dans l'espace

Une union de cinq jours

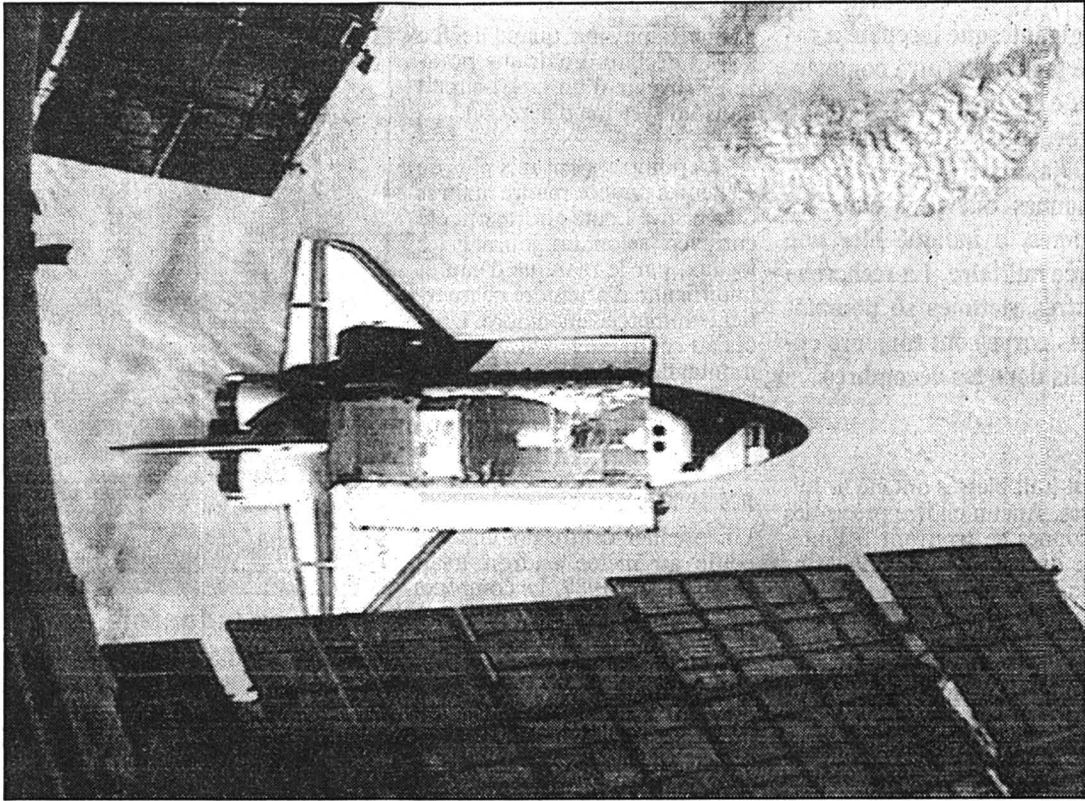
Après cinq jours d'une liaison sans nuage, Mir et Atlantis se sont séparées en douceur hier. La navette américaine s'est détachée de la station orbitale russe et a pris le chemin du retour vers la Terre, qu'elle devrait regagner aujourd'hui.

Venu à six, l'équipage d'Atlantis est reparti à cinq: les astronautes américains ont laissé à bord de Mir leur petite camarade Shannon Lucid, qui va passer cinq mois en orbite en compagnie de deux cosmonautes russes. Quand Atlantis viendra la rechercher au mois d'août, cette biochimiste de 53 ans aura battu le record de séjour d'un Américain dans l'espace.

Atlantis, qui a décollé le 22 mars, s'était amarrée à Mir il y a cinq jours et devait revenir sur Terre dimanche. Mais les mauvaises prévisions météorologiques pour la Floride et un petit problème technique ont amené les responsables de la mission à avancer d'une journée ce retour à Cap Canaveral.

A 400 kilomètres d'altitude, la navette s'est détachée doucement puis son pilote, Richard Searfoss, a fait une fois le tour de la station spatiale pour prendre des photos, avant de s'éloigner pour mettre le cap sur notre bonne vieille planète. «C'est un peu triste de voir Mir disparaître de notre vue», a-t-il commenté.

Dans l'impossibilité de communiquer avec celui de Mir



Dans l'espace

Atlantis a lâché Mir. Les Américains ont laissé une astronaute dans la station orbitale (Keystone-AP)

pour des raisons techniques, l'équipage d'Atlantis est passé par le Centre de contrôle au sol pour adresser son message d'au-revoir: «Merci de relayer notre au-revoir et nos meilleurs vœux pour une mission merveilleuse», a dit l'astronaute Ronald Sega.

VRAIS ADIEUX

La veille, les vrais adieux avaient eu lieu entre les six as-

tronautes et les deux cosmonautes: accolades, déclarations d'amitié, signature d'affiches commémorant ces cinq jours de cohabitation, avant la fermeture des sas séparant les deux engins.

C'était la troisième jonction entre Atlantis et Mir. Outre la venue de Shannon Lucid - la première Américaine à séjourner dans la station - Atlantis avait apporté à Mir (qui fon-

ctionne déjà depuis neuf ans) plus de deux tonnes de fournitures, notamment de l'eau et du matériel scientifique.

Mais cette mission marque surtout le début d'une série qui va presque devenir une routine: cinq autres Américains doivent séjourner sur Mir d'ici début 1998, avant la construction de la future station spatiale internationale. (ap)

OTS en Suisse

Conclusions attendues

Les trois juges qui instruisent depuis un an et demi les drames de Cheiry (FR) et de Salvan (VS) présenteront leurs conclusions aux médias, mercredi à Fribourg, a annoncé hier le juge André Piller. Quarante-huit adeptes de l'Ordre du Temple solaire (OTS) avaient péri le 5 octobre 1994 dans ces massacres.

Aux côtés du juge fribourgeois Piller, il y aura le juge d'instruction valaisan Jean-Pascal Jacquemet, compétent pour Granges-sur-Salvan (VS) où 25 corps ont été retrouvés. Le juge genvois Daniel Dumartheray, qui a plus spécialement conduit les investigations financières, sera aussi présent.

M. Piller devrait préciser les circonstances exactes de la mort des 23 adeptes retrouvés dans la ferme des Rochettes à Cheiry (FR). Il a indiqué au début de l'enquête que certains corps avaient la tête recouverte de sacs en plastique et qu'ils portaient les traces d'un ou plusieurs impacts de balles dans la tête ou dans le corps. Au total, 52 douilles avaient été retrouvées dans la ferme.

SPÉCIALISTE

Le professeur Thomas Krompecher, qui a procédé aux autopsies à l'Institut de médecine légale de Lausanne, et Jean-Claude Martin, un fonctionnaire de la police scientifique de Lausanne viendront aussi à cette conférence de presse. Le Fribourgeois Jean-François Mayer, spécialiste des phénomènes religieux marginaux, sera là également. (ats, afp)

Japon

Trop de travail!

La cour de Tokyo a rendu un jugement sans précédent en condamnant le géant de la publicité au Japon, Dentsu Inc. Ce dernier devra payer 120 millions de yens (1,3 million de francs) de dommages et intérêts aux parents d'un employé qui s'était suicidé suite à un excès de travail. Dentsu a fait appel hier de ce jugement qui montre l'évolution des mentalités au Japon. Le phénomène de l'excès de travail y est toujours fort répandu, on l'appelle «karoshi» en japonais. Mais de plus en plus d'employés quittent leur poste à l'heure et profitent de leurs vacances.

actualités

No 4 / Mars 1996

Informations et opinions

Union de Banques Suisses

S'ingérer dans la politique structurelle avec les fonds de prévoyance?



En tant qu'assurés obligatoires nous avons tous intérêt à ce que nos fonds de prévoyance soient bien gérés et placés avantageusement. Le gestionnaire de caisses de pension doit être un professionnel. Mais pouvons-nous demeurer indifférents si notre argent sert à s'ingérer dans la stratégie d'entreprises performantes? Devons-nous rester sans réagir lorsque des places de travail sont ainsi mises en danger?

On a longtemps reproché aux caisses de pension de mal gérer les fonds des assurés. Les revenus étaient trop modestes, les placements en actions restaient l'exception absolue. Cela a bien changé. De nos jours, des professionnels gèrent les milliards provenant de l'épargne forcée des salariés. Ce changement est évidemment positif pour les assurés, car ils doivent pouvoir prétendre aux meilleures prestations possibles dans leurs vieux jours.

Maximiser les profits...

Mais la médaille a un revers. Quelques rares gestionnaires de caisses de pension ne pensent plus qu'à maximiser les profits. Ils investissent dans des sociétés dont ils escomptent des revenus mirobolants, surtout grâce à l'évolution des cours. Et ils n'assistent pas en spectateurs passifs à la façon dont ces cours évoluent, mais contribuent activement à leur envolée.

Quel est le procédé adopté? Le groupe BZ autour de Martin Ebner offre pour ce faire un véhicule idéal. Il recommande certains titres sélectionnés, investit lui-même en force, par exemple via les différentes «Vision» et atteint par gonflement de la demande des hausses de cours disproportionnées. Les caisses de pension ayant suivi les recommandations de Martin Ebner sont satisfaites. Le gestionnaire a réalisé une bonne performance. Et le groupe BZ a encaissé de confortables commissions.

... à tout prix

Ce petit jeu ne dure toutefois pas éternellement. Les cours ne peuvent pas toujours grimper. Les caisses de pension ayant suivi ces recommandations ne profitent effectivement des plus-values que le jour où elles revendent les titres acquis. Mais elles ne peuvent s'en dessaisir au sommet atteint que si la demande est suffisante. Comme ce n'est souvent pas le cas, la pression de tirer de revenus plus élevés des investissements augmente. Et ainsi les caisses de pension s'alignent sur les objectifs du groupe BZ: elles doivent influencer la stratégie de l'entreprise pour que celle-ci réalise immédiatement des profits maximaux. A cela rien de fondamental à redire. Mais là où le bât blesse, c'est lorsque l'avenir de l'entreprise concernée est sacrifié pour des gains à court terme et que les intérêts des clients, des collaborateurs et de l'économie dans son ensemble sont tenus pour négligeables. Cela ne doit pas se produire à l'UBS. Le groupe BZ autour de Martin Ebner tente depuis quelque temps de bouleverser la stratégie de la banque. Elle ne devrait plus opérer que dans le secteur des affaires dites particulièrement «lucratives». Et cela ne signifie rien d'autre qu'une réduction draconienne des affaires grand public et du crédit en général. Il en résulterait de très nombreuses suppressions d'emplois. Un journaliste a récemment dépeint ce scénario de manière éloquent: certains gestionnaires de caisses de pension réclament une rentabilité toujours plus grande, «jusqu'au jour béni où les groupes sans personnel appartiendront aux caisses de pension dégraissées de leurs employés». Il est fait appel au sens des responsabilités des gestionnaires de caisses de pension!

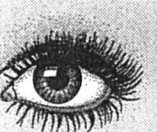
Point de vue

Nikolaus Senn, président du Conseil d'administration de l'UBS, ne mâche pas ses mots lorsqu'il parle de la politique de placement pratiquée par certaines caisses de pension. En quoi le fait que les fonds de prévoyance sont placés dans le but de maximiser les bénéfices peut-il le déranger?

Nikolaus Senn: Je ne vois aucun inconvénient à ce que les caisses de pension placent leurs fonds de manière rentable, puisque telle est leur tâche. En revanche, je m'y oppose lorsque cela nuit à l'économie. Qu'est-ce que j'entends par là? A mon avis, il ne peut se faire que certains gestionnaires de caisses de pension concentrent leurs placements sur quelques titres et favorisent ainsi une envolée artificielle de leur cours. Pire encore: il est inacceptable qu'ils en retirent personnellement un avantage financier en effectuant parallèlement ou préalablement les mêmes investissements. A mes yeux, la responsabilité d'un

gestionnaire de fonds de prévoyance dépasse le simple bouclier des comptes de la caisse de prévoyance. Il ne peut en effet rester indifférent au fait que son comportement compromet des emplois dans

d'autres entreprises. Cela ne peut être le but! La prochaine Assemblée générale de l'UBS place les gestionnaires de fonds de caisses de pension détenant des actions UBS dans leurs portefeuilles devant le cas de conscience suivant: est-il plus important pour eux que l'UBS réalise des bénéfices maximaux à court terme ou que la plus grande banque suisse poursuive ses activités avec succès en tant qu'employeur de premier plan et partenaire digne de confiance de l'économie dans sa globalité? Et à ce titre, peut-être même comme partenaire fiable de l'entreprise dont la caisse de pension a son mot à dire sur la stratégie de l'UBS!



Assemblée générale

L'Assemblée générale de l'UBS aura lieu le

mardi 16 avril 1996

à 14h30 au Hallenstadion de Zurich-Oerlikon

Actionnaires!

Participez ou faites-vous représenter.

Un centre commercial en feu en Indonésie

Incendie meurtrier

Un gigantesque incendie a ravagé jeudi un centre commercial de la ville indonésienne de Bogor, située à 60 kilomètres de Djakarta. Au moins 77 personnes ont péri dans les flammes, a indiqué hier une source militaire. La recherche d'autres victimes se poursuit et des corps sont toujours ensevelis dans les décombres.

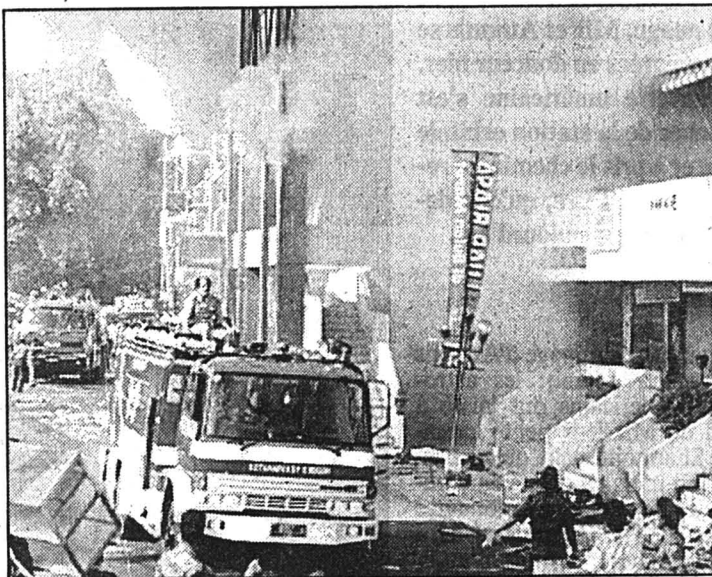
Vingt-huit blessés ont été hospitalisés. Aucun chiffre précis des personnes se trouvant à l'intérieur du complexe de magasins où le feu a pris jeudi matin n'a encore pu être donné. Selon le quotidien du soir «Suara Pembaruan», 140 employés travaillaient au troisième étage du ma-

gasin Ramayana quand le feu s'y est déclaré. Le drame pourrait provenir d'un court-circuit dans un système d'aération.

Les pompiers ont mis plus de 13 heures pour se rendre maîtres du sinistre. Leurs efforts ont été entravés, selon les journalistes locaux, par le manque d'eau et la difficulté d'atteindre ce quartier commercial encombré. L'accès au centre de la ville, dans la montagne qui surplombe la capitale indonésienne, était bloqué hier par les forces de l'ordre.

EN 1987 DÉJÀ

Un premier centre commercial édifié au même endroit avait brûlé en juin 1987. Le complexe incendié jeudi avait été inauguré en 1989 et comptait au total 2917 magasins et échoppes diverses. (ats, afp)



Bogor en Indonésie

Le feu a pris au troisième étage du centre commercial. (Keystone-AP)

Grande-Bretagne

Briquettes à succès

Bienvenue au Legoland de Windsor, un parc à thèmes tout en briquettes en plastique - 25 millions, très exactement - qui a ouvert ses portes jeudi à une quinzaine de km à l'ouest de Londres. Il a fallu deux ans et demi et un investissement de 150 millions de francs pour construire ce parc.

Une centaine de modèles du célèbre fabricant de jouets danois sont exposés. Le secteur des parcs à thèmes en tous genres est florissant en Grande-Bretagne, où le nombre de visiteurs a doublé entre 1985 et 1994 pour atteindre 10,8 millions d'entrées.

Il existe déjà un Legoland au Danemark et un troisième parc est prévu en 1999 à San Diego, en Californie. La maison mère, Lego, créée en 1932, emploie près de 9000 personnes dans 26 pays, avec des usines de jouets au Danemark, en Suisse, aux Etats-Unis, en Corée du Sud et au Brésil. (ats, reuter)

Equateur Séisme

Une violente secousse tellurique a fait une vingtaine de morts et provoqué des dégâts importants dans la partie équatorienne de la cordillère des Andes, déclarent les autorités locales. D'après l'Institut national de géophysique, le séisme a atteint une magnitude de 5,7 sur l'échelle de Richter. Le séisme a été suivi par au moins 50 répliques de moindre intensité. Son épicentre était situé à une centaine de kilomètres au sud de Quito. Des dizaines de personnes ont été blessées. Ce séisme a détruit de nombreuses habitations de la cordillère des Andes. Beaucoup de personnes ont trouvé la mort sous des effondrements d'immeubles.

Et voici l'heure d'été!

Toutes les montres et les horloges devront être avancées d'une heure la nuit prochaine à 2 heures du matin. Comme chaque dernier dimanche de mars, la Suisse passera à l'heure d'été. Les 60 minutes perdues ce week-end seront gagnées le 27 octobre, quand l'heure d'hiver reprendra ses droits.

Le régime d'été durera cette année environ un mois supplémentaire en Suisse. Berne s'étant alignée sur l'Union européenne (UE), a précisé mercredi le Département fédéral de justice et police. Désormais dans toute l'Europe occidentale, Grande-Bretagne et Ir-

lande y compris, l'heure d'été sera introduite le dernier week-end de mars et prendra fin le dernier week-end d'octobre. En 1997, l'horaire estival s'étendra du 30 mars au 26 octobre.

DEPUIS 1980

En Suisse, l'introduction de la loi sur l'heure d'été date du 21 mars 1980. Elle donne les compétences au Conseil fédéral de déterminer l'heure d'été et d'en assurer la conformité avec les Etats voisins. L'ordonnance stipule que le début et la fin de celle-ci doivent coïncider avec les dates prévues par l'UE. (ats)

DUO DU BANC



Samedi 30 mars 1996

à 20 heures précises

Salle de gymnastique La Sagne

dans deux salles dont une non-fumeurs

GRAND MATCH AU LOTO DU FC LA SAGNE

Abonnements: Fr. 18.- pour 30 tours
2 abonnements = 3 cartes - 3 tours royaux

SUPERBES QUINES:

- Jambon ● Corbeilles
- Choucroutes garnies ● Téléphone sans fil
- Four micro-onde ● Four à pizza
- Appareil photo

1 machine à café - Montre Corum
3 jours à Londres pour 2 personnes

132-786017

SPECTACLES - LOISIRS

Hôtel de la Gare
Prépetitjean-Montfaucon
Samedi 30 mars de 20 h 30

Soirée folklorique

avec l'Echo de la BINZ
et l'Echo du CERNIL

Entrée gratuite - Bar

Du 28 mars au 3 avril

Bouchoyade «maison»

☎ 039/55 13 18

14-781897

VACANCES - VOYAGES

VOYAGES

Favre

Les artisans du voyage
Arènes d'Avenches

Opéra - CARMEN de BIZET

Vendredi 12 juillet

Places non-numérotées Fr. 50.-

Prix du car Fr. 23.-

Départ place de la Gare La Chaux-de-Fonds à 17 h. TVA incluse

2203 Rochefort 038 45 11 61

2052 Cernier 038 53 17 07

2035 Corcelles, gare 038 31 64 31

Exposition Peugeot



Chez Peugeot des offres attrayantes ainsi que de multiples nouveautés venues en droite ligne du Salon de l'automobile vous attendent. Par exemple la 306, vendue à plus d'un million d'exemplaires, la 406 première de sa classe en matière de sécurité ou le Monospace 806 incroyablement modulable. Venez les essayer. A bientôt! Peugeot. Pour que l'automobile soit toujours un plaisir.



PEUGEOT

2 CONCOURS
Gagnez un superbe
Cabriolet 306
ou une nouvelle
Peugeot 406

A LA CHAUX-DE-FONDS

Samedi 30 mars de 9 à 20 h

Dimanche 31 mars de 10 à 18 h

ENTILLES SA - STAND SA

Av. Léopold-Robert 146, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nous nous ferons un plaisir
de vous offrir
le verre de l'amitié!

132-785814

NISSAN

EXPOSITION

NISSAN

Les 30 et 31 mars 1996



200 SX Turbo 16V, ABS, Airbag, 200 CV. La nouvelle Nissan 200 SX, la voiture du conducteur exigeant et sportif.



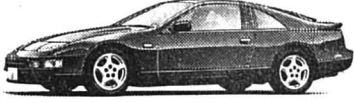
MAXIMA QX V6 moteur 2.0i et 3.0i. La conduite en souplesse avec confort et puissance 140 et 193 CV.



PRIMERA, un style sportif et dynamique, des performances qui suscitent l'enthousiasme. Moteur 1.6i et 2.0i. Nouveau PRIMERA SRI



SERENA 2.0, 7 places, climatisation, version SLX-S, désormais aussi avec Airbag et ABS.



300 ZX 3.0 Twin turbo 24 V 283 CV. Le coupé sportif haute technologie.



MICRA, compacte, idéale pour la ville, technique et sobriété: la voiture idéale. Moteur 1.0i et 1.3i. Nouveauté 1.3i airco avec climatisation.



PATROL 4x4. Nouveau dès juin '96 moteur 2.8 turbo diesel, actuellement moteur 4.2 l, 160 CV.



La nouveauté Nissan ALMERA. La Star qui séduit chacun et chacune. Moteur 1.4i et 1.6i. Dès juin '96 Almera GTI 143 CV



TERRANO II.3 et 5 portes, 2.4 l essence, 2.7 l TD, 8 variations au choix

Les 30 et 31 mars 1996

Samedi 30 9 h - 12 h - 14 h - 19 h
Dimanche 31 10 h - 12 h - 14 h - 18 h

NISSAN

Le n° 1 japonais en Europe

132-785633

Uisinaud
GARAGE-CARROSSERIE
DE L'EST
LA CHAUX-DE-FONDS
TEL. 039/28 51 88/00

NISSAN

Le n° 1 japonais en Europe

AUTOS
MOTOS
VÉLOS

DIVERS

Achète au plus haut prix VOITURES bus, camionnettes, Kilométrage, état sans importance. Paiement comptant. ☎ 077/47 61 89 28-37814

EROS
Sex shop
CABINES VIDÉO
K7 Vidéo - Location - vente
Revue - Accessoires
Lingerie sexy - Cuir - Latex
Noma-Droz 80a
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 00 18
Publicité intensive, publicité par annonces

VACANCES - VOYAGES

VOYAGES

Favre

Les artisans du voyage

NOS PROCHAINS VOYAGES

Du 28 avril au 4 mai (7 jours)

La Hollande en fleurs

Mini croisière sur le Rhin. Fr. 1455.-

Du 12 au 19 mai (8 jours)

Rivabella

Fr. 645.-

Du 16 au 19 mai (4 jours)

La Champagne

Fr. 650.-

Du 16 au 19 mai (4 jours)

Bruxelles et Bruges

Fr. 610.-

Du 20 au 25 mai (6 jours)

L'île d'Elbe et Pise

Fr. 970.-

Du 25 au 27 mai (3 jours)

Bourgogne et Maconnais

Fr. 447.-

Programmes détaillés sur demande...
... Hôtels de bonnes catégories
TVA incluse

28-44335

2203 Rochefort 038 45 11 61
2052 Cernier 038 53 17 07
2035 Corcelles, gare 038 31 64 31

Place réservée pour votre annonce.
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 04 10
Le Locle
Tél. 039/31 14 42



PUBLICITAS

ENSEIGNEMENT

POUR VOS COURS DE LANGUES A L'ETRANGER

«COLLEGIAL» SA
Rue de l'Avenir 1
CH - 1950 SION
Tél. (027) 22 28 10
Fax (027) 23 47 55

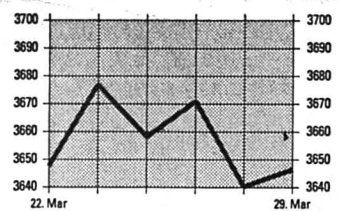
Contactez nous!

DIVERS

Aujourd'hui 30 mars 1996
Là-haut sur la montagne
Marché aux puces-Brocante
à La Mal-Tourmée
de 10 à 18 heures
Direction Le Petit-Som-Martel
par les Ponts-de-Martel
132-785993

BOURSE

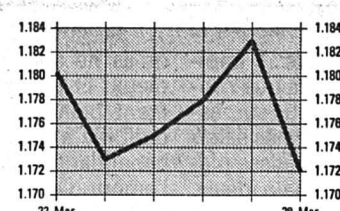
Swiss Market Index



Indices

	28/03	29/03
SPI	2322.62	2325.46
SMI	3640.30	3646.50
Dow Jones	5630.86	5587.50
DAX	2508.44	2485.87
CAC 40	2019.97	2044.77
Nikkei	21295.80	21406.90

Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.16	1.23
Angleterre	1.76	1.88
Allemagne	79.5	82
France	23	24.3
Belgique	3.83	4.03
Hollande	70.75	73.75
Italie	0.0735	0.0785
Autriche	11.25	11.75
Portugal	0.74	0.82
Espagne	0.91	1.01
Canada	0.84	0.92
Japon	1.07	1.17

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	Achat	Vente
USA	1.172	1.206
Angleterre	1.789	1.841
Allemagne	79.8	81.5
France	23.42	23.92
Belgique	3.885	3.965
Hollande	71.3	72.9
Italie	0.075	0.077
Autriche	11.355	11.595
Portugal	0.769	0.794
Espagne	0.9445	0.9745
Canada	0.8605	0.8845
Japon	1.102	1.136
ECU	1.4815	1.5135

Métaux précieux

OR		
\$ Once	396.5	397
Lingot	15050	15300
Vreneli 20.-	86	96
Napoléon	84	94
Souver new	92.18	95.62
Souver old	92.18	95.62
Kruger Rand	465	480

ARGENT

\$ Once	5.52	5.54
Lingot/kg	204	219

PLATINE

Kilo	15500	15750
------	-------	-------

Convention Or

Plage or	15500
Achat	15080
Base argent	250

Source

TELEKURS FINANCE

Transmis par CONSULTAS SA, Lausanne (Cours sans garantie)

Taux d'intérêt suisses

Crédit Suisse	3 mois	6 mois	12 mois
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	1.25	1.25	1.37

Oblig. de caisse

	3 ans	5 ans	8 ans
Banque Nationale Suisse	2.75	3.50	4.00

Taux Lombard

Rendement moyen des obligations de la Confédération	4.03	4.04
---	------	------

Taux d'intérêt étrangers

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-

	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/Sfr	1.56	1.56	1.75
USD/USD	5.31	5.37	5.62
DEM/DM	3.18	3.12	3.24
GBP/£	5.88	5.99	6.22
NLG/HLG	2.93	2.93	3.06
JPY/YEN	0.43	0.44	0.56
CAD/CS	4.87	5.12	5.43
XEU/ECU	4.43	4.43	4.50

Bourse suisse

	28/03	29/03
Adia p	250	254
Agie n	106.5	106
Alusuisse p	1000	997
Alusuisse n	1003	999
Amgold C.S.	125.25	122.75
Ares Sersono	897	895
Ascom p	1325	1330
Attisolz n	487	492
Banque Coop	890	885
Bâloise n	2585	2580
Baer Holding p	1335	1320
BB Biotech	3070	3070
BBC p	1463	1447
Bernoise Ass. n	1070	1070
BK Vision p	1600	1600
Bobst p	1950	1950
Buehrle p	128.5	126
Bucher Holding p	815	815
CFN	-	-
Ciba-Geigy n	1482	1489
Ciba-Geigy p	1468	1475
Clariant n	412	414
Cortailod p	638	638
CS Holding n	109.25	109.25
Electrowatt p	458	468
Elco Loser n	-	-
EMS Chemie p	5420	5460
Fischer p	1435	1449
Fischer n	280d	280
Forbo n	483t	486
Fotolabo p	605	601
Galgenica n	492	495
Hero p	510	505
Hero n	120t	124
Hilti bp	930	920
Holderbank p	901	898
Immuno	798	795
Interdiscount p	24.5	25.25
Jelmoli p	694	722
Kaba Hold. n	565	560
Kuoni N	2690	2650
Landis & Gyr n	900	900
Lindt Sprüngli p	20500	21000
Logitech n	137	138
Mercure n	235	235
Michelin	630t	615t
Motor Col.	2350	2380
Mövenpick p	385d	385
Nestlé n	1342	1342
Pargesa Holding	1425	1400d
Pharmavisoin p	6305	6290
Phonak	1230	1230
Pirelli p	143	142
Publicitas bp	1165d	1165
Publicitas n	1220	1215
Rentch Walter	193d	193
Réassurance n	1218	1206
Richemont	1710	1720
Rieter n	360	365t

Roche bp

	28/03	29/03
Roche bp	9820	9880
Roche p	16550	16300
Rorento C.S.	68	67.75
Sandoz n	1392	1395
Sandoz p	1377	1384
Saurer n	510	505
SBSI bp	370d	370d
SBS n	219	218
SBS p	439	437
Schindler n	1350	1440
Schindler bp	1445	1425
Sibra n	180	185
SIG P	2690	2730
Sika p	260	270
SMH p	735	739
SMH n	165	164.5
Sulzer bp	757	750
Sulzer n	795	790
Surveillance n	478	478
Surveillance p	2490	2460
Swissair n	1270	1250
Swissair p	230	225d
Tege Montreux	54	54.5
UBS n	300	300
UBS p	1323	1320
Unigestion p	105	104
Von Roll p	23	23
Winterthur n	787	785
Winterthur p	787	784
Zurich n	341	342

Avant bourse

	24.3	24.95
Astra	24.3	24.95
Calida	900d	900
Ciment Portland	700	655d
Danzas n	1500	1475
Feldschlöss. p	3400	3400

Amsterdam (HFL)

	81.1	82.2
ABN Amro	81.1	82.2
Akzo	185.9	183.7
Royal Dutch	234.2	234
Unilever	228.3	225.3

Tokyo (Yen)

	2030	2040
Canon	2030	2040
Daiwa Sec.	1620	1630
Fuji Bank	2270	2330
Hitachi	1020	1040
Honda	2320	2330
Mitsubishi'el	1230d	1210
Mitsubishi Heavy	920	924
Mitsubishi Bank	2230	2260
NEC	960	969
NITSUI Co	1210	1240
Nippon Oil	691	683
Nissan Motor	827	828
Nomura sec	2360	2350

Londres (ESTG)

	68.8125	67.875
Amgold	68.8125	67.875
Anglo AM	41.5625	42.625
B.A.T.	4.95	4.835
British Petrol.	5.67	5.735
British Telecom.	3.49	3.695
BTR	3.14	3.155
Cable & Wir.	5.12	5.315
Cadbury	5.17656	5.01
De Beers P	20.4375	-
Glaxo	8.22	8.21
Grand Metrop.	4.25937	4.22
Hanson	1.91	1.92
ICI	9.23	9.225

LA CHAUX-DE-FONDS

LES RAMEAUX GRAND-TEMPLE. Dimanche 9 h 45, culte, M. Habegger, sainte cène.
FAREL. Dimanche 9 h 45, culte, M. Mora, garderie d'enfants. Mercredi 18 h 45, culte de jeunesse. Jeudi 9 h, prière au Presbytère.
ABEILLE. Dimanche 10 h, culte, M. Carrasco et les catéchumènes, sainte cène, garderie d'enfants.
LES FORGES. Dimanche 10 h, culte, Mmes Blaser et Cochand, sainte cène, garderie d'enfants.
SAINT-JEAN. Samedi 17 h, assemblée de paroisse suivie du souper. Dimanche 9 h 45, culte, M. Petitpierre et les jeunes du catéchisme et du culte de jeunesse, sainte cène.
LES ÉPLATURES. Samedi 20 h, culte, M. Perret, sainte cène.
LES PLANCHETTES/BULLES/VALANVRON. Dimanche 9 h 45, culte au Grand-Temple.
LA SAGNE. Dimanche 10 h 15, culte des familles au Temple, M. Baker.
DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE (Temple-Allemand 70). Palmsonntag 9.45 Uhr, Gottesdienst mit Herrn Pfarrer Kast.

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

NOTRE DAME DE LA PAIX. Samedi 17 h 30, messe. Dimanche 9 h 30, messe; 18 h, messe.
MISSION ITALIENNE. Samedi 17 h 30, messe en italien aux Forges.
SACRÉ-CŒUR. Samedi 14 h, messe en portugais; 18 h, messe. Dimanche, 9 h, messe en italien; 10 h 15, messe.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

ÉGLISE SAINT-PIERRE (Chapelle 5). Dimanche, 9 h 45 messe.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

ACTION BIBLIQUE (Jardinière 90). Dimanche 9 h 45, culte (groupes de jeunes ABEL). Mercredi 14 h, Club «Toujours Joyeux» pour les enfants; 20 h, nouvelles missionnaires et prières. Vendredi 18 h 45, groupes de jeunes à l'Action Biblique.

AUTRES COMMUNAUTÉS

ARMÉE DU SALUT (Nume-Droz 102). Dimanche 9 h 45, culte des Rameaux avec service d'offrande «Appel de Pâques».

COMMUNAUTÉ ISRAËLITE (Synagogue, Parc 63). Solennités religieuses: vendredi 18 h, samedi 9 h 15.

DOJO ZEN, Bellevue 22 (Mission Maître Deshimaru, ☎ 28 75 79). Horaire des zazen: mardi et jeudi 6 h 45/19 h 15, mercredi 6 h 45/20 h 30, vendredi 6 h 45, samedi et dimanche 10 h.

ÉGLISE ADVENTISTE (Jacob-Brandt 10). Samedi 9 h 15, étude biblique; 10 h 30, culte. Mardi 20 h, cercle d'études.

ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS (L.-Robert 105). Dimanche 9 h, réunion de prière des jeunes filles et de la société de secours; 10 h, école du dimanche; 10 h 50, sainte cène.

ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE «LE FLAMBEAU» (Manège 24). Dimanche 9 h 30, culte avec la participation de Hassan Lakhdar, ancien responsable des Fabricants de Joie; école du dimanche; 18 h 30, soirée de bénédiction et de renouveau. Mercredi 20 h, soirée de louange et de bénédiction avec prière pour les malades. Vendredi 9 h 30, culte.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (Paix 126). Dimanche, 9 h 45, culte; garderie d'enfants, école du dimanche. Mardi, 18 h 30, catéchisme. Jeudi, 20 h, groupe de jeunes à l'Eglise Libre. Vendredi 9 h 45, culte de Vendredi Saint, louange et cène.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE RÉVEIL (Nord 116). Dimanche 9 h 30, culte avec sainte cène. Garderie et école du dimanche. Lundi, 17 h 30, catéchisme. Jeudi 20 h, pas de réunion. Vendredi 10 h, culte de Vendredi-Saint.

ÉGLISE MENNONITE (Les Bulles 17). Dimanche 10 h, culte des Rameaux.

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Combe-Grieurin 46). Dimanche 9 h 30, service divin.

ÉVANGÉLISATION POPULAIRE (Jaquet-Droz 25). Dimanche 9 h 45, culte.

EVANGELISCHE STADTMISSION (Musées 37). Sonntag 9.45 Uhr, Gottesdienst.

LA FRATERNITÉ (Eglise évangélique baptiste, Soleil 7). Dimanche 10 h, culte; école du dimanche. Mardi 20 h, réunion de prière. Jeudi 20 h, étude biblique: «Pleine délivrance des sciences occultes».

TÉMOINS DE JÉHOVAH (Collège 97). Lundi 19 h 15, école théocratique, réunion de service. Mardi 19 h 15, étude de livre. Samedi 18 h, discours public. Etude de la Tour de Garde.

MÉDITATION

DE LA PALME AUX RAMEAUX

Nous vivons dans un monde (univers...) impitoyable! Dans les domaines tant sportifs que scolaires ou professionnels, il nous faut nous surpasser de plus en plus et nous sommes estimés selon nos performances, pour que le monde puisse placer toujours plus haut la barre de «l'humain idéal», de l'humain «royal» méritant la palme.

De la compétition à la concurrence, il y a un lien plus qu'immédiat et il nous est impossible d'être meilleur avec l'autre, par définition (grammaticale déjà). Il nous faut donc être meilleur que, meilleur contre l'autre.

Alors et c'est naturel, naît en nous un sentiment de méfiance à l'égard de l'autre que nous aimerions soit fuir, soit battre. Celui qui est qualifié de «bon», de «meilleur» que nous.

Un bruit court... une rumeur au long cours, prétendant que les chrétiens se considéreraient «meilleurs que les autres». Alors là je dis: «Qu'on se rassure!... Il n'en est rien». Tout au contraire, les chrétiens savent bien (là peut-être ils ont un certain avantage sur d'autres... mais là seulement)

qu'ils ne sont et ne parviendront jamais à être dieux. Et pourtant, ils savent aussi que c'est en étant bien humains, tout humain devant Dieu, qu'il n'y a pas de dignité plus élevée. Limités et cependant aimés et élevés ainsi, pour l'estime et l'amour d'eux-mêmes.

Et comme ils risqueraient de l'oublier parfois (dame! Ils ne sont pas meilleurs que les autres), des rendez-vous pour chrétiens et pour tous, comme le culte, sont là pour leur rappeler de temps en temps.

Demain dimanche, fête des Rameaux. Un homme a été identifié au roi des hommes qu'il n'était pas et ignoré comme le souverain qu'il est, libre de ne pas dominer sur les autres ni de les obliger à se surpasser ou à dominer sur autrui, mais nous autorisant à trouver en lui, toujours, le droit à l'erreur, à la faiblesse et à partager ainsi avec lui et les autres cette liberté souveraine devant la vie. Alors... à lui la vraie victoire et... au diable la compétition!

Denis Petitpierre

Publicité intensive, Publicité par annonces

LE LOCLE

TEMPLE. Dimanche 9 h 45, culte avec sainte cène, Mlle A.-L. Kissling; garderie d'enfants à la cure.

CHAPELLE DU CORBUSIER. Dimanche 8 h 30, culte avec sainte cène M. M. Braekman.

SERVICES DE JEUNESSE. Monts: vendredi 16 h, culte de l'enfance. Maison de paroisse: vendredi 16 h, culte de l'enfance de 5 à 10 ans.

LES BRENETS. Dimanche 10 h, culte des familles avec sainte cène, M. M. Braekman.

LA BRÉVINE. Dimanche 10 h 15, culte, Fr.-P. Tüller; 9h 30, école du dimanche.

LA CHAUX-DU-MILIEU. Dimanche 9 h, culte, Fr.-P. Tüller; 10 h 15, école du dimanche.

LES PONTS-DE-MARTEL. Dimanche 9 h 45, culte et fête de fin de catéchisme, garderie, école du dimanche. Mardi 20 h, réunion de prière (avec l'Alliance évangélique) à la salle de paroisse. Mercredi 16 h, culte avec sainte cène au Martagon. Vendredi 9 h 45, culte avec sainte cène.

DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE LE LOCLE (M.-A. Calame 2). Palmsonntag 9.45 Uhr, Gottesdienst mit Herrn Pfarrer Kast in La Chaux-de-Fonds.

LE LOCLE. Samedi 17 h 30, messe. Dimanche 9 h 30, messe; 10 h 45, messe en italien.

LES BRENETS. Samedi 19 h, messe.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT. Dimanche 11 h, messe.

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

ACTION BIBLIQUE (Envers 25). Dimanche 9 h 45, culte (garderie). Mardi 20 h 15, prière.

ARMÉE DU SALUT (Marais 36). Dimanche 9 h 15, prière; 9 h 45, culte.

ÉGLISE APOSTOLIQUE ÉVANGÉLIQUE (Chapelle 5). Dimanche 9 h 30, culte. En semaine, rencontre dans les foyers, ☎ 039/31 46 48 ou 31 58 80.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (Angle Banque-Bournot). Dimanche 9 h 15, prière; 10 h, culte de familles, suivi d'un repas-pique-nique; pas d'école du dimanche. Lundi 20 h, groupes Contact. Mardi 14 h 30, réunion de prière des dames. Jeudi soir, pas d'étude biblique. Vendredi-Saint 9 h 30, culte avec sainte cène.

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Girardet 2a). Dimanche 9 h 30, service divin.

COMMUNAUTÉ ÉVANGÉLIQUE LES PONTS-DE-MARTEL (Chapelle 8). Samedi 20 h et dimanche 10 h, Gilbert Rickenbach, chansonnier évangélique sera présent.

TÉMOINS DE JÉHOVAH (Envers 39). Mardi 19 h 15, école théocratique; 20 h, réunion de service. Mercredi 17 h 15 et jeudi 19 h 15, étude biblique. Samedi 17 h 30, discours public; 18 h 30, étude de la Tour de Garde.

JURA BERNOIS

SAINT-IMIER. Dimanche 9 h 45, culte.

COURTELARY/CORMORET. Dimanche 9 h 45, culte avec sainte cène à Cormoret.

LA FERRIÈRE. Dimanche 9 h 45, culte des Rameaux avec sainte cène au Temple. Les paroissiens des Bois sont invités pour ce culte de fête.

RENAN. Dimanche 9 h 45, culte au temple.

SONVILIER. Dimanche 9 h 45, culte.

TRAMELAN. Dimanche 9 h 30, culte.

VILLERET. Dimanche 9 h 45, culte.

AUTRE COMMUNAUTÉ

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

SAINT-IMIER. Samedi 18 h 15, messe des Rameaux en italien. Dimanche 9 h, pas de messe dans les villages; 10 h, messe des familles «Les Rameaux».

COURTELARY/CORGÉMONT. Samedi 18 h 15, messe des familles, Rameaux à Courtelary. Dimanche 10 h 15, messe des familles-Rameaux à Corgémont.

TRAMELAN. Samedi 18 h, messe dominicale. Dimanche 9 h, messe de communauté.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE

SAINT-IMIER. Eglise Saint-Paul, rue des Roses. Dimanche, pas de messe.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

JURA

LES BOIS. Dimanche 9 h 30, messe; jeudi 20 h, célébration de la cène.

LE NOIRMONT. Samedi 18 h 30, messe. Dimanche 11 h, messe; jeudi 20 h, célébration de la cène.

LES CÔTES. Dimanche 9 h, messe.

LES BREULEUX. Dimanche 9 h 30, messe.

MONTFAUCON. Dimanche 9 h 30, messe.

SAINT-BRAIS. Samedi 19 h 30, messe.

LAJOUX. Dimanche 9 h 30, messe.

LES GENEVEZ. Dimanche 11 h, messe.

SAULCY. Samedi 19 h 30, messe.

LES POMMERATS. Dimanche 9 h 30, messe.

SAIGNELÉGIÉ. Dimanche 9 h 30, messe.

HÔPITAL DE DISTRICT. Samedi 16 h 30, messe.

SAIGNELÉGIÉ. Dimanche 9 h 30, culte.

DOYENNÉ DES FRANCHES-MONTAGNES

PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE FRANCHES-MONTAGNES

DIVERS

C.-O. DUBOIS
 ENTREPRISE
 DE CONSTRUCTION
 Travail soigné,
 Prix intéressant
 Tél. 039/31 53 12 132-785684

132-783586
 tout pour la vue...
NOVOPTIC
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Av. Léopold-Robert 51
 Immeuble Richemont
 ☎ 039/23 39 55

GASTRONOMIE

Damprichard (France)
RESTAURANT LION D'OR
 Madame et Monsieur Corneille
 ☎ 0033/81 44 22 84
 Asperges au jambon, sauce mousseline
 Tournedos aux morilles - Gratin franc-comtois
 Ronde des fromages
 Assiette gourmande - Apéritif et café
 SFr. 50.-
 Autres menus et carte à disposition 132-785379

Avis de recherche: 5 des 10 Mazda 121 de Pâques demeurent toujours introuvables.

Tout n'est pas encore joué. Il reste 5 nouvelles Mazda 121 à gagner. A vous d'entrer en scène et de vous mettre en campagne.

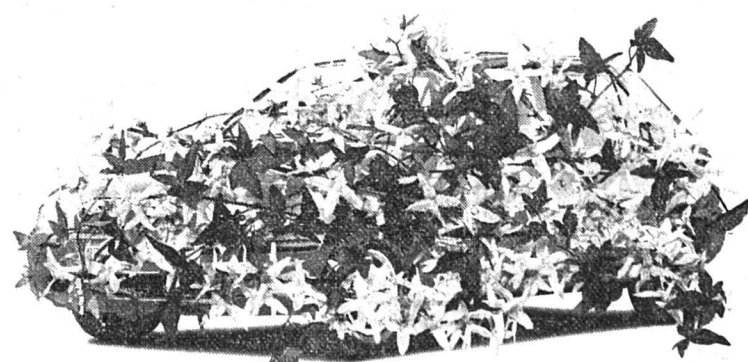
Rappelons qu'au départ dix nouvelles Mazda 121 avaient été dissimulées dans toute la Suisse, dans des endroits accessibles à tous - aussi bien au milieu d'une forêt que sur un parking public. Il en reste à présent cinq, les autres

roulent déjà. Si vous n'avez pas le temps de vous mettre en quête pendant la journée (ce qui serait dommage), profitez en fin de journée des jours qui rallongent pour essayer de mettre la main sur cette perle. Elle est reconnaissable à ses 3,83 m, sa couleur rouge et surtout à son lapin de Pâques magnétique sur le capot. Prenez-le: c'est la preuve que vous avez gagné. Vous pourrez y lire la

marche à suivre pour vous approprier cette nouvelle Mazda 121.

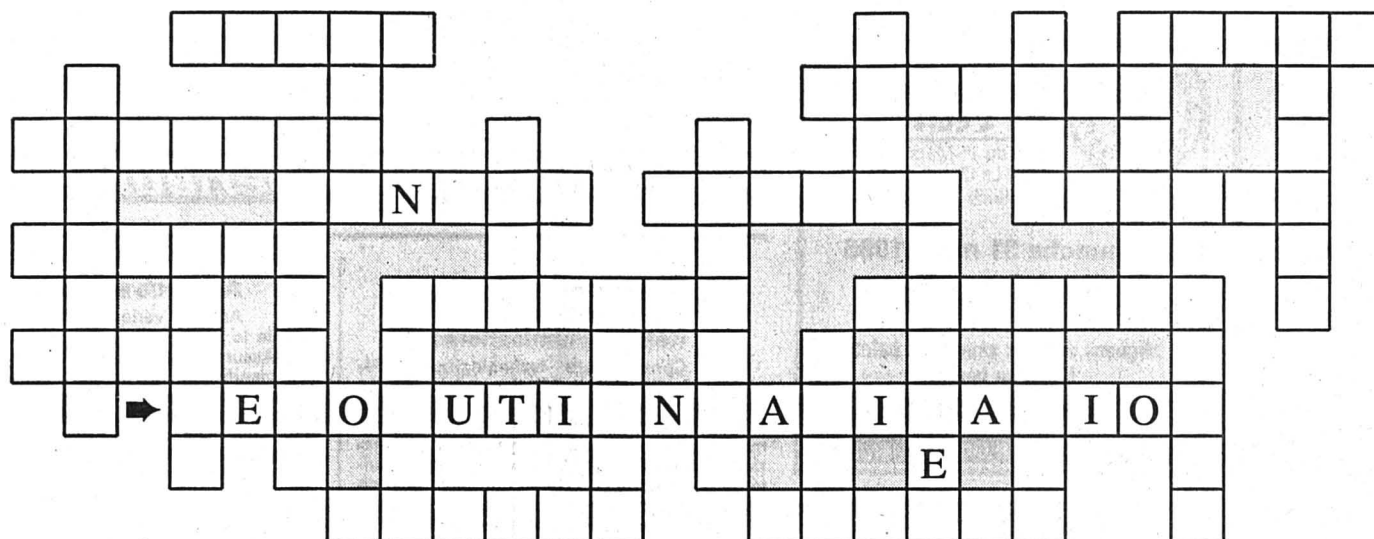
Que votre bonne étoile vous guide sur le bon chemin.

Pour savoir à quoi elle ressemble, passez la voir chez un agent Mazda.



Concours

Les mots en grille



- | | | | |
|------|-------|--------|---------|
| ASPE | AMOUR | ANIÈRE | BATTANT |
| BRIN | ASTRE | BRUANT | CARRIER |
| ÉTAL | BALSA | DOMINO | DAMASSÉ |
| EYRA | BOURG | LIASSE | ÉPREUVE |
| IRIS | ENNUI | MANGER | FONTINE |
| KILT | HAREM | PANIER | GYPÆTE |
| PLAN | IBÈRE | PANTIN | ODYSSÉE |
| | | RÉVEIL | TRAITER |

CONCOURS No 506

Question: quel mot ne peut-on placer dans la grille?

Réponse:

Nom:

Prénom: Age:

Adresse:

NP: Localité:

A retourner sur carte postale avant mardi 2 avril à minuit à: L'Impartial, jeux concours, Case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

SOLUTIONS DES JEUX DE SAMEDI PASSÉ

Labyrinthe No 556
4+2+4+6-2-7+3-6=4

Croisez les mots 530
Fiancer

Le master mots No 577
LOUIS

Rébus No 592

As - Pis - Rate - Heure ; A - Pou - Sierre
(Aspirateur à poussière)

La grappe 555

PLATRIER
TRIPLER
TERRIL
LITRE
LIRE
IRE
RE
E

LE SAVIEZ-VOUS

Certains jurons paraissent bien inoffensifs, même aux oreilles les plus délicates. C'est ainsi que le philosophe grec, Pythagore, jurait «par le chiffre quatre». En Ionie (qui fait maintenant partie de la Turquie), on prêtait serment sur le «chou». Baudelaire, lui, jurait «par le sacré saint oignon».

La serveuse d'un bar de San Francisco a pour collègue un barman automatisé auquel elle passe ses commandes de vive voix, par radio. Il réalise, sans se tromper, 150 cocktails différents et, comme il sait calculer, il établit l'addition.

CONCOURS

No 505:

La palette frémissante

C'est du peintre Jean-Baptiste Camille Corot que nous parlions.

Le tirage au sort a désigné comme gagnante cette semaine, Madame Claudine Fallet, Avant Poste 19, 1005 Lausanne.

RÉPONSE AUX JEUX DE CETTE PAGE
SOLUTION DU CONCOURS
NOM DU GAGNANT
DANS LA PAGE DES JEUX DE SAMEDI PROCHAIN

Placez dans cette grille, 29 des trente mots proposés, chacun d'eux ayant une ou plusieurs lettres en commun avec un autre mot qu'il croise.

Pour vous aider, sachez que, la grille remplie, vous devrez pouvoir lire un mot de vingt lettres sur la ligne fléchée. Deux lettres sont aussi en place pour vous

donner un coup de pouce! Le mot de vingt lettres ne sera pas la réponse à ce jeu. **Ecrivez-nous plutôt quel mot ne trouve pas sa place dans la grille!**

Enigmath

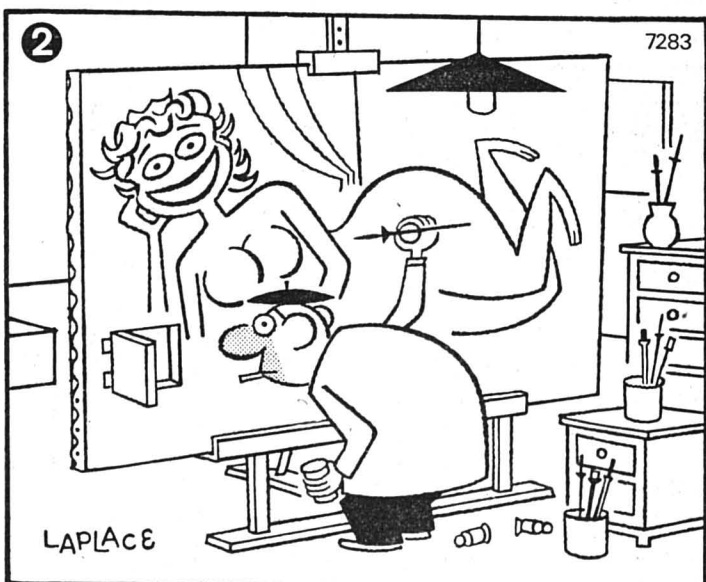
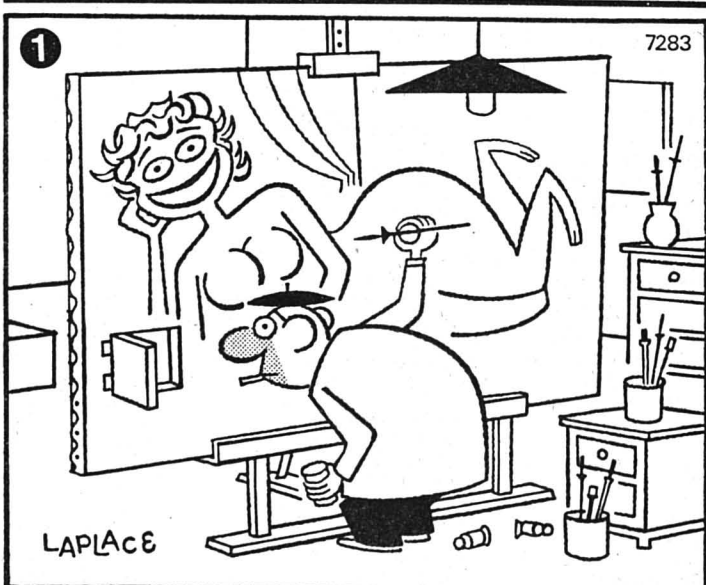
Par quel chiffre, toujours le même, faut-il remplacer chaque étoile pour découvrir une addition correcte?

Bonne recherche

$$\begin{array}{r}
 \star \quad 7 \quad \star \\
 \star \quad \star \quad \star \\
 6 \quad \star \quad \star \\
 \hline
 1 \quad \star \quad \star \quad 9
 \end{array}$$

(roc-mo-525)

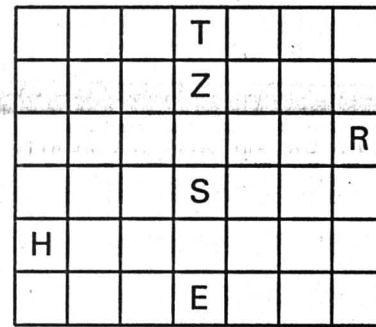
LES HUIT ERREURS



Mots pour mots

En associant deux par deux les douze mots donnés et en utilisant les six lettres en place dans la grille, il est possible de former dans celle-ci six mots horizontaux. Cela fait, vous pourrez lire un mot dans la première colonne verticale. Ce sera la réponse à ce jeu.

(roc-rd-525)



AGE - ALE - ANE - CAS - EAU - EPI - ETA - IRE - MAL - QUE - RIS - USE

Vrai ou faux

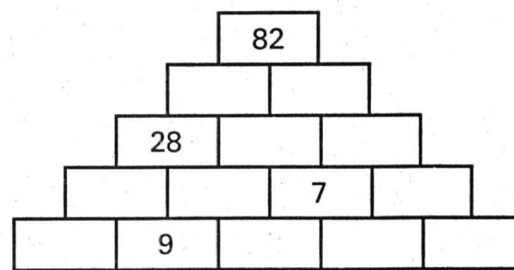
- C'est avant de franchir le Rubicon que César s'est écrié «Alea jacta est» ou «Le sort en est jeté».
- Lorsque le thermomètre indique 32° Fahrenheit, on note une température de 0° Celsius.
- Avec 0,44 kilomètre carré, le Vatican est le plus petit Etat du monde.
- Vous admirez la Pietà de Léonard de Vinci à Saint-Pierre de Rome.
- La gentiane jaune donne son goût caractéristique à la Suze.
- Dans un pneu tubless, il n'y a pas de chambre à air.
- La division du temps en semaines date du Moyen Age.
- Jules Renard l'affirmait: «Il n'y a pas de remède de bonne femme contre les mauvaises».
- A Londres, la Bourse se trouve à Wall Street.
- En athlétisme, les dames lancent un poids de 4 kg.
- La plèvre est une membrane qui tapisse le thorax et enveloppe les poumons.
- 12 est le carré de 6.
- Les Allemands détiennent la plupart des records du monde en aviron.
- On apprête les feuilles du tétragone comme celles de l'épinard.
- Avec quelque 800.000 habitants, Marseille est la seconde ville francophone du monde.

(roc-mo-526)

La pyramide

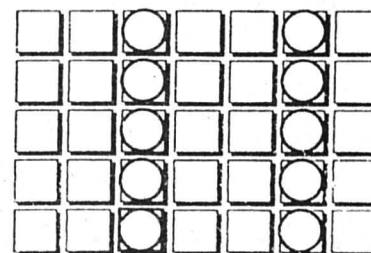
Placez dans chacune des cases vides un nombre. Dès la deuxième ligne depuis le bas, le nombre figurant dans une case doit être la somme des deux nombres des cases qu'elle chevauche. Il ne doit pas y avoir deux fois le même nombre dans la pyramide.

(roc-rd-607)



En cinq sept

D E E H I K V
A D E F I N Y
E H I I N R T
A A H N R T X
C E E E H L L



Nous vous proposons cinq tirages de sept lettres. Amusez-vous à mélanger les lettres qui les composent et regroupez-les. Vous trouverez cinq mots d'usage plus ou moins courant. Chaque tirage n'admet qu'une solution. Nous avons évité les pluriels et les formes verbales conjuguées. La solution apparaîtra dans les cases cerclées. A vous de trouver deux prénoms.

(roc-mo-541)

LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE

Hôtel-de-Ville 16
039/28 40 98
La Chau-de-Fonds

Samedi 30 mars, dès 19 h 30
SOIRÉE PAELLA
à discrétion Fr. 25.-

Tous les jours MENU à Fr. 11.-
+ 2 dl vin Côte + café = Fr. 15.-
OUVERT 7 sur 7 dès 8 heures

132-786039

LE BON CHOIX
RESTAURANT DE L'ELITE

Rue du 1^{er}-Mars 9
2300 La Chau-de-Fonds
Tél. (039) 28 95 55

Fermé le lundi

Dimanche 31 mars 1996
Jambon de Parme - Melon
Salade mêlée
Mignons de veau sauce aux bolets
Pâtes au beurre
Dessert - Fr. 19.90

FONDUE CHINOISE À GOGO Fr. 21.50

132-786981

Hôtel CENTRAL - Couvet
Tél. 038/63 23 81

MENU DE PÂQUES

Feuilleté aux bolets
Nid de ragoût de perches
Médallions de filet de bœuf
Gratin de courgettes
Galette de rösti
Coupe Romanoff
Fr. 33.-

Filets de perche frais
Filets de brochet
Filets de carpe

A louer salles de 10 à 100 personnes avec vos produits ou les nôtres

28-46018

RESTAURANT DES RECETTES «CHEZ MAX»
Max et Béatrice
Amez-Droz

Recettes 210, CH-2416 Les Brenets
Fermé mercredi et jeudi

039/32 11 80
fax 039/321 430

Dimanche 31 mars
Fête des Rameaux
Menu spécial familles
Pensez à vos réservations!

Nouveau!
MÖVENPICK
Swiss Premium Ice Cream

132-785535

Hôtel du Soleil
2725 Le Noirmont

039/53 11 04
Willy et Doris Simonin

Rognons et foie
Morilles fraîches

14-783085

L'AVIER
28-45966

... le printemps ?

Au magasin aussi, y'a plein de nouveautés!
Ouvert 7 jours sur 7, le soir jusqu'à 20h

038 30.30.10

MONTEZILLON

Cette rubrique paraît chaque samedi

LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE

30 ANS FUST - CUISINES

SENSATIONNELLE! • la qualité • l'offre établie immédiatement • la livraison • le prix • 5 ans de garantie sur les meubles

FUST - VOTRE CUISINE

Visitez nos grandes expositions de cuisines. Apportez vos mesures!
Pas de transformation de cuisines ou de salles de bains sans une offre FUST!

ENTREPRISE GENERALE FUST

Pour votre salle de bains, cuisine, appartement ou maison! Pour toute nouvelle construction, rénovation ou transformation! Votre directeur des travaux FUST prend en charge toute la planification, l'établissement d'offres, permis de construire, la direction des travaux et de la main-d'œuvre, contrôles inclus. Le tout à un prix fixe garanti. Nous vous renseignerons volontiers!

La Chau-de-Fonds, Hyper-Fust (EG), bd des Eplatures 44, Neuchâtel, rue des Terreaux 5, Bienne, Hyper-Fust (EG), 039 26 16 50, 038 25 53 70

rte Soleure 122, Yverdon, rue de la Plaine 5, EG = (Succursales cuisines / salle de bains avec département Entreprise Générale), 032 52 16 04, 024 21 86 16

05 288 758 44

OFFRES D'EMPLOI

EMPLOIS FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli+Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/3006342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 40 fr. 80 pour 6 mois et 50 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Positions supérieures

Conseiller/ère technologique (télécommunications)

Conseiller/ère technologique (télécommunications) à la Mission suisse auprès des Communautés européennes à Bruxelles. Principalement dans le domaine des télécommunications, des technologies de l'information, ainsi que de la télématique, assurer le suivi de la politique de l'Union Européenne et de ses Etats membres en général, ainsi que de leurs politiques de la recherche et de l'innovation. Rassemblement d'informations de nature tant technique et scientifique que politique, réglementaire, industrielle et commerciale. Fonction de point de contact entre milieux suisses intéressés et instances compétentes de l'UE. Formation universitaire de préférence en télécommunications ou formation équivalente. Expérience scientifique et technique dans le domaine des télécommunications (p.ex. opérateur, industrie ou encore recherche). Faculté d'analyse et de synthèse dans une réflexion prospective. Facilité de contacts; esprit de collaboration. Maîtrise des langues officielles et de l'anglais.

Engagement pour 2 ans, renouvelable.

Lieu de service: Bruxelles
Département fédéral des affaires étrangères, Secrétariat général/Logistique, Eigerstrasse 73, 3003 Berne

Un/une spécialiste du système MVS

Le centre d'exploitation de l'Office fédéral de l'informatique cherche un/une spécialiste du système MVS, pour lui confier la gestion autonome du MVS ou d'autres de ses composantes (IMS, CICS ou Storage Management). Le centre traite, au moyen d'un ES/9000-821 et R63 fonctionnant sous MVS/ESA 5.1, un grand nombre d'applications pour le compte de l'ensemble de l'administration fédérale. Les grands défis de notre équipe pour les prochaines années sont une automatisation étendue, l'extension de l'environnement Sysplex et l'intégration des mondes MVS et UNIX. Nous demandons des connaissances en matière de programmation ou de gestion de données du système MVS, la capacité d'assumer des responsabilités et de s'adapter au rythme d'activité de l'entreprise. Enfin, le poste proposé peut exceptionnellement imposer de travailler en dehors de l'horaire usuel. Nous vous offrons la possibilité, en travaillant dans un environnement de systèmes complexes, de parfaire vos connaissances en matière de traitement électronique de données et de vous intégrer dans un team dynamique au sein d'un service clé de l'administration fédérale. Langues: l'allemand ou le français, bonnes connaissances de l'autre langue et de l'anglais. Les candidatures féminines seront particulièrement appréciées.

Lieu de service: Berne
Office fédéral de l'informatique, service du personnel, Feldeggweg 1, 3003 Berne, Réf. ST/Storage

Un/une juriste

Collaborateur/trice de la Section du droit européen et des affaires internationales de l'Office fédéral de la justice. Etude des problèmes de comptabilité entre le droit européen et le droit suisse. Participation à des réunions sur les plans national et international. Formation juridique complète. Expérience professionnelle et formation complémentaire en droit européen. Aisance dans la rédaction. Sens des contacts et goût pour le travail en équipe. Langues: le français, avec de bonnes connaissances de l'allemand et si possible de l'anglais. Les candidatures féminines sont particulièrement souhaitées. La préférence sera donnée aux candidatures jugées appropriées des personnes qui sont actuellement au service de la Commission suisse de recours en matière d'asile et dont les postes seront supprimés.

Le poste est pour l'instant limité au 31.12.1996.

Lieu de service: Berne
Poste à temps partiel: 80%
Office fédéral de la justice, Section du personnel, des finances et du service de l'exploitation, Palais fédéral ouest, 3003 Berne, 031/322 41 40, M. Boillat

Adjoint/e scientifique

Activité variée et indépendante au sein de la Division de la planification de l'armée. Assurer la suppléance du chef du Service de la planification des études prospectives. Etudier les bases de la planification et les structures prospectives pour le développement à moyen terme de l'armée. Coopérer avec les universités et les instituts scientifiques en Suisse et à l'étranger, ainsi qu'avec les organes de planification d'autres unités administratives du DMF. Prendre part aux organismes de projet et diriger des groupes de travail. Etudes universitaires complètes. Officier d'état-major général ou officier supérieur. Intérêt pour les questions de politique de sécurité, de structures sociales et militaires. Langue: le français ou l'allemand, très bonnes connaissances de l'autre langue. Bonnes connaissances de l'anglais.

Lieu de service: Berne
Etat-major général, section service du personnel, 3003 Berne, Réf. 7.5

Un/une juriste

Collaborateur/trice de la Section du droit européen et des affaires internationales de l'Office fédéral de la justice. Etude des problèmes de comptabilité entre le droit européen et le droit suisse. Participation à des réunions sur les plans national et international. Formation juridique complète. Expérience professionnelle et formation complémentaire en droit européen. Aisance dans la rédaction. Sens des contacts et goût pour le travail en équipe. Langues: l'allemand, avec de bonnes connaissances du français et si possible de l'anglais. Les candidatures féminines sont particulièrement souhaitées. La préférence sera donnée aux candidatures jugées appropriées des personnes qui sont actuellement au service de la Commission suisse de recours en matière d'asile et dont les postes seront supprimés.

Lieu de service: Berne
Office fédéral de la justice, Section du personnel, des finances et du service de l'exploitation, Palais fédéral ouest, 3003 Berne, 031/322 41 40, M. Boillat

Un/une juriste

Collaborateur/trice dans la section Affaires juridiques, invalidité et procédure. Traiter des questions exigeantes de droit, de compétence et de procédure concernant les prestations de l'assurance-invalidité. Activité dans le cadre d'une autorité de surveillance des assurances sociales (préparation de textes législatifs, service juridique, examen de la gestion des organes de l'AI). Coordination avec les autres branches des assurances sociales et le droit de l'UE. Etudes universitaires complètes de droit, de préférence un brevet d'avocat. Connaissances en informatique souhaitées. Langues: l'italien, avec de très bonnes connaissances du français et si possible de l'allemand. Afin d'augmenter la part des femmes au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Lieu de service: Berne
Poste à temps partiel: 50%
Office fédéral des assurances sociales, Personnel et formation, Effingerstrasse 33, 3003 Berne, 031/322 92 10, Patricia Zurkinden, Réf.: IV, 46

Adjoint/e

à la Section de la planification et de la conduite logistique au sein de la Division de la conception logistique et de la conduite/suppléant/e du chef de section. Développement et extension de la doctrine de la logistique de l'armée sur la base de la doctrine d'engagement. Traitement des normes conceptionnelles pour l'échelon opératif. Initialisation et examen des concepts techniques de la logistique. Analyse de la logistique civile et examen des possibilités d'application aux besoins militaires. Officier d'état-major général au bénéfice d'une formation universitaire (branche phil.hist.). Aisance à s'exprimer oralement et par écrit. Sens développé de la synthèse. Bonnes connaissances du français et de l'anglais.

Lieu de service: Berne
Etat-major général, section service du personnel, 3003 Berne, Réf. 6.6

Un/une ingénieur EPF

Un/une ingénieur en génie civil à la division principale des travaux du 1^{er} arrondissement des CFF, à Lausanne. Ce/cette nouveau/elle collaborateur/trice se verra confier l'étude et/ou la conduite de travaux de renouvellement et d'entretien d'installations fixes dans le domaine ferroviaire. Il/elle sera également associée à l'étude et à la réalisation de grands projets. Activités variées et formation assurée par des stages dans divers services. Diplôme d'ingénieur EPF en génie civil; quelques années d'expérience seraient un avantage; de langue française ou allemande; bonnes connaissances de l'autre langue; habile négociateur/trice; bonnes connaissances en informatique. Afin d'augmenter la part des femmes, leurs candidatures seraient particulièrement appréciées.

Lieu de service: Lausanne
Direction d'arrondissement I CFF, section du personnel - CIP, case postale 345, 1001 Lausanne

Un/une chef de l'état-major

Le/la chef de l'état-major sera appelé/e à conduire l'état-major de direction; à participer aux séances de la direction; à coordonner les travaux internes et externes à l'Office pour la direction; à préparer les dossiers destinés au Département, au Conseil fédéral et au Parlement; à suivre les activités des commissions parlementaires, du Parlement et du Conseil fédéral; à planifier les travaux de l'Office; à conseiller et appuyer la direction dans les domaines de la coordination, de la politique et de la stratégie de l'Office. Le/la candidat/e idéal/e sera en possession d'un titre universitaire; aura une expérience de la politique; des connaissances de l'administration et le sens de la communication. Il/elle fera preuve d'un esprit de synthèse et de capacités d'organisation. Elle/il se montrera capable de diriger une équipe. Langues: le français ou l'allemand avec une maîtrise parfaite de l'autre langue et de bonnes connaissances de l'anglais et de l'italien. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Lieu de service: Berne
(dès 1997 Ittigen)
Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, service du personnel, Hallwylstrasse 4, 3003 Berne, Réf.: DEPPARL

Traducteur/trice italophone

Vous traduirez, pour notre office et les stations fédérales de recherches agronomiques, la correspondance ainsi que des textes divers, tels que circulaires, commentaires de modifications de loi mises en consultation, communiqués de presse, rapports, instructions, règlements, etc., de l'allemand et du français vers l'italien. Vous êtes titulaire d'un diplôme de traducteur/trice et avez de l'expérience professionnelle. La préférence est donnée aux candidats et candidates de l'Office fédéral de l'agriculture (stations de recherches incluses).

Lieu de service: Berne
Poste à temps partiel: 50%
Office fédéral de l'agriculture, service du personnel, Mattenhofstrasse 5, 3003 Berne, Réf. Übersetzung

Informaticien/ne ET ou formation analogue

Afin de consolider notre équipe, pour la planification, l'exploitation et la maintenance de la bureautique. Cette activité comprend l'entretien des systèmes et l'assistance aux utilisateurs. Etudes ET achevées dans le domaine de l'informatique ou formation analogue. Expérience professionnelle dans les domaines de la bureautique, PC-LAN et MS Office. Des connaissances du réseau Novell Netware ainsi que de l'assistance aux utilisateurs présentent un avantage. Esprit d'initiative et intérêt pour le travail en équipe sont indispensables pour cette activité. Langues: l'allemand, le français ou l'italien, avec de bonnes connaissances des autres langues. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Lieu de service: Berne
Département fédéral des affaires étrangères, Secrétariat général/Logistique, Eigerstrasse 73, 3003 Berne

Collaborateur/trice spécialiste

Collaboration aux travaux de coordination à la Section de la planification et de la conduite logistique de la Division de la conception logistique et de la conduite. Veiller au maintien de l'emploi uniforme des notions dans l'armée. Coordination de la logistique de l'armée avec les partenaires extérieurs au DMF à l'échelon stratégique. Emission de directives en vue de la collaboration des secteurs opératifs avec les partenaires civils. Coopération à la gestion des données. Officier au bénéfice d'une formation dans le domaine économique ou technique (p.ex. diplôme commercial) et d'une formation subséquente dans le secteur administratif (p.ex. cours supérieurs pour fonctionnaires fédéraux). Bonnes connaissances en matière de défense générale. Bonnes connaissances de l'allemand et du français.

Lieu de service: Berne
Etat-major général, section service du personnel, 3003 Berne, Réf. 6.11
05-293600/4x4

DEMANDES D'EMPLOI

Contrôleur technique

CFC d'horloger praticien et plusieurs années d'expérience cherche place. Ecrire sous chiffre L 165-737215 à Publicitas, case postale 150, 2900 Porrentruy 2.

165-737215

Police-secours: 117

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

URGENT! ENTREPRISE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

cherche tout de suite

couturières

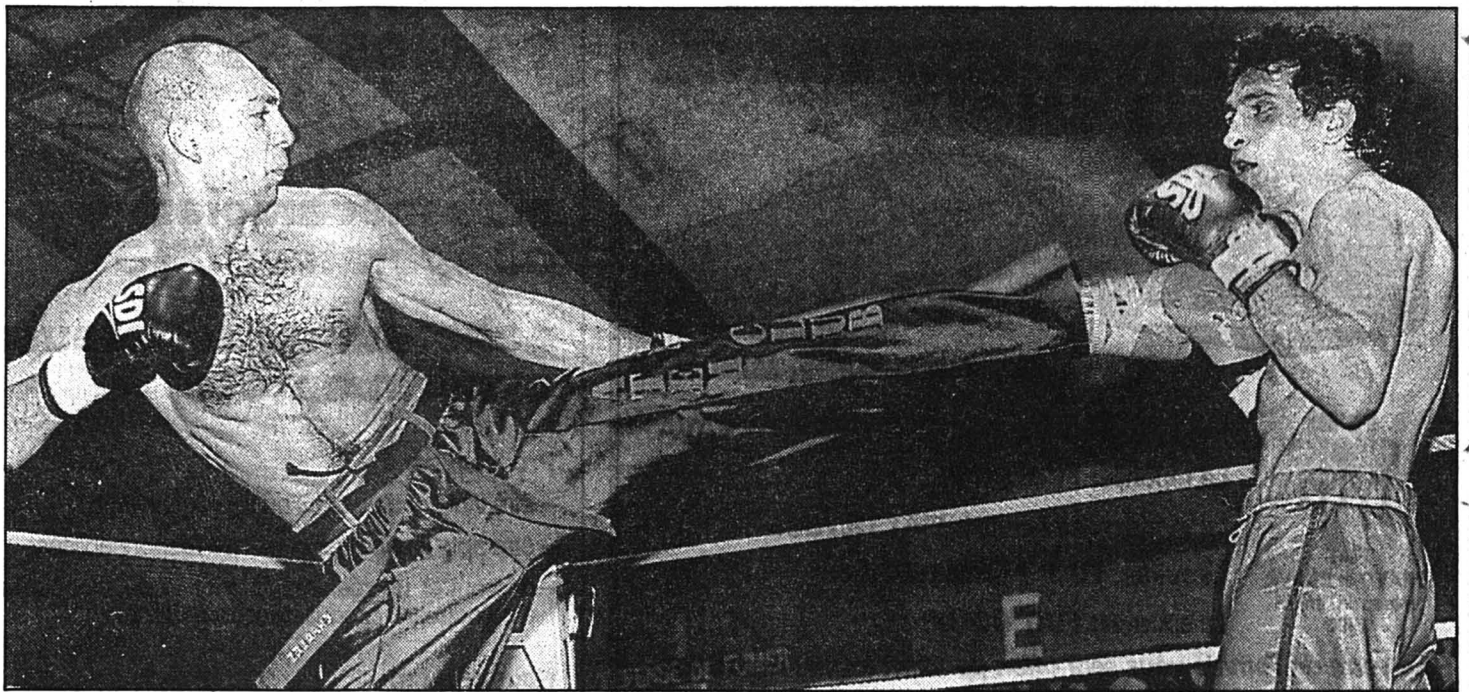
sur bracelets cuir.

039/41 39 79 (M. Mentha).

Publicité intensive, Publicité par annonces

Full-contact - Aubry décroche une ceinture européenne ISKA Parmi les grands

Remarquable Charles Aubry. Hier soir dans un Pavillon des sports occupé par quelque 500 personnes, l'athlète de l'Atemi Power Club du Locle s'est emparé de la ceinture européenne des superlégers (-64,500 kg), version ISKA, de loin la fédération la plus crédible en full-contact. Avant de pouvoir pavoiser, le Loclois n'a pas eu la vie facile face au Belge d'origine turque Ygin Osman. C'est principalement grâce à ses poings - ses coups de pied n'étant pas sa force maîtresse, on s'en est encore aperçu hier soir - que Charles Aubry a forcé la décision. Aux points. Au terme des dix rounds de deux minutes, le verdict des juges fut sans appel: 3-0 pour «Charly». Bing!



Charles Aubry - Ygin Osman

Le Loclois a décroché la timbale au terme d'un superbe combat.

(Impar-Galley)

fond pour ravir l'esthète. La réussite fut totale.

DROITE MEURTRIÈRE

Comme il fallait un peu s'y attendre, Charles Aubry a démarré le combat de façon timide. Les experts appellent ça les traditionnels rounds d'observation. Les trois premières reprises ont permis de s'apercevoir qu'Osman n'avait pas débarqué à La Chaux-de-Fonds pour rendre une ultime visite aux ours du Bois du Petit-Château. Non. Le Belge a cherché d'emblée à se faire respecter et il y est parvenu. Aubry a d'ailleurs été averti par l'arbitre au deuxième round.

A partir de la quatrième reprise, Charles Aubry a commencé à montrer les crocs: Ses coups

étaient beaucoup plus libérés. C'est principalement grâce à sa droite meurtrière que le Loclois est parvenu à prendre le dessus. Mais comme Osman n'était pas le premier venu, Aubry a dû se faire une raison. Ce titre de champion d'Europe, il allait le décrocher, mais avec de la patience. Lors des trois derniers

rounds, le Loclois n'a pas forcément cherché le k.-o. Attention: il ne s'est pas contenté de voir venir, mais une certaine prudence s'imposait. Ce fut payant.

Au décompte final, Charles Aubry a fait l'unanimité auprès des trois juges. Le juré belge l'a déclaré vainqueur par 99,5

points contre 97,5. Itou pour le juré espagnol (99 - 96,5) et le juré suisse (99,5 - 97,5). De par ce décompte, on aura compris que la bataille fut acharnée. Mais que Charles Aubry fut un poil meilleur qu'Ygin Osman. Un point c'est tout.

«J'ai reçu un ou deux coups, devait déclarer le nouveau champion d'Europe. Je m'attendais à un combat acharné. Ce fut le cas. J'ai gagné, c'est formidable, mais Osman fut de loin l'adversaire le plus coriace que j'aie eu à rencontrer jusqu'à ce jour.»

Le mérite de Charles Aubry est donc d'autant plus grand!

G.S.

● Avec le soutien de «L'Impartial»

Attendre pour voir

Désormais détenteur d'un titre européen ISKA, Charles Aubry peut, comme on dit, voir venir. Et si l'on parlait d'un titre mondial... «Pour le moment, a déclaré le Loclois, je n'en sais trop rien. Je vais me contenter de voir venir. Mais il est clair que jusqu'à la fin de l'année, j'étudierai avec attention toutes les propositions qui me seront faites.»

Et si 1996 était l'année Aubry...

G.S.

Oppliger à FR Gottéron - Le HC FR Gottéron (LNA) a engagé pour deux ans le centre Patrick Oppliger (21 ans, 1,82 m/81 kg), meilleur «compteur» suisse de LNB durant la saison régulière du championnat écoulé avec le HC La Chaux-de-Fonds. Avec Bozon, Shirajev et Stehlin, le HCC perd ainsi un quatrième joueur de son premier bloc magique. (si)

Hockey sur glace

Le choix de Schenk

Le coach national Simon Schenk a publié la liste des vingt-trois sélectionnés pour le premier des deux matches de qualification olympique que disputera la Suisse la semaine prochaine, mercredi à Jesenice contre la Slovénie.

Le Bernois sera privé pour cette rencontre des défenseurs Samuel Balmer et Tiziano Gianini, suspendus, mais qui pourraient faire leur retour samedi à Rapperswil face à la Hollande.

Par rapport à la dernière sortie de l'équipe nationale, en février contre la même Slovénie et le Danemark, ont disparu, outre Balmer et Gianini, Thomas Vrabec (blessé), Verjan Ivankovic (Team Suisse) et Björn Schneider. Font leur réapparition les défenseurs Marco Bayer, Martin Bruderer et Marco Klöti (tous Klöten), ainsi que les attaquants Felix Hollenstein (Klötten), Michael Zeiter (Zurich) et Christian Weber (Davos).

Mordu à un coude par un chien il y a huit jours, le capitaine Hollenstein sera néanmoins au rendez-vous de Rapperswil lundi. Peter Jaks, victime d'un début de déchirure à un ligament interne du genou lors des entraînements à Davos, pourra également tenir sa place la semaine prochaine.

LA SÉLECTION

Gardiens: Pauli Jaks (Ambri-Piotta), Reto Pavoni (Klötten).

Défenseurs: Marco Bayer (Klötten), Sandro Bertaggia (Lugano), Martin Bruderer (Klötten), Marco Klöti (Klötten), Sven Leuenberger (Berne), Martin Steinegger (Berne), Gaëtan Voisard (Berne), Andreas Zehnder (Zurich).

Attaquants: Manuele Celio (Klötten), Nicola Celio (Ambri-Piotta), Patrick Fischer (Zoug), Felix Hollenstein (Klötten), Patrick Howald (Berne), Peter Jaks (Ambri-Piotta), Sandy Jeannin (Zurich), Marcel Jenni (Lugano), Harry Roggenmoser (Rapperswil), Frédéric Rothen (Klötten), Reto von Arx (Davos), Christian Weber (Davos), Michael Zeiter (Zurich). (si)

BANCO JASS

- ♥ 6, 9, R
- ♣ 8, V, D
- ♦ 7, 9, V, D
- ♠ 8, 9

Rallye - Ambitions mondiales pour Olivier Burri Une barre placée très haut

Le Prévôtois Olivier Burri et son compère Christophe Hofmann reviennent sur la scène des rallyes. En guise d'entraînement ils prendront part, les 12 et 13 avril prochains, au Critérium jurassien, deuxième manche du championnat suisse. Ensuite c'est en Corse, fin avril, qu'ils iront user leurs pneus lors d'une épreuve mondiale.

C'est avec un resplendissant sourire qu'Olivier Burri a annoncé la mise sur pied d'un programme d'envergure planétaire. Grâce à l'appui financier de l'entreprise biennoise «Joss Watch» le quadruple champion suisse sort donc d'une courte retraite. Pour tenter la grande aventure, Burri et Hofmann ont

porté leur choix sur une «Subaru Impreza Groupe A». Une monture identique à celle qui a enlevé le titre mondial aux mains de Colin Mc Rae l'an dernier.

L'écurie italienne ART, réputée dans le milieu, assurera la préparation et la maintenance. Pour le garagiste de Belprahon, l'avenir à court terme se présente donc sous les meilleurs auspices. Le challenge est toutefois d'importance: «Je dois apprendre à piloter différemment, la voiture n'a pas du tout le même comportement que ma Ford Escort». Pour ce faire les deux compères vont passer une vingtaine de jours sur l'île de Beauté, en reconnaissance.

«Nous passerons six fois dans

chaque épreuve», explique Christophe Hofmann. Entre deux escapades, les compères se retrouveront au Jura avec des objectifs très clairs dévoilés par le navigateur: «Nous participons pour gagner, comme à chaque course, mais nous mettrons l'accent sur la connaissance de la voiture». Un galop d'entraînement qui devrait permettre d'étalonner les possibilités de Burri avec la Subaru. En point de mire, la Corse est une barre placée très haut.

«Nous voulons faire mieux que notre septième place au Monte Carlo 1993», Olivier Burri visera donc une cinquième place finale, synonyme de caution pour la suite de sa saison 1996. (f)

Ski nordique - Championnats suisses Derniers titres

Ce week-end, à Klosters, le troisième volet des championnats nationaux décrètera les titres des longues distances, en style classique. André Jung (Adelboden/50 km) et Sylvia Honegger (Entlebuch/30 km) défendront leur bien.

En fin de saison, et plus encore dans une épreuve avec départ en ligne, le pronostic est difficile. Certains sont fatigués par un long hiver, d'autres tentent de se (re)mettre en évidence par un coup d'éclat de dernière minute. Christophe Frésard sera, une nouvelle fois, le principal atout

du Giron jurassien même si le Taïgnon part un peu dans l'inconnue: «Je n'ai jamais disputé une épreuve de 50 km en style classique. Donc, je ne sais pas où je pourrai me situer.» (si, imp)

PROGRAMME

Aujourd'hui
09.00 15 km (style libre) juniors filles.
10.00 30 km (style libre) juniors.
Demain
09.00 50 km messieurs (style classique).
09.05 30 km dames (style classique).
Toutes les courses en ligne.

LA PREUVE PAR SEPT

Et à part ça..?

Conversation entre deux Chaux-de-Fonniers hier après-midi sur le Pod:

- Salut ça va, t'as bien fêté cette promotion mardi soir?

- C'iao, ouf, tu vois comment...

- Ben ouais quoi, on ne monte pas en LNA tous les jours.

- T'as raison. On n'allait pas manquer une fête pareille.

- Ouais, ouais. Et à part ça, ça va?

- Ouais, ouais. Et toi, à part ça?

- Tu vois, à part ça, il y a eu ce match de l'équipe de Suisse de football, mais bon je n'ai même pas regardé.

- Moi, non plus. Je crois aussi que Rosset

s'est fait éliminer à Key Biscane, mais je ne suis pas sûr.

- Franchement, je n'en sais rien et pour tout te dire, je m'en f...

- On est deux. A propos, t'étais là jeudi soir, je ne t'ai pas vu?

- Forcément que j'étais là. Mais il y avait tellement de monde.

- C'était fou, qué?

- Comme tu dis, fou!

- Sacrée semaine qu'on a eue.

- Ouais, sacrée!

- Bon et à part ça?

- A part ça: on est en Ligue A, on est en Ligue A...

Julian CERVIÑO

BRAVO LES GARS!!!

Les cars WITTWER félicitent le HCC pour sa promotion et lui souhaitent... Bonne route en LNA

LA FÊTE CHEZ FIAT

LE GARAGE DU VERSOIX
VOUS INVITE À SON EXPOSITION

Samedi 30 et dimanche 31 mars 1996

à la Halle Freiburghaus

Fritz-Courvoisier 61 - La Chaux-de-Fonds

**FIAT BRAVO. FIAT BRAVA.
LE CHOIX.**



LA PASSION NOUS ANIME. **FIAT**



FIAT
BRAVO et BRAVA
voiture de l'année
1996

Les voitures de l'année: FIAT BRAVO-BRAVA

La réponse: FIAT PUNTO

Le monospace familial: FIAT ULYSSE

Le spider: FIAT BARCHETTA

La sportive: FIAT COUPÉ

Le verre de l'amitié vous sera offert pendant toute l'exposition.

Pendant toute la fête, vous pourrez déguster un délicieux sandwich à la «porchetta»

GARAGE DU VERSOIX - Mauro Proietti
Tél. 039/28 69 88 - La Chaux-de-Fonds

132-785802

FIAT

Entreprise région Neuchâtel, cherche

chauffeur de car

Faire offre avec CV sous chiffre U 28-46163 à Publicitas,
case postale 1471, 2001 Neuchâtel.

28-46163

Entreprise horlogère de l'Arc jurassien cherche à engager plusieurs collaborateurs qualifiés:

régleur s/décolleteuse TORNOS ENC 75

polisseurs

aide-mécanicien ou opérateur CNC

acheteur ou acheteuse expérimenté(e)

Profil souhaité:

- être titulaire d'un CFC ou titre équivalent;
- être apte à assumer certaines responsabilités;
- démontrer un réel intérêt pour le développement d'un nouveau produit haut de gamme.

Nous offrons:

- place stable pour tout candidat sérieux;
- poste de travail autonome dans un petit groupe;
- salaire en rapport avec les exigences du poste;
- prestations sociales d'une entreprise moderne.

Faire offres sous chiffre S 132-786046, à Publicitas,
case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-786046/4x4

VIGIER

La production de ciment: notre métier!

Nous recherchons pour tout de suite ou à convenir:

1 graisseur

Suisse ou étranger avec permis d'établissement C.

Age souhaité: 25 à 40 ans.

Nous demandons:

- CFC;
- homme de confiance avec esprit d'initiative pour l'ordre et la propreté, sans qualifications spéciales mais ayant quelques notions de mécanique et de l'intérêt pour les travaux manuels;
- langue française ou allemande avec notions de l'autre langue.

Nous offrons:

- les prestations d'une entreprise moderne;
- des moyens de travail de technologie avancée;
- un cadre et une ambiance de travail agréables.

Les intéressés sont priés d'envoyer leur candidature avec les documents usuels ou de téléphoner à:

Ciments Vigier SA
Département du personnel
2603 Péry-Reuchenette
☎ 032/960 300

6-111640

LA TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE

cherche à engager pour sa rédaction neuchâteloise

un(e) secrétaire/assistant(e) de production

Goût du travail en équipe.

Connaissance du milieu audio-visuel avec:

- maîtrise sténo et dactylo;
- maîtrise informatique Windows (Word, File Maker et Excel);
- notion comptabilité.

Il est en outre demandé:

- le sens de l'organisation;
- le sens du contact;
- le sens de l'initiative;
- bonne connaissance du canton de Neuchâtel;

Nationalité suisse.

Curriculum vitae complet, références et photo à adresser à:

Télévision Suisse Romande
Service du personnel
Case postale 234, 1211 Genève 8.

28-46061

OFFRES D'EMPLOI

GRAND CONSEIL

Election judiciaire complémentaire

Appel de candidatures

Le titulaire actuel étant élu à une autre fonction de la magistrature, un poste de

suppléant(e) des assesseurs de l'autorité tutélaire pour le district du Locle

est mis au concours.

La fonction d'assesseur-suppléant de l'autorité tutélaire représente une occupation irrégulière, à temps très partiel (revenu annuel non garanti, d'environ 1000 francs en moyenne).

Pour être éligible, il faut être de nationalité suisse, avoir l'exercice des droits civils (être âgé de plus de 18 ans) et ne pas être frappé d'inéligibilité par jugement. En cas d'élection, le domicile neuchâtelois est obligatoire.

Les personnes intéressées à ce poste et remplissant les conditions légales pour l'occuper sont invitées à faire acte de candidature. Elles voudront bien adresser leur offre, accompagnée d'un curriculum vitae, au président du Grand Conseil par l'intermédiaire de la chancellerie d'Etat, Château, 2001 Neuchâtel 1.

Les candidats qui se seront annoncés jusqu'au 15 avril 1996 seront reçus, s'ils le souhaitent, par une délégation de la commission législative qui, le cas échéant, leur adressera une invitation à se présenter lundi 8 mai, dans l'après-midi, au Château de Neuchâtel.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'autorité tutélaire du district du Locle, ☎ 039/31 50 22.

Neuchâtel, le 29 mars 1996.

Chancellerie d'Etat

28-46046

VIGIER

La production de ciment: notre métier!

Nous recherchons pour entrée en service en août/
septembre 1996 ou date à convenir:

1 mécanicien ou mécanicien de précision

pour travaux sur tours, fraiseuses, raboteuses, perceuses conventionnels.

Suisse ou étranger avec permis d'établissement C.

Age souhaité: 25 à 35 ans.

Nous demandons:

- CFC;
- quelques années d'expérience;
- langue française ou allemande avec notions de l'autre langue.

Nous offrons:

- les prestations d'une entreprise moderne;
- un cadre et une ambiance de travail agréables.

Les intéressés sont priés d'envoyer leur candidature avec les documents usuels ou de téléphoner à:

Ciments Vigier SA
Département du personnel
2603 Péry-Reuchenette
☎ 032/960 300

6-111641

Nivarox-Far SA



Afin de renforcer notre service des méthodes pour le secteur horloger, nous cherchons

un agent de méthodes

Nous demandons:

- une formation d'horloger
- une expérience de quelques années dans un bureau de méthodes

- une aptitude à utiliser un système informatique

Nous offrons:

- une place stable dans une entreprise en plein développement

- des conditions de travail agréables au sein d'une petite équipe

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs offres de service écrites à:

Nivarox-Far SA
avenue du Collège 10
2400 Le Locle
A l'att. de M. Eric RoCHAT
chef du personnel

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

SMH

Nouveau restaurant
à La Chaux-de-Fonds cherche

gérant avec patente

☎ 039/28 85 24 entre 8 et 9 h 30

132-785979

ADIA
POSTE FIXE 039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT,
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous recherchons

EMPLOYÉE DE COMMERCE français/suisse-allemand

département service après-vente.

Nous demandons:

- Connaissances Word et Excel
- Sens des responsabilités
- Contacts aisés avec la clientèle.

Pour tout renseignement,
appeler M. de Bortoli.

Sponsor officiel
du HCC

Système de Qualité Certifié
SGS
ISO 9002/EN 29002
Reg. N° 11735-01



Vous désirez faire paraître une annonce?
Au guichet Publicitas, vous pouvez désormais
aussi payer avec la carte EC et la Postcard.

PUBLICITAS

Place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

Cyclisme - Semaine catalane: triomphe d'Alex Zülle

Quatre ans après

Cuche «champion» de France - Le Neuchâtelois Didier Cuche, a enlevé aux Ménuires le super-G des championnats de France, avec quatre centièmes d'avance sur Xavier Fournier, nouveau champion national. Le vainqueur de la Coupe du monde de descente, Luc Alphard, a pris la quatrième place à 0"33. Le titre féminin est revenu à régine Cavagnoud. (si)

GRAND 7

Combinaison gagnante
1 - 4 - 4 - 3 - 4 - 4 - 4.

Rapports pour 20 centimes

Sept gagnants: tirelire.

Six gagnants: 5061,50 fr.

Cinq gagnants: 109,70 fr.

Quatre ans après y avoir fêté son premier succès professionnel dans un Tour, le Suisse Alex Zülle a de nouveau remporté la Semaine catalane. Au classement final, le chef de file de l'équipe «ONCE» précède son coéquipier espagnol Iñigo Cuesta de 1'20".

Zülle a également remporté l'ultime contre-la-montre couru sur 11,8 km en côte au Montjuïc barcelonais, où il a devancé un autre de ses coéquipiers, Mel-

chor Mauri, deuxième à 25", et le vainqueur de Tirreno - Adriatico, Francesco Casagrande (It), troisième à 28". Vainqueur l'an passé, l'Italien Francesco Frattini a rétrogradé de la deuxième à la quatrième place finale, en terminant sixième de l'étape. Maintenant, Alex Zülle va observer une pause de dix jours, avant de s'aligner, comme favori encore, au Tour du Pays bas-

que. Dixième du contre-la-montre final en côte, le Vaudois Laurent Dufaux a fini la course à la sixième place (il y fut déjà 2e et 3e), ne se ressentant plus des effets de sa chute de Paris - Nice. Miguel Indurain, quant à lui,

continue la progression à sa main.

Cinquantième du contre-la-montre, il a concédé 2'22" au Saint-Gallois. Au classement final, le quintuple vainqueur du Tour de France figure en septante-sixième position seulement. Champion du monde en titre, Abraham Olano, septième du contre-la-montre et septième final, jouit d'une forme plus avancée.

La demi-étape du matin a été remportée au sprint par l'Italien Stefano Zanini (Gewiss), qui a réussi à damer le pion au triple vainqueur d'étape de la Semaine catalane, l'Allemand Erik Zabel (2e).



Alex Zülle

Le Saint-Gallois a signé un nouveau succès en Catalogne. (Keystone)

Jalabert encore forfait

Le Français Laurent Jalabert (ONCE) a officiellement déclaré forfait pour le Critérium international de la route, qui doit avoir lieu ce week-end sur les routes du Tarn. Handicapé par une douleur au genou gauche, consécutive à une chute dans le récent Paris-Nice qu'il a remporté, Laurent Jalabert a préféré renoncer à participer à cette course qui débutera aujourd'hui à Gaillac et se terminera à Castres demain.

Déjà forfait pour la classique Milan - San Remo le week-end dernier, «Jaja» souhaitait «défendre correctement ses chances». Estimant sa préparation imparfaite et ressentant encore une douleur au genou, le Français a officialisé son forfait. L'an dernier, Laurent Jalabert avait remporté le Critérium international de la route après s'être adjugé Paris - Nice et Milan - San Remo. (si)

CLASSEMENTS

Semaine catalane. Cinquième étape. Première demi-étape, Casa Parradellas - Sant Cugat (74 km): 1. Zanini (It) 1 h 37'16" (45,746 km/h). 2. Zabel (All) m.t. 3. Wüst (All) m.t. 4. Bon-tempi (It) à 2". 5. Virenque (Fr). 6. Zülle (S). 7. Olano (Esp). 8. Frattini (It). 9. van Heeswijk (Be). 10. McEwen (Aus). Puis: 17. Dufaux (S) m.t.

Deuxième demi-étape, contre-la-montre à Barcelone (11,8 km): 1. Zülle (S) 15'42" (45,095 km/h). 2. Mauri (Esp) à 25". 3. Casagrande (It) à 28". 4. Cuesta

(Esp) à 31". 5. Zanini (It) à 37". 6. Frattini (It) à 43". 7. Olano (Esp) à 52". 8. Montoya (Esp) à 54". 9. Noè (It) à 55". 10. Dufaux (S) à 56".
Classement général final: 1. Zülle (S) 21 h 31'45". 2. Cuesta (Esp) à 1'20". 3. Casagrande (It) à 1'27". 4. Frattini (It) à 1'32". 5. Della Santa (It) à 2'31". 6. Dufaux (S) à 2'33". 7. Olano (Esp) à 2'39". 8. Noè (It) à 2'45". 9. Jimenez (Esp) à 3'00". 10. Mauri (Esp) à 3'08". (si)

PMUR

Demain à Auteuil, Prix Predicateur (haies-handicap, réunion I, 3e course, 3900 m, 15 h 35).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	POIDS	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION	
1	Cabernet	69,5	P. Chevalier	M Rolland	36/1	6o3o1o	5	IMPAR-PRONO
2	Dioscoride	69,6	D. Bonilla	B. Secly	14/1	4o1o3o	5*	5*
3	Le-Million	69,5	Y. Fouin	J.-B. De Balanda	11/1	2o5o6o	4	4*
4	Aurocyos	68,5	J.-Y. Beaurain	B. Secly	8/1	0o2o1o	10*	10*
5	Alpha-Tauri	68	C. Pieux	E. Chevalier Du F.	6/1	6o1o1o	4	8
6	Pontiac-Brave	68	J.-P. Godet	E. Lellouche	12/1	6o2o1o	10	9
7	Pasquinoble	67,5	A. Kondrat	P. Lenogue	17/1	7o5oTo	8	15
8	Concor de la Forge	67	C. Aubert	A. Chelet	9/1	3oTo7o	10	11
9	Tideliosk	67	D. Vincent	B. Secly	13/1	Ao5o2o	8	12
10	Tour-du-Monde	66,5	E. Duverger	J. Peromingo	7/1	1o0o3o	15	*BASES
11	Marviah	65,5	T. Pelrerin	C. Lerner	14/1	9o4o4o	9	COUP DE POKER
12	Le-Mage	64,5	P. Julien	F. Belmont	10/1	2o3o1o	15	15
13	Accord-Parfait	64	X. Hondier	J. Barbe	28/1	Ao3o0o	15	AU 2/4
14	Sundar	64	T. Berthelot	E. Donguy	24/1	7p1p5o	11	5 - 10
15	Mister-Tri-Tri	63,5	F. Benech	M. Rolland	15/1	0o0o8o	12	AU TIERCÉ
16	River-Tyr	63,5	C. Gombeau	P. Carrez	29/1	6o8o7o	12	POUR 16 FRANCS
17	Alluted	63	J. Chesneau	E. Lellouche	16/1	2o9o7o	12	5 - 4 - X
18	Busted-Persian	63	D. Bressou	N. Madamet	27/1	4o4o5o	12	IMPAR-SURPRISE
							3	3
							2	4
							2	5
							3	7
							3	9
							3	1
							3	14
							3	15

Découvrez le monde des courses

Mercredi 3 avril à 20h00,
soirée d'initiation aux courses et aux paris.

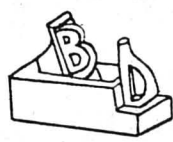
Venez nombreux au
restaurant «LE TERMINUS»
Avenue Léopold Robert 61 à LA CHAUX-DE-FONDS.



La Suisse est dans la course!

Menuiserie
Ebénisterie

Les hommes du bois



Bernard Ducommun et Fils S.A.

Menuiserie - Ebénisterie
Agencement de cuisines. Fenêtres PVC + bois
Rocher 20a - 2300 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 74 95 - Fax 039/26 45 62

132-771530



Menuiserie-Ebénisterie

Atelier de l'Hôtel-de-Ville

Walzer Frères S.A.

Fenêtres (bois, PVC) - Agencements - Rénovations

Hôtel-de-Ville 38
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 28 32 27
Fax (039) 28 01 41

132-770471



**Société Coopérative
de Menuiserie
La Chaux-de-Fonds**

Tél. 039/28 32 22

Fenêtres bois,
bois-métal,
rénovation et
ferro-system
fabriquées
par nos soins

132-771559



Maîtrise fédérale
Entreprise de menuiserie et ébénisterie
Fenêtres bois et bois métal - Escaliers - Cuisines
La Claire 1, Le Locle, ☎ 039/31 41 35, fax 039/31 36 25

157-716125

Rémi BOTTARI

Menuiserie - Agencement - Fenêtres bois + PVC

Rue Avocat-Bille 7-9 - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 37 33 - Fax 039/28 58 95

132-770888

DIVERS



VÉRANDAS bois/alu

- Fenêtres bois - alu - PVC
- Volets bois - alu
- Films de protection solaire

MENUISERIE
J.-M. SEURET

2764 COURRENDLIN
Tél. 066 35 53 02

Demandez nos offres performantes!

14-780609/4x4

SPECTACLES - LOISIRS

Le mot mystère

Définition: mélange bizarre, un mot de 8 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 25

E	E	A	A	E	E	R	E	R	R	E	S	S	A	P
T	L	C	T	U	H	A	B	E	O	N	E	E	P	E
M	R	C	H	A	N	C	E	T	C	G	D	R	M	C
E	T	O	Y	O	C	F	O	E	S	Y	H	P	R	A
E	C	L	Y	C	R	C	U	R	N	C	L	A	P	S
I	L	A	O	E	Y	P	U	A	P	O	P	Y	I	E
D	R	D	N	O	N	Y	S	Y	C	L	A	R	E	
E	E	E	N	E	A	T	C	E	R	O	I	C	E	E
M	E	R	T	L	I	H	P	T	N	N	H	Y	R	
E	T	A	E	E	O	I	M	E	N	A	T	T	E	C
R	Y	I	F	Y	T	E	D	O	C	A	H	R	A	U
E	R	T	E	A	A	E	R	O	H	T	E	L	P	A
H	A	R	P	E	I	R	A	G	V	A	I	N	E	Y
C	N	H	E	G	A	R	F	F	O	C	I	N	A	U
M	E	R	E	M	U	C	E	E	E	E	N	R	E	T

A Accolade
Aérer
Après
Athée
B Bahut
C Calice
Cancro
Chance
Chère
Choyer
Cocon
Coffrage
Cohue
Coyote
Cycle
Cyclone

D Cygne
E Dynastie
Echo
Ecumer
Employé
Epée
Epitaphe
Etayé
F Faire
Fard
Fraye
Frêne
H Harpe
L Lycée
M Médoc

N Mohair
Néant
Niais
Noyau
O Otocyon
P Parc
Passé
Pectine
Philtre
Physe
Plithore
Plinthe
Proche
Pylône
Pythie
R Rayon

S Recta
T Remédié
Terne
Tiare
Troyen
Tuyau
Tyran
V Vaine
Y Yacht
Yucca

roc-pa 321

AVIS OFFICIEL



OFFICE DES POURSUITES
DU VAL-DE-RUZ

**Vente d'un appartement
en propriété par étages
avec une place de parc dans garage collectif**

Date et lieu de l'enchère: le 15 mai 1996, à 15 heures,
à Cernier, Hôtel de Ville, salle du Tribunal.

Débiteur: Calame Emma à La Chaux-de-Fonds.

CADASTRE DE CERNIER

Désignation de la part de copropriété à vendre:
Parcelle 2366/L: «A Cernier» (Rue de l'Epervier 8A), appart-
tement: 2e étage, 4 1/2 pièces de 82 m² au total + cave de 2 m²
+ galetas de 13 m² + place de parc de 16 m² dans garage
collectif.

Estimations: cadastrale (1995): Fr. 221 000.-
de l'expert: Fr. 200 000.-

Désignation de la parcelle de base:

Parcelle 1044, habitation, garage, places-jardins de 538 m²
au total.

Vente requise par le créancier gagiste en premier rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du
rapport de l'expert: 16 avril 1996.

Aucun droit de préemption (art. 712c CCS) n'est annoté au
Registre foncier, ni mentionné dans le règlement de copro-
priété. Le bien est actuellement libre de bail.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil
(acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et
pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du com-
merce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédé-
rale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement
seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: sur rendez-vous préalable auprès de la gérance légale,
Fiduciaire J. Moy, aux Geneveys-sur-Coffrane,
☎ 038/57 12 20.

OFFICE DES POURSUITES
Le préposé: M. Gonella

28-43999



Gorges du Seyon

ROUTES NATIONALES SUISSES
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
Département de la gestion du territoire

SOUSSION

Dans le cadre des travaux de construction de la J20 entre
Valangin et Neuchâtel, le Département de la gestion du terri-
toire de la République et Canton de Neuchâtel met en sou-
mission les travaux de génie civil du tronçon à ciel ouvert
(section 1) d'une longueur de 530 mètres, comportant la réa-
lisation de 2 x 2 voies de circulation avec deux nouveaux
ponts remplaçant le Pont Noir actuel (lot 10 002).

L'appel d'offres portera essentiellement sur les quantités sui-
vantes:

Terrassement (cubes en place):	
Excavation en rocher	51 600 m ³
Excavation en terrain meuble	7 400 m ³
Remblais	4 600 m ³
Tirants d'ancrages, clous	3 100 m ³

Ouvrages d'art et murs de soutènement

(ponts de 45 m et 99 m):	
Béton	3 000 m ³
Coffrage	8 800 m ²
Armatures	340 to
Précontrainte	2 300 m ³
Micro-pieux	450 m ³
Etanchéité et revêtement en asphalte	1 600 m ²

Construction routière:

Couche de fondation:	7 300 m ³
Revêtement en béton bitumineux	4 380 to
Canalisations et caniveaux	2 450 m ³
Batteries de conduites industrielles	4 300 m ³

Un émoulement d'inscription fixé à Fr. 500.- est demandé aux
entreprises souhaitant obtenir le dossier de soumission. Ce
montant est à verser sur le ccp 20-73-3 de l'Etat de Neu-
châtel en faveur du compte No 14.43.501.00.

Les entreprises intéressées, fournisseurs et sous-traitants
compris, sont priés de faire parvenir leur inscriptions accom-
pagnées pour validation du récépissé de leur paiement jus-
qu'au vendredi 19 avril 1996, à l'adresse suivante:

SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES
Office des routes cantonales
Rue Pourtalès 13, case postale 1332
2001 Neuchâtel

en référant, dans leur correspondance, au lot 10 002 mis en
soumission.

Le chef du Département
de la gestion du territoire
P. Hirschy

28-45930



**Grande vente aux enchères
publiques**

L'Office des poursuites de Neuchâtel vendra le samedi 30 mars
1996 dès 9 heures au passage Max-Meuron 6-8, à Neuchâtel.

1 paroi murale blanche avec bar; 1 canapé d'angle cinq places;
1 télévision Philips avec meuble; 1 armoire trois portes en pin;
1 table basse en verre; 1 paroi murale blanche et bleu-pâle;
1 paroi murale en bois foncé; 1 paroi murale blanche; 1 meuble
en bois brun foncé; 1 table basse en bois brun foncé avec
catalles; 1 table basse en imitation marbre; 1 table basse en bois
brun foncé; 1 lot d'accessoires pour trains électriques; 1 meuble
en bois brun; 1 piano droit noir; 1 lot de vaisselle; 1 lampe avec
ped en laiton doré et abat-jour blanc; 1 lampe à quatre ampoules
avec pied en laiton doré; 1 lot de trois lampes; 1 fauteuil en cuir
vert; 1 tapis rouge, bleu et blanc; 1 tapis rouge; 1 tapis multico-
lore; 1 tapis rouge et beige avec des motifs de fleurs; 1 tapis gris
+ 1 petit tapis rouge; 4 petits tapis rouges avec des motifs blancs
et noirs; 1 table en chêne avec quatre chaises; 1 lit d'enfant à
barreaux; 1 table en bois avec quatre chaises; 1 bureau avec une
imprimante Hewlett-Packard; 7 bureaux avec chaises et ordina-
teurs Mitas 486 (serveur, écran et clavier); 1 bureau avec écran et
clavier Panasonic; 1 ordinateur central Mitas; 1 table blanche;
1 bureau, 1 armoire blanche; 1 ordinateur Microspot 486 SX
(serveur, écran et clavier); 1 imprimante Panasonic; 1 écran
Commodore 1936; 2 lots de cassettes; 13 lots de disques
33 tours; 1 appareil de mixage avec cassettes; 1 lot de bibelots;
1 lot de CD; 1 chaîne hi-fi + platine; 1 télévision SABA; 1 collec-
tion de pièces de monnaie; 23 lots de bracelets de montre en cuir;
1 lot d'aiguilles de montre; 10 lots de boîtiers de montre; 9 lots de
cadrans de montre; 25 chronomètres; 426 montres.

Conditions de vente: vente au comptant, sans garantie ni
échanges.

Ouverture du local de vente dès 8 h 30 pour visite.

Office des poursuites de Neuchâtel
M. Vallélian, préposé

28-45869



OFFICE DES POURSUITES DU VAL-DE-RUZ
**Vente d'un immeuble d'habitation
de sept appartements**

Date et lieu de l'enchère: le 15 mai 1996, à 16 heures, à
Cernier, Hôtel de Ville, salle du tribunal.

Débiteur: Schuepfer Laurent, à Boudry.

CADASTRE DE CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Article 2020. «Au Grand-Chépard» (Grand-Rue 10),
habitation de 187 m², place-jardin de 522 m², soit une
surface totale de 709 m².

1 appartement de 1 pièce; 5 appartements de 3 pièces;
1 appartement de 5 pièces; locaux communs.

Estimations: cadastrale (1995) Fr. 961 000.-
assurance incendie (1995) Fr. 1 100 000.-
de l'expert Fr. 1 100 000.-

Vente requise par le créancier gagiste en 1er et 2e rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du
rapport de l'expert: 22 avril 1996.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil
(acte de naissance, livret de famille) ou d'un passe-
port, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du
commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions
de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties
de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de
l'adjudication.

Visite: sur rendez-vous préalable auprès de la gérance
légale, Fiduciaire Isabelle Moy, aux Geneveys-sur-
Coffrane (☎ 038/57 12 20).

OFFICE DES POURSUITES
Le préposé: M. Gonella

28-45932

OFFRES SOUS CHIFFRES

Insérer une annonce sous chiffres permet de garder un
anonymat absolu.

Il se trouve cependant, que trop souvent encore, les cor-
respondants ne reçoivent pas, ou trop tardivement, des
réponses à leurs offres.

Il en résulte fréquemment des retards dans les dé-
marches qu'ils devraient poursuivre ailleurs et qui ris-
quent, de ce fait, de ne pas aboutir.

Il s'agit là d'un exemple, parmi d'autres ennuis suscités
par l'attitude de certains annonceurs.

Nous recommandons à tous ceux qui recourent à l'an-
nonce sous chiffres pour sa crédibilité et la sécurité
qu'elle donne, de répondre rapidement, même en
conservant l'anonymat, à toutes demandes reçues.

Publicitas, intermédiaire entre les uns et les autres, veille
au respect du chiffre et transmet scrupuleusement toute
correspondance aux intéressés, à l'exception, cepen-
dant, des propositions commerciales reçues en série qui
pourraient être décelées.

Il est d'autre part instamment recommandé à ceux qui
répondent aux annonces sous chiffres, de ne joindre à
leur envoi que des photocopies ou doubles des docu-
ments originaux qu'ils tiennent à faire valoir.

PUBLICITAS

IMMOBILIER

**A louer
grand appartement
de 4 pièces**

centre ville, libre tout de suite.
Fr. 1055.- avec chauffage
☎ 039/26 45 19 132-785700

**Cherche à louer tout de suite
appartement meublé**

Région La Chaux-de-Fonds ou
campagne avoisinante.
☎ 039/26 52 84. 132-786007

**À VENDRE
Magnifique appartement
de 5 pièces**

en duplex, dans le quartier nord-est de la
ville. Cuisine agencée, deux salles de
bains, cheminée de salon, coin à manger.
Pour tous renseignements, s'adresser
à **Géranica & Bolliger SA**
avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 33 77

MEMBRE
UNPI 132-785830

L'annonce, reflet vivant du marché

À VENDRE A La Chaux-de-Fonds
Aux Foullets

**MAGNIFIQUE
APPARTEMENT DE 6 PIÈCES**

Dans petit immeuble résidentiel de cons-
truction soignée avec ascenseur, à proxi-
mité des transports publics.
Surface habitable: 160 m² env. avec bal-
con. Comprenant: cuisine agencée, salon
avec baie vitrée, 2 salles d'eau, 4 cham-
bres à coucher, hall d'entrée, grand bal-
con et garage.

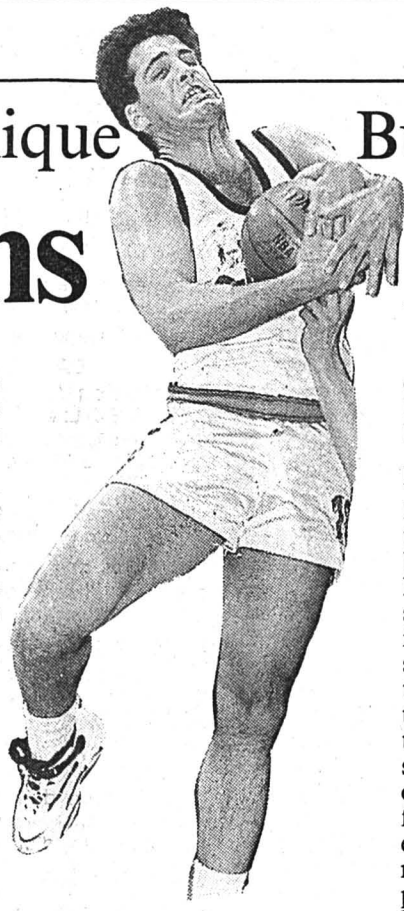
Rapport qualité prix excellent.

espace & habitat

Tél. 039/23 77 77-76 132-786063

Basketball - Jean-Dominique Butikofer, pivot du BBCC

Privilégions la formation



J.-Dominique Butikofer
Un pur produit du basket-
ball neuchâtelois.
(Impar-Galley)

Pur produit du basketball neuchâtelois, Jean-Dominique Butikofer a rejoint cette saison les rangs du BBC La Chaux-de-Fonds, avec la ferme intention de poursuivre sa progression sportive. Après des débuts différés, à cause d'un profond désaccord entre Université NE et le BBCC, le Neuchâtelois a progressivement montré ses qualités de joueur sous son nouveau maillot, malgré un début d'année 1996 marqué par certaines difficultés à concilier travail et basketball.

Par
Fabrice ZWAHLEN

eurs de qualité, mais chers.» De graves erreurs de gestion que supportent encore actuellement les dirigeants unionistes.

Particulièrement déçu par la ligne directrice d'Union NE, Jean-Dominique Butikofer revoit ainsi ses objectifs sportifs à la baisse. Après un bref passage à Corcelles, le Neuchâtelois signe à Université NE un choix qu'il regrettera amèrement par la suite...

POUR SUIVRE SA PROGRESSION

Pourtant, lors des deux premières saisons passées sous les couleurs universitaires, Jean-Dominique Butikofer a pu bénéficier des conseils de Dulaine Harris. «Ce fut quelqu'un de précieux pour ma génération, souligne notre interlocuteur. Il nous a très bien enseigné les bases techniques du basketball. Dommage qu'il n'y ait pas eu plus de formateurs de son calibre dans le canton...»

Après le licenciement de Harris, l'ambiance au sein d'Université NE devient malsaine. Jean-Dominique Butikofer est prêt à Echallens (première ligue nationale), avant de solliciter un second prêt au BBCC. «En signant à La Chaux-de-Fonds, je voulais continuer à progresser en évoluant dans une saine ambiance et me prouver que j'étais capable d'évoluer en LNB.»

Malgré ses différends avec

ciens encore amener une contribution valable à notre basket-ball régional.

DÉBUTS DIFFICILES

Habité par ses légitimes ambitions, le Neuchâtelois se voit barré, d'un coup d'un seul, par les truculents dirigeants universitaires. Pendant plusieurs mois, il est ainsi empêché de pratiquer son sport de prédilection. «En tout, j'ai manqué neuf rencontres, se souvient-il. Ça a été particulièrement difficile ensuite de se remettre dans le rythme de la compétition. En entrant ainsi à froid dans le championnat, on est inconsciemment habité d'un manque de combativité. De plus, après le tapage médiatique lié à cette affaire, tout le monde attend beaucoup de toi.»

S'il a remplacé Christophe Wälchli dans le cinq de base lors de la blessure de ce dernier, Jean-Dominique Butikofer est surtout considéré comme le pivot remplaçant du BBCC par Philippe Chanel. «Pour moi, il n'est pas toujours évident de concilier neuf heures de travail avec les entraînements et les matches, analyse le Neuchâtelois. Par exemple, depuis le début de l'année, j'ai dû suivre des cours de formation à Genève, d'où une impossibilité de participer aux entraînements et une baisse dans mes performances.» Plusieurs raisons qui font de lui le huitième homme du BBCC.

«De toute manière, c'est la globalité de l'équipe qui compte. Si je peux y amener quelque chose, c'est l'essentiel.»

MANQUE DE LUCIDITÉ

Grand favori de sa poule de promotion-relégation LNB/première ligue, le BBCC a déçu jusqu'à présent. «On a souvent manqué de lucidité dans les moments décisifs. Inconsciemment, en commençant cette seconde partie du championnat, on s'est cru supérieurs aux clubs de première ligue. De toute manière, dans un tel type de championnat, on a tout à perdre. Pour preuve, il pourrait y avoir pas moins de six formations de LNB reléguées à la fin de la saison: c'est énorme. Avec un tel type de formule, la LNB manque cruellement de stabilité.»

Actuellement en position de relégable, les joueurs chauds-fonniers devront se retrouver les manches afin d'éviter la culbute en première ligue. «Il nous faudra comptabiliser quatre victoires lors de nos cinq dernières sorties, hasarde Jean-Dominique Butikofer. De toute manière, on n'a plus le droit à l'erreur à domicile. Aujourd'hui, par exemple, il nous faudra absolument battre Martigny, si possible d'un écart supérieur à celui du match aller remporté par les Valaisans. Car en cas de défaite, il deviendrait plus ardu de s'en sortir.» F.Z.

Hooligan condamné - Un hooligan britannique de 27 ans a été condamné à sept mois de prison ferme par le tribunal administratif de Munich, à la suite d'affrontements avec la police la veille du match entre Bayern de Munich et Nottingham Forest, le 5 mars, en quart de finale aller de la Coupe de l'UEFA. (si)

Gymnastique Pirouettes à La Marelle

La FSG Tramelan, en collaboration avec l'Association de gymnastique du Jura bernois (AGFJB), organisera demain dès 7 h 45, le septième championnat agrès du Jura bernois. Ce ne seront pas moins de nonante gymnastes qui viendront à la halle de La Marelle pour passer les tests agrès et essayer de décrocher le titre de championne du Jura bernois.

Les tests que ces filles exécuteront iront de la difficulté 1 à 6, de la belle gymnastique en perspective. La journée se déroulera en deux parties, c'est-à-dire de 7 h 45 à 13 h 15 les filles passeront les tests 1 à 3 et dès 13 h 45 il y aura la proclamation des résultats.

De 14 h 40 à 18 h 30 vous pourrez assister aux tests 4 à 6 et dès 19 h, ce sera la proclamation des résultats. Tout au long de la journée vous pourrez vous restaurer aux cantines tenues par les membres de la FSG. (fsg)

Haltérophilie Rendez-vous à Moutier

En ce dernier week-end de mars, tous les haltérophiles Romands se retrouveront à Moutier afin d'y disputer les championnats romands. Une dizaine de titres seront mis en jeu.

Les numéros un et deux héritiers qui sont les Prévôtotois Dimitri Lab et Gabriel Prongué seront favoris, tant dans leurs catégories respectives que pour la lutte pour le championnat romand toute catégorie. C'est d'ailleurs ce classement général qui retiendra le principal intérêt des amateurs d'haltérophilie.

Lors de sa dernière sortie, Dimitri Lab s'est fait battre à l'occasion de la deuxième manche du championnat suisse interclubs de LNA à Tramelan, par Gabriel Prongué. L'Ajoulot Prongué, qui s'est qualifié à Tramelan pour les prochains championnats d'Europe, est-il dès lors en passe de succéder à Dimitri Lab, ou ce dernier était-il tout simplement, dans un mauvais jour? Début de réponse cet après-midi à l'Aula de Chantemerle à Moutier. (sp)

TV-SPORTS

● SAMEDI

TSR
Suisse 4
14.45 Volleyball. Coupe de Suisse
Finale dames:
RTV Bâle - BTV Lucerne.
17.00 Formule 1.
GP du Brésil (essais).
18.05 Volleyball. Coupe de Suisse
Finale messieurs:
Chênois - Nâfels.
23.15 Swing.
DRS
15.55 Time out.
22.20 Sport aktuell.
TSI
22.20 Dopo partita.
TF1
20.25 Formule 1.
00.30 Formule 1.
00.55 Formule foot.

France 2
15.40 Tiercé.
16.00 Cyclisme. Critérium international de la route.

France 3
08.40 Magazine olympique.
09.05 Rencontres à XV.
20.35 Tout le sport.

ARD
17.30 Sportschau.
19.10 Sportschau.

ZDF
22.30 Das aktuelle Sport-Studio.

TVE
13.00 Basketball.
14.30 Area deportiva.
20.30 Football. Atletico Madrid - Real Madrid.

RTP
20.45 Football.

Eurosport
08.30 Basketball.
09.00 Formule 1.
10.00 International motorsports.
11.00 Trial.

12.00 Motocyclisme.
GP de Malaisie.
12.30 Formule 1.

13.30 Motocyclisme.
GP de Malaisie.
14.00 Tennis. Tournoi de Key Biscayne.

15.55 Cyclisme. Critérium international de la route.
16.55 Formule 1.
GP du Brésil (essais).

18.00 Course de camions.
20.00 Plongeon.
22.00 Formule 1.
23.00 Boxe.
00.00 Tennis. Tournoi de Key Biscayne.

● DIMANCHE

TSR
18.25 C'est très sport.
23.30 Top chrono.
Suisse 4
17.55 Formule 1. GP du Brésil.
22.00 C'est très sport.
DRS
13.05 sport aktuell.
18.30 Sportpanorama.

TSI
19.00 La domenica sportiva.

TF1
10.05 Auto-moto.
10.50 Téléfoot.
17.15 Formule 1. GP du Brésil.

France 2
17.50 Stade 2.

France 3
15.35 Tiercé.
15.55 Equitation.
16.40 Cyclisme. Critérium international de la route.

M6
11.10 Turbo.
11.40 Sport événement.
16.00 Motocyclisme.
GP de Malaisie.

20.35 Sport 6.
00.50 Sport 6.
La Cinquième
14.00 L'esprit du sport.

ARD
18.08 Sportschau.

ZDF
17.10 Die Sport-Reportage.
00.30 Tennis.

RAI uno
18.10 90° minuto.

TVE
21.40 Solo goles.

RTP
20.40 Football.

Eurosport
05.25 Motocyclisme.
GP de Malaisie.
09.00 Formule 1.
10.00 Formule Indy.
11.30 Motocyclisme.
12.30 Formule 1.

14.00 Motocyclisme.
14.30 Equitation.
16.30 Cyclisme. Critérium international de la route.

17.00 Plongeon.
17.55 Formule 1. GP du Brésil.
20.00 Formule Indy.
21.00 Motocyclisme.

22.00 Formule 1.
23.00 Tennis. Tournoi de Key Biscayne.

Un futur Chaux-de-Fonnier?

Lorsqu'il évoque son futur dans le monde du basket-ball, la réponse de Jean-Dominique Butikofer fuse: «J'espère pouvoir rester à La Chaux-de-Fonds. Si nous pouvions compter sur le même effectif qu'actuellement depuis le début de la saison, à mon avis, on pourrait viser la quatrième place et nous qualifier pour le tour de promotion-relégation LNA/LNB. Toutefois, je devrai poursuivre ma formation professionnelle pour devenir ges-

tionnaire de fortune, dès janvier 1997, à Zurich. Ça ne va pas être évident de concilier sport et travail.»

Jean-Dominique Butikofer espère donc bénéficier d'un nouveau prêt de la part d'Université NE. «Je souhaite que les éventuelles tractations ne soient pas si difficiles la saison prochaine. Cela porterait un nouveau discrédit au basket-ball neuchâtelois» conclut-il. F.Z.

Le coup de fil aux entraîneurs

BBCC: une tâche ardue

La tâche du BBCC s'annonce particulièrement ardue en cette fin d'après-midi face à Martigny dans le cadre du tour de promotion-relégation LNB/première ligue. Battus dans les dernières minutes en terre valaisanne, les hommes de Philippe Chanel se doivent impérativement de l'emporter.

«Battre Martigny ne relève pas de l'exploit insurmontable, souligne l'entraîneur du BBCC. Mon équipe est habitée d'une claire volonté de bien faire. Pour nous, il sera primordial de prendre un bon départ et de gérer les moments clés de la rencontre» conclut le Chaux-de-Fonnier.

Face à la troupe valaisanne emmenée par les redoutables Imholz et l'Américain Jenkins, Philippe Chanel sera privé des services d'Olivier Schinz (blessé à la cheville).

UN SUCCÈS POUR LES FILLES?

Opposée à l'avant-dernière du tour de promotion en LNA, Vedeggio, les filles du BBCC signeront-elles leur premier succès de l'exercice? «Vedeggio évolue comme nous sans étrangère. J'espère que l'on pourra comptabiliser nos premiers points. A l'aller nous nous étions déplacées à six joueuses. Cet après-midi je pourrais par contre

compter sur un effectif plus étoffé.» Face aux Tessinoises, Stefan Rudy sera privé de Fabienne Schmiéd (enceinte qui arrête ainsi la compétition) et Noémie Gritti (blessée).

Dans le cadre du tour de promotion-relégation LNA/LNB, Union NE, au grand complet, s'en vont au Tessin, rencontrer SAV Momo avec la ferme intention de ramener les deux points. «Ce sera un match difficile, une vraie rencontre de coupe» révèle, avec pertinence, le vice-président Alain Stritt.

Après leur difficile succès à Saint-Prex, il y a quinze jours, les Unionistes l'emporteront-ils pour la seconde fois à l'extérieur? F.Z.

Badminton - LNB: le championnat touche à son terme

Le BCC II joue sa peau

Si les deux sœurs jumelles du BC La Chaux-de-Fonds en LNB, baptisées BCC II et BCC III, se ressemblent à plus d'un titre, il est cependant un élément qui les divise: leur situation au classement. A deux matches du terme du championnat, en effet, la deuxième phalange n'aura qu'un seul objectif: fuir le dernier rang et sauver sa peau de la relégation. A l'est, le BCC III n'aura d'autre souci que de dorser son blason de dauphin du classement.

Pour Pascal Domeniconi et consorts, c'est presque la roue libre. Confortablement installés au deuxième rang, ils reçoivent aujourd'hui Rudolfstetten (7e) avant de se rendre en terre saint-galloise dimanche pour y ren-

contrer Gossau (10e et dernier). Deux échéances qui, en présence d'une équipe standard, ne seraient pas dignes de soulever l'inquiétude dans les rangs chauds-fonniers. Mais l'absence de Lionel Grenouillet (blessure) mettra un peu de sel dans la partie puisque, comme face à Saint-Gall dimanche dernier, Diana Koleva alignera deux juniors en remplacement, Xavier Voirol et Cyril Lafranchi.

Côté ouest, Philippe Romanet joue ni plus ni moins sa survie. A égalité de points au dernier rang avec Aesch et Uni Bâle, les Chaux-de-Fonniers n'ont d'autres alternatives que de s'imposer. Mais le bât blesse

lorsque les adversaires ne sont autres que les deux locomotives de LNB, Pratteln (1er) et Fribourg (2e). La tâche deviendra donc ardue et particulièrement délicate puisque les rangs 9 et 10 sont synonymes de relégation et qu'une seule des trois équipes en présence sauvera sa peau en accédant au huitième rang. (jpr)

À L'AFFICHE

LNB
Aujourd'hui
16.00 Fribourg - La Chx-de-Fds II
17.00 Chx-de-Fds II - Rudolfstetten
Demain
13.00 La Chx-de-Fds II - Pratteln
Gossau - La Chx-de-Fds III

Lundi 1^{er} avril

OUVERT

toute la journée

Groupement neuchâtelois des grands magasins

ABM - JELMOLI - COOP - DENNER - EPA - JUMBO Centre - LA PLACETTE - MAGRO - MIGROS Neuchâtel-Fribourg - PICK PAY

28-46917

AUTOS - MOTOS - VELOS

Expo de printemps.

Un bon conseil si vous ne voulez pas acheter de Mazda: venez la gagner.



En nous rendant maintenant visite, vous pourrez voir, étudier et essayer tous les nouveaux modèles Mazda. Et peut-être même, avec un peu de chance, gagner la nouvelle Mazda 121. Venez vite, surtout si vous cherchez la voiture de vos rêves.

Samedi 30 mars de 10 h à 20 h
Dimanche 31 mars de 10 h à 18 h

Garage de l'Avenir SA
rue du Progrès 90, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 10 77

Concessionnaire **MAZDA**
Présentation de la gamme **XEDOS**
unique concessionnaire pour le canton de Neuchâtel

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

VACANCES - VOYAGES

Nos prochains voyages

Courses d'une journée

Mardi 2 avril	: FOIRE DE MORTEAU, dép. 13 h 30	Fr. 11.-
Vendredi-Saint 5 avril	: Course d'après-midi en PAYS FRIBOURGEOIS	Fr. 27.-
Samedi 6 avril	: EUROPA PARK - RUST, car et entrée	adultes Fr. 69.- enfants Fr. 59.-
Dimanche 7 avril (Pâques)	: WEGGIS - Lac des Quatre-Cantons, car et repas de midi	Fr. 79.-
Dimanche 14 avril	: 37 ^e FÊTE DES JONQUILLES à Gérardmer, car et entrée (sans repas)	Fr. 49.-

Circuits et séjours

Spécial Pâques:

Du 5 au 8 avril	: TYROL - KITZBUHEL,	4 jours Fr. 580.-
Du 5 au 14 avril	: ROSAS - Hôtel MONTERREY (Espagne)	10 jours Fr. 595.-
Du 7 au 8 avril	: LUGANO - Tessin	2 jours Fr. 245.-

Spécial printemps:

Du 28 avril au 4 mai	: Séjour balnéaire à FORTE DEI MARMI, 7 jours en demi-pension (Excursions facultatives à Florence, Sienne, San Gimignano, etc...)	Fr. 450.-
Du 5 au 11 mai	: Séjour balnéaire à LIDO DE JESOLO - 7 jours en pension complète (Excursions facultatives à Venise et environs)	Fr. 395.-

Notre grand circuit

Du 23 au 30 juillet	: LA HONGRIE aux mille couleurs	8 jours Fr. 1250.-
---------------------	---------------------------------	--------------------

Demandez notre programme...

autocars voyager giger SA



Av. Léopold-Robert 114
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 75 24

132-785718

FEUILLETON

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

142

Mary Higgins Clark

Recherche jeune femme aimant danser

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

— Elle était étudiante à Brown à la même époque que moi.

— Vous avez laissé tomber vos études et vous vous êtes réinscrit dans la même année qu'elle?

— Exact. Je n'étais pas un étudiant bien sérieux, la première année. Mon

oncle, qui était mon tuteur, a pensé qu'un peu de maturité ne me ferait pas de mal. J'ai intégré les Peace Corps et y suis resté pendant deux ans.

— Je répète: Connaissez-vous bien Nan Sheridan?

«Très bien, si vous voulez la vérité, songea Stratton. Exquise Nan.» *Danser avec elle vous donnait l'impression de tenir un souffle dans vos bras.*

Les yeux de D'Ambrosio se plissèrent. Il avait vu quelque chose passer dans le regard de Stratton.

— Vous ne m'avez pas répondu.

Stratton haussa les épaules.

— Il n'y a pas de réponse à donner. Certes, je me souviens d'elle. J'étais là quand toute l'université ne parlait plus que de cette tragédie.

— Aviez-vous été invité à la soirée de son anniversaire?

— Non. Il nous est arrivé de suivre

les mêmes cours. Un point c'est tout.

— Parlons d'Erin Kelley. Vous étiez extraordinairement pressé de déclarer la disparition des diamants à la compagnie d'assurances.

— Comme Mlle Scott pourra certainement le confirmer, j'ai d'abord réagi avec irritation lors de notre premier entretien. Je ne connaissais pas très bien Erin personnellement. C'était son travail que je connaissais. Lorsqu'elle ne s'est pas présentée à son rendez-vous pour remettre le collier à Bertolini, j'ai été convaincu qu'elle avait oublié la date convenue. Dès ma rencontre avec Darcy Scott, je me suis rendu compte de ma stupidité. Devant son inquiétude manifeste, j'ai soudain compris la situation.

— Vous arrive-t-il souvent de mélanger des pierres de valeur?

— Sûrement pas.

Vince tenta une autre voie.

— Vous connaissiez superficiellement Nan Sheridan, mais connaissiez-vous quelqu'un qui avait un faible pour elle? A part vous, bien sûr, ajouta-t-il délibérément.

XVII

Vendredi 8 mars

Vendredi après-midi, Darcy se rendit à l'appartement du West Side dont elle décorait la chambre destinée à Lisa, la jeune convalescente. Elle égaya de plantes le rebord de la fenêtre, ajouta quelques coussins ici et là, une coiffeuse de porcelaine dénichée dans une vente privée. Et le poster préféré d'Erin.

Les meubles les plus importants étaient installés: le lit en cuivre, la commode, la table de nuit, le rocking-chair.

(A suivre)

Football - LNA, tour final: Michel Decastel retrouve La Maladière

«C'est ma région»

Papin remplie - L'international français Jean-Pierre Papin (32 ans) jouera une saison de plus au Bayern Munich. Le manager du Bayern, Uli Hoeness, son directeur, Karl Hopfner, et l'international français sont convenus de faire jouer l'option de prolongation d'un an qui figurait dans le contrat de Papin, qui prendra fin le 30 juin 1997. L'attaquant tricolore termine actuellement sa deuxième saison au sein du club allemand. (si)

BRÈVES

Hockey sur glace
HCT et Court:
tout bon

C'est officiel: le HC Tramelan évoluera en première ligue la saison prochaine alors que le CP Court a été repêché en deuxième ligue. Pour sa part, Sonceboz a obtenu le droit de conserver sa place en troisième ligue.

Hockey sur glace
Match aux Mélézes

Demain, dimanche, aux Mélézes (20 h) aura lieu une rencontre des plus amicales entre les Cadolles et l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Rüeger à Zoug

Ronnie Rüeger (23 ans), qui évoluait à Herisau, a signé un contrat de deux ans avec Zoug. Il devrait y assumer le rôle de deuxième gardien.

LHC: voilà Gull

Le HC Lausanne (LNB) a engagé pour une année le défenseur grison Fabian Gull (26 ans) en provenance d'Ambri-Piotta. D'autre part, le contrat du gardien Beat Kindler a été renouvelé pour une année.

Cyclisme

Colombo au pouvoir

L'italien Marco Di Renzo, 27 ans, qui court pour la petite équipe slovène de «Cantina-Tollo», a fêté le premier succès de sa carrière, en remportant, en solitaire, la troisième étape du Tour de Sardaigne alors que son compatriote Gabriele Colombo, le vainqueur de Milan - San Remo, s'est emparé du maillot de leader. Le Suisse Felice Puttini a pris la sixième place.

Automobilisme

Alesi revanchard

Revanchard après sa «bourde» de Melbourne (Australie), Jean Alesi (Benetton-Renault) a affiché ses ambitions dès les premiers essais du Grand Prix du Brésil de Formule 1, sur le circuit d'Interlagos à Sao Paulo. Le Français s'est montré le plus rapide dans les deux séances d'essais.

Volleyball

LNB dames:
Bienne relégué

LNB dames. Match d'appui pour désigner un relégué. Montana Lucerne - Bienne 3-1. Bienne relégué en première ligue.

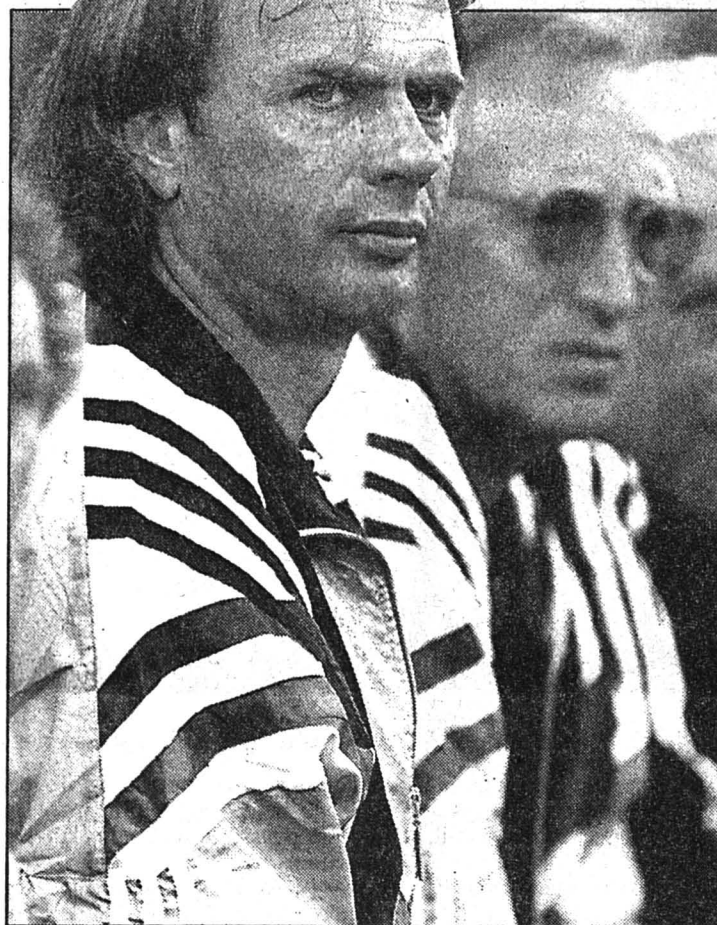
Parole de Michel Decastel: «Neuchâtel, c'est toujours ma région.» C'est sous-entendre que le match au sommet de demain à La Maladière revêtira un aspect particulier pour l'entraîneur séduois. Bien sûr, l'importance de la rencontre n'échappe à personne. Mais le fait que «Mini» soit opposé à son maître d'antan, entendez Gilbert Gress, ne manque pas de piquant.

Par
Renaud TSCHOUMY

A 40 ans - il a soufflé ses bougies le 22 octobre dernier -, Michel Decastel est en train de se forger un nom en tant qu'entraîneur. L'ancien international était connu pour ses exploits balle au pied, mais il se fabrique une belle réputation de meneur d'hommes.

Xamaxien de 1974 à 1979, Michel Decastel a suivi les traces strasbourgeoises de Gilbert Gress de 1979 à 1981. Il s'en revenait ensuite au pays, portant le maillot servettien de 1981 à 1988 et terminant sa carrière de joueur à NE Xamax lors de la saison 1988-1989. «Deca» embrassait la carrière d'entraîneur à Colombier en 1991, avant de mettre le cap sur Yverdon (1994-1995) et, enfin, sur Sion.

Mais jamais Decastel n'a oublié la région neuchâteloise. D'ailleurs, sa famille est toujours établie à Colombier.



Michel Decastel

L'entraîneur séduois retrouve toujours La Maladière avec plaisir.

«Neuchâtel reste mon coin, ma région, confirme-t-il. L'un de mes enfants étant en apprentissage et l'autre en scolarité, il était plus simple que tout le monde reste dans la région neuchâteloise. Et puis, on ne sait jamais de quoi les lendemains

d'un entraîneur sont faits. C'est un métier qui nous oblige à réfléchir à court terme.»

TOUCHE PERSONNELLE

Le court terme, par exemple, c'est la rencontre de demain. «Nous n'avons pas le droit de concéder deux défaites de suite, avertit Michel Decastel. A Zurich (réd: défaite 0-3 contre Grasshopper), l'équipe n'a pas vraiment joué. Elle était amorphe et s'est cachée. A Neuchâtel, elle se doit de réagir. Jusqu'à présent, les résultats correspondaient au tableau de marche que j'avais défini. Mais il va de soi que nous n'avons pas le droit d'égarer trop de points à Neuchâtel, comme jeudi à Saint-Gall (réd: match en retard).»

Michel Decastel se réjouit de retrouver Gilbert Gress. «C'est un entraîneur qui a beaucoup

compté dans ma carrière, confirme-t-il. Il m'a énormément appris, mais il n'est pas le seul. En fait, j'ai retiré quelque chose de chaque personne m'ayant entraîné. Et j'essaie de garder les meilleures choses, tout en y ajoutant ma touche personnelle.»

Michel Decastel évoque la complémentarité, nécessaire à l'équilibre de son équipe: «Si mes joueurs oublient d'être complémentaires l'un de l'autre, les résultats ne suivront pas. C'est ce que je tente d'inculquer à mes gars.»

BONS SOUVENIRS

Considérant sa carrière, Michel Decastel ne garde que de bons souvenirs. «Chaque expérience m'a été profitable. Vous savez, avec le recul, on ne garde à l'esprit que les excellents moments. Je repense cependant souvent à mon expérience strasbourgeoise. Avec le Racing, j'ai notamment disputé un quart de finale de Coupe des champions et une demi-finale de Coupe de France, qui restent à jamais gravés dans ma mémoire. Mais j'ai aussi passé sept années merveilleuses à Genève, et il va de soi que tout ce qui a trait à NE Xamax me touche particulièrement.»

Le contrat de «Mini» Decastel expire en juin prochain. «Je ne sais pas encore ce que sera mon orientation à ce moment-là, explique «Deca». Dans le monde du football, et plus particulièrement à Sion, on ne peut penser qu'à court terme, comme je l'ai déjà précisé. Cela engendre une certaine pression, d'accord, mais il est possible de la juguler.»

Le Neuchâtelois s'attachera à le prouver avec son équipe, demain sur la pelouse de La Maladière. «Où il a connu tant de beaux moments... mais où il aimerait bien jouer un petit tour à son modèle. R.T.

LA PHRASE DU JOUR

«J'ai un avantage sur Gilbert Gress: je ne lui ai rien appris, alors qu'il m'a tout enseigné.»
Michel Decastel

Kombouaré de retour?

«Kombouaré a pratiquement retrouvé le niveau qui était le sien avant sa blessure, annonce Michel Decastel. Et il n'est pas impossible qu'il effectue sa rentrée sur La Maladière. D'un autre côté, je me vois mal tout changer d'un coup. J'hésite donc encore quant à la composition de mon équipe.»

Ce qui est sûr, par contre, c'est que Fournier (blessé) et Wicky (angine) manqueraient à l'appel, ce qui n'est pas sans dégarner l'arrière-garde séduoise. «Dans ces conditions, je me réjouis de la suspension de Moldovan.» Quel entraîneur oserait prétendre le contraire à la veille d'affronter NE Xamax? R.T.

Le coup de fil aux entraîneurs

Premier grand tournant

Annoncé comme match au sommet (la prélocation au Ticket-Corner de la SBS et à La Maladière laisse augurer la présence de 15.000 spectateurs), le choc NE Xamax - Sion de demain représente un premier grand tournant du tour final de LNA. En s'imposant, l'équipe de Gilbert Gress accomplirait un pas important vers un titre national qui n'a rien d'utopique.

«C'est un tournant important pour nous, confirme Gilbert Gress. Nous devons veiller à imposer notre manière, quand bien même Sion n'a pas le droit de s'incliner une deuxième fois consécutive.»

Chapitre contingent, et comme annoncé, Gress devra se passer de Vernier (le cinquième métatarsien fracturé, le Jurassien manquera à l'appel pour un mois) et de Moldovan (suspendu). «Je n'ai pas encore décidé qui j'alignerai à la place de Viorel, explique l'Alsacien. Mais il est possible que Pana et Panduru soient alignés ensemble et dès le début.»

SRD: DERNIÈRE CARTE

Dans le tour de promotion-relégation LNA/LNB, Delémont

abattrà l'une de ses dernières cartes à Yverdon. «Nous devons absolument nous réveiller et évoluer sur notre vraie valeur, commente Roger Läubli. Nous avons offert trop de points faciles à nos adversaires. Oui, nous devons montrer autre chose que ce que nous avons présenté jusqu'à présent.»

Boudouma est suspendu, Vernaz blessé, tandis que Poulard et Renzi sont incertains.

BLESSÉS AU FCC

En première ligue, le FCC évoluera demain après-midi à Bienne. «Nous pouvons enfin nous entraîner sur du gazon, mais ces renvois successifs ne nous ont pas aidés, lance Pierre-Philippe Enrico. Mais je suis relativement confiant: nous devons manifester notre progression sur le terrain.»

Enrico a cependant quelques problèmes: Angelucci (qui s'est soumis à une arthroscopie) ne recommencera l'entraînement que lundi, alors que Guede (problèmes musculaires), De Pianta (cheville) et De Franceschi (genou) sont très incertains.

Du côté de Bienne, Daniel Ryser s'attend à une grande résistance chaux-de-fonnière. «Il est toujours difficile d'affronter des équipes qui luttent contre la relégation, mais nous devons gagner pour conserver l'espoir de participer aux finales» avertit-il. Ryser, qui enregistre le retour de Bujak après quatre matches de suspension, sera privé de Renfer, Uebelhart, Desilvestri, Todt, Chételat et Christophe Sahli (tous blessés).

LE LOCLE: TOUT OU RIEN

Le Locle, pour sa part, évoluera aujourd'hui sur la pelouse de Lyss. «Nous ne pouvons plus nous contenter de matches nuls, lance Pascal Vallat. A Lyss, ce sera tout ou rien. Mais l'envie est là. On sent le printemps au niveau de la motivation des joueurs. Je vais peut-être essayer de commencer le match avec trois attaquants: Colombier a prouvé le week-end dernier (réd: victoire 4-0) qu'il était possible de prendre la défense lysoise en défaut.»

Vallat ne devrait pas commencer la rencontre - «Je ne suis pas encore à 100%» -, alors que

Morata (coccyx) et Favre (pied) sont blessés.

RESTER DANS LE COUP

Les deux clubs du Bas du canton chercheront, eux, à s'imposer pour rester dans le coup. «Nous n'avons pas perdu tout espoir de participer aux finales» explique ainsi Pascal Bassi, dont l'équipe (Serrières) recevra Concordia aujourd'hui. «J'attends de mes joueurs qu'ils s'imposent, cela même si je devrai me passer de Ribeiro, Meury et Ballestracci, tous blessés.» Une bonne nouvelle: Kroemer est définitivement rentré de son stage professionnel en Allemagne.

Enfin, Colombier se déplacera sur la pelouse d'Old Boys. «Nous avons eu le week-end dernier la réussite qui nous avait fait défaut précédemment, explique Robert Lüthi. J'espère donc que nous poursuivrons dans la même voie. Il est pour cela important de marquer en premier.» Lüthi déplore deux forfaits: ceux de Bonjour et Watterlos, toujours blessés.

R.T.

À L'AFFICHE

LNA, tour final

Demain

14.30 Bâle - St-Gall
Grasshopper - Lucerne
NE Xamax - Sion
Servette - Aarau

CLASSEMENT

1. NE Xamax	4	3	1	0	6-1	31	(21)
2. Grasshopper	4	1	3	0	5-2	28	(22)
3. Sion	3	2	0	1	3-3	27	(21)
4. Lucerne	4	1	1	2	4-5	24	(20)
5. Aarau	4	2	2	0	9-3	22	(14)
6. Servette	4	0	3	1	4-5	17	(14)
7. Bâle	4	0	1	3	3-8	16	(15)
8. St-Gall	3	0	1	2	0-7	15	(14)

Entre parenthèses, points de la qualification

Promotion-relégation LNA/LNB

Demain

14.30 Kriens - Zurich
Lausanne - Etoile Carouge
Lugano - Young Boys
Yverdon - Delémont

CLASSEMENT

1. FC Zurich	4	3	1	0	9-3	10
2. Lausanne	4	2	2	0	6-3	8
3. Young Boys	4	2	1	1	7-6	7
4. Lugano	4	2	0	2	4-5	6
5. Yverdon	4	1	1	2	3-6	4
6. Carouge	4	0	3	1	1-2	3
7. Kriens	4	0	2	2	1-3	2
8. Delémont	4	0	2	2	3-6	2

LNB, tour de relégation

Aujourd'hui

17.30 Baden - Schaffhouse

Demain

14.30 Locarno - Chiasso
Wil - Soleure
Winterthur - Naters

CLASSEMENT

1. Winterthur	4	4	0	0	12-2	28	(16)
2. Baden	3	3	0	0	5-1	25	(16)
3. Schaffhouse	4	2	2	0	4-2	22	(14)
4. Locarno	4	1	1	2	4-5	15	(11)
5. Wil	3	0	1	2	3-6	15	(14)
6. Naters	4	1	2	1	5-5	14	(9)
7. Chiasso	4	0	1	3	2-8	14	(13)
8. Soleure	4	0	1	3	1-7	13	(12)

Entre parenthèses, points de la qualification.

PREMIÈRE LIGUE, groupe 2

Aujourd'hui

16.00 Bümpliz - Thoune
Fribourg - Granges
Old Boys - Colombier
Serrières - Concordia

16.30 Lyss - Le Locle

Demain

14.30 Bienne - La Chaux-de-Fonds
15.00 Riehen - Münsingen

CLASSEMENT

1. Fribourg	19	15	2	2	43-12	47
2. Granges	19	11	6	2	36-19	39
3. Münsingen	19	11	2	6	36-21	35
4. Serrières	18	9	4	5	38-21	31
5. Thoune	19	10	1	8	34-30	31
6. Lyss	19	7	9	3	25-23	30
7. Bienne	18	8	5	5	27-18	29
8. Colombier	19	8	5	6	26-18	29
9. Bümpliz	18	7	5	6	28-28	29
10. Concordia	19	6	1	12	30-51	19
11. Riehen	18	3	6	9	27-30	15
12. Old Boys	19	3	4	12	22-43	13
13. Chx-de-Fds	17	2	3	12	17-36	9
14. Le Locle	17	1	3	13	9-48	6

ALLEMAGNE

Hambourg - Uerdingen 0-0
Cologne - Kaiserslautern 0-1

CLASSEMENT

1. Dortmund	23	15	6	2	60-25	51
2. Bayern	24	16	2	6	53-31	50
3. Mönchengl.	23	11	5	7	36-36	38
4. Stuttgart	24	9	9	6	48-45	36
5. Schalke 04	23	8	10	5	27-27	34
6. Hambourg	24	8	10	6	37-33	34
7. Fribourg	24	9	6	9	23-26	33
8. Leverkusen	22	7	10	5	26-18	31
9. Rostock	22	7	8	7	34-31	29
10. 1860 Munich	24	7	8	9	34-37	29
11. Karlsruhe	24	7	8	9	33-36	29
12. W. Brême	24	5	12	7	23-29	27
13. Francfort	24	6	8	10	34-46	26
14. St-Pauli	23	6	7	10	31-37	25
15. Düsseldorf	24	5	10	9	25-35	25
16. Kaiserslaut.	24	4	12	8	21-30	24
17. Cologne	25	4	12	9	21-27	24
18. Uerdingen	25	2	11	12	22-39	17

Il était une fois - Jean-Pierre Balmer, un rallyman à succès

Souvenirs étincelants



Jean-Pierre Balmer

Lors de sa brillante carrière, le Chaux-de-Fonnier a remporté trois titres de champion suisse des rallyes. (Impar-Galley)

Pendant dix saisons (de 1977 à 1986), Jean-Pierre Balmer a marqué de son idélible empreinte les rallyes helvétiques. Triple champion de Suisse (1980, 1982 et 1986), le serrurier chaux-de-fonnier, amoureux fou de la mécanique avant même que du sport automobile, garde des souvenirs étincelants de cette période. Même si d'insolubles problèmes financiers l'ont poussé à interrompre sa carrière, contre son gré.

Par
Fabrice ZWAHLEN

Amateur de belle mécanique, Jean-Pierre Balmer se lance tout naturellement, quoique tardivement (24 ans), dans le monde des rallyes. «J'ai toujours été un passionné de mécanique, que ce soit sur des véhicules à deux, trois ou quatre roues. Adolescent, je bricolais moi-même des carrosseries ou des moteurs. Au début, je testais les voitures, la passion sportive m'est venue par la suite, au fil des années.»

Ainsi, toujours soigneux de la mécanique, Jean-Pierre Balmer n'a cassé que peu de moteurs tout au long de sa carrière. «On m'a même dit que j'étais trop soigneux, plaisante-t-il. La malchance a voulu que j'en casse un lors du rallye de Bure décisif pour l'attribution du titre 1984, alors que j'étais en tête. Cette casse, due à un problème d'huile, a été la plus grande déception de ma carrière.» Remis à neuf, ce moteur ne posera plus l'ombre d'un problème lors des cinquante épreuves lors desquelles il sera utilisé par Jean-Pierre Balmer ou Freddy Oguey.

A l'image du soin apporté à sa voiture, le Neuchâtelois a acquis,

au fil des années, une rare maturité sportive. «J'étais capable de canaliser ma fougue, se souvient-il. J'allais même reconnaître avant la course, les virages que je pouvais couper à l'intérieur sans prendre de risque.» On appelle cela le métier.

FERREUX LE MEILLEUR

Le Chaux-de-Fonnier a su ainsi se forger un palmarès, grâce à ses indéniables qualités de fin metteur au point, de bon connaisseur de la voiture et d'expert es-pneumatiques. «Je considérais le rallye comme un second travail. J'ai toujours essayé de faire le maximum», confie-t-il.

Féru d'automobile, Jean-Pierre Balmer s'est donc très rapidement incorporé au monde des rallyes. «A mon époque, les spectateurs s'identifiaient à un team en portant par exemple des blousons aux couleurs de l'équipe, ça faisait plaisir d'être reconnu par les supporters. L'ambiance et les médias me manquent un peu. On a vécu tant de nuits euphoriques...»

Durant ses dix saisons de compétition, Jean-Pierre Balmer a plus ou moins bien cohabité avec son adversaire de toujours, Eric Ferreux, lauréat du titre national à quatre reprises (1983, 84, 85, 87) «C'est surtout une certaine forme de presse qui nous montait l'un contre l'autre. De toute manière, Eric a été le meilleur pilote de ma génération» admet-il sans ambiguïté.

UNE VOLONTÉ DÉLIBÉRÉE

De 1980 à 1986, le Chaux-de-Fonnier a partagé le baquet avec pas moins de six copilotes. Un nombre considérable de mutations qu'il justifie aisément. «Franco Cavalli et Willi Freiburghaus sont devenus pilotes, Eric Fragnières ou Françoise Vermot ont plutôt joué un rôle d'interimaires. Quant à Denis Indermühle, mon adjoint

lors de mes deux ultimes saisons, il me téléphone de temps en temps pour me pousser à reprendre la compétition avec lui. C'est encore un mordru des rallyes... En règle générale, c'est la disponibilité de mes navigateurs qui conditionnait mes recherches.» Seule exception à cette règle: sa fin de collaboration avec Willi Freiburghaus à l'issue du «Rallye des Vins en 1980» lors duquel son copilote avait commis une erreur de navigation doublée d'une petite altercation qui avait mis fin à leur entente.

Tout au long de sa carrière, Jean-Pierre Balmer a toujours acheté ses voitures. «C'était une volonté délibérée. Je pouvais ainsi m'occuper de tous les paramètres financiers. A la différence d'autres pilotes engagés à qui une firme prêtait une voiture, je ne pouvais pas me faire virer!» De toute manière, tout au long de sa carrière, le Chaux-de-Fonnier a toujours préféré s'entourer d'une bande de copains bénévoles plutôt que de confier la manœuvre de sa carrière à un team professionnel. Les copains d'abord...

En achetant une voiture de course tous les deux ans, le Neuchâtelois parvenait à limiter ses frais à environ un quart de million. «Actuellement, sans connaître avec précision les budgets des pilotes, une saison de rallye revient, à mon avis, à 50% de plus environ.»

Tout au long de sa carrière, Jean-Pierre Balmer a dû se confronter à des problèmes d'ordre pécuniaires. «Ça a toujours été un peu la galère» confie le Chaux-de-Fonnier. Toutefois, il a souvent pu compter sur de bonnes volontés. «Avec certains sponsors, on a pu ainsi investir des fonds extra-budget pour soigner l'image de marque des sponsors, en vendant des cassettes vidéos, des calendriers ou posters de nos courses où le nom des sponsors figurait en bonne place.»

En l'écoutant se remémorer cette décennie de compétitions, on

perçoit avec une indicible clarté les liens d'amitiés liant les différents membres de son équipe. «Tout au long de ma carrière, j'ai toujours pu m'appuyer sur une équipe soudée, composée de gens compétents.»

EN QUEUE DE POISSON

Si sa carrière comporte plus d'heures de gloire que de crevé-cœur, Jean-Pierre Balmer a toutefois dû interrompre sa carrière contre son gré. «Au début de 1987, j'avais passé un accord avec Mercedes-Suisse pour deux ans. Malheureusement, au tout dernier moment, la maison-mère en Allemagne a refusé d'investir dans le rallye à la sauce helvétique et tout a capoté. C'est dommage, tous les fonds avaient été trouvés.»

Privé de son sponsor numéro un, le Chaux-de-Fonnier doit donc déchanter. Il ne courra pas pour la prestigieuse firme allemande. Champion de Suisse en titre sans voiture, Jean-Pierre Balmer prend encore contact avec plusieurs écuries avant de définitivement songer à interrompre sa carrière, faute de véhicule. «J'aurais bien continué. Mais à ce moment-là, j'ai aussi compris qu'il n'y avait pas que le rallye dans ma vie et que je devais par exemple songer à agrandir mon entreprise (réd: ce qui fut réalisé quelques années plus tard).»

Depuis 1986, Jean-Pierre Balmer n'est retourné que très rarement sur les traces de ses succès. «Je n'aime pas trop me rendre à un rallye comme spectateur. Je n'apprécie pas de jouer le rôle de l'ancienne gloire. A vrai dire, les rares fois où je suis retourné dans le monde des rallyes, je me sentais mal dans ma peau, tellement j'étais tiraillé par l'envie de reprendre un volant en compétition.»

A l'image de ses années de gloire, Jean-Pierre Balmer apprécie toujours de retrouver les copains de l'époque. En toute fraternité... F.Z.

SOUVENIRS

DERNIER, MAIS CONTENT

La première expérience en rallye de Jean-Pierre Balmer restera gravée à jamais dans sa mémoire. «En compagnie de mon ami français Bernard Chiri, nous avions acheté une berline Alpine A 110 équipée d'un moteur 1600 cmc à injection, pour disputer le Rallye des Neiges» se rappelle-t-il. Sans profondément modifier le véhicule, les deux compères se lancèrent dans l'aventure, tout en ajoutant l'attirail de sécurité, dont un arceau copié chez le fabricant. «Nous avions profité de la naïveté du vendeur pour lui rapporter l'arceau après avoir réalisé une copie conforme.» Un coup de scie par ci, de lime par là, et le tour était joué.

Pointant dans la première moitié du classement pendant la grande partie de la course, les deux compères sortirent de la route en fin d'épreuve et terminèrent leur embarquée sur un tas de neige, où ils demeurèrent trois quarts-d'heure. L'équipage Balmer-Chiri termina tout de même son premier rallye, décrochant une septante-neuvième place sur autant de concurrents classés. «Ça reste toutefois un excellent souvenir» souligne Jean-Pierre Balmer.

LES ESPIONS FEINTÉS

Amateur d'anecdotes croustillantes, Jean-Pierre Balmer ne se fait pas prier pour en raconter une. Ainsi, celle liée au Rallye de Bure en 1986. «La voiture était déjà sur les chandelles, avant l'une des dernières spéciales, et j'hésitais quand au train de pneumatiques à monter. Voyant que la plupart de mes adversaires avaient envoyé un espion, j'ai opté pour des pneus terre. Lorsque tout le monde est parti transmettre l'information à son chef d'équipe respectif, j'ai dit à mon team de me monter les pneus pluies. Un vrai coup de poker! Le seul que j'aie mis au courant, c'était Jean-Marie Caron, avec qui j'ai effectué une partie de mes débuts. Vous auriez dû voir la tête de mes adversaires, lorsque je me suis présenté au départ...»

Un sacré coup de bluff qui s'avéra payant, puisque Jean-Pierre Balmer remporta l'épreuve jurassienne et, par là-même, le titre national.

AUCUN REGRET

Au terme de la saison 1984 où il termina au deuxième rang final, Jean-Pierre Balmer se vit offrir une chance unique de progresser dans son sport de prédilection. «En 1985, j'aurais pu remplacer Miki Biasion (réd: l'Italien deviendra plus tard champion du monde des rallyes) en championnat d'Italie, et ainsi devenir professionnel. Malheureusement, Opel ne me proposait qu'un contrat d'un an et je désirais signer pour deux saisons. J'estimais que, pour une année, cela ne valait pas la peine de vendre ma serrurerie. A l'époque j'aurais pu gagner environ 90.000 francs. Toutefois, je n'ai aucun regret.»

LA PEUR, CONNAÎT PAS!

Pendant sa longue carrière, Jean-Pierre Balmer a connu quelques spectaculaires sorties de route. «Disons que chaque année, je sortais une fois, et qu'une saison sur deux, c'était un peu plus sérieux, commente notre interlocuteur. Cependant je n'ai jamais eu peur. J'étais toujours conscient des risques que je prenais. A mon sens, la peur enlève tous les moyens.» F.Z.

CARRIÈRE

Né le 22 octobre 1952, Jean-Pierre Balmer est tombé très vite dans le monde automobile. Ainsi, à 4 ans, son père lui offre une minuscule Austin. Dès lors, cette passion ne le quittera plus. Toutefois, par crainte de se lancer vraiment, il diffère ses débuts en compétitions jusqu'à 24 ans.

En 1980, Jean-Pierre Balmer, après trois ans d'apprentissage, décroche son premier titre de champion suisse, tout en ne remportant aucune course. Par la grâce des résultats biffés et d'une extrême régularité, le Neuchâtelois devance lors de l'ultime épreuve André Savary, Jean-Robert Corthay et Roger Krattiger. A dire vrai, le cumul des points entre le classement «scratch» et celui de groupes permet à l'intouchable dominateur du groupe 3, Jean-Pierre Balmer, de compenser son retard au classement toutes catégories.

Deux ans plus tard, le Chaux-de-Fonnier connaît sa saison la plus faste. Il remporte cinq victoires et monte à sept reprises sur le podium, tout cela en neuf courses. Un sacré exploit!

En 1984, à la lutte avec le Vaudois Eric Ferreux, Jean-Pierre Balmer perd le titre en cassant son moteur au Rallye de Bure, dernière manche du championnat, alors qu'il comptait une bonne avance dans l'avant-dernière spéciale.

L'année suivante, il connaît une montagne de problèmes liée à un changement de pneumatiques. Habitué jusque-là à courir sur des pneus Michelin, il s'adapte avec difficulté aux pneus Pirelli montés sur sa Lancia.

En 1986, pour sa dernière saison, et en l'absence de son principal contradicteur Eric Ferreux, le Neuchâtelois décroche avec panache sa troisième couronne, en remportant au passage le Rallye de Saint-Cergue, celui des Alpes vaudoises, le Critérium jurassien et la manche italienne à Biella.

Sa carrière se termine en queue de poisson en 1987, faute de voiture, mais riche de trois titres et de quatorze victoires en championnat suisse. Tout au long de sa carrière, Jean-Pierre Balmer n'aura fait que très peu d'infidélités en rallye. A ses débuts il participe à une course en circuit à Dijon et termine deuxième des trois heures d'Hockenheim (1977). Il participe également à quelques courses de côte. F.Z.

undf 6 octobre 1986

L'IMPARTIAL

Freddy Oguey remporte le Rallye automobile de Court

Le sacre pour Jean-Pierre Balmer

et fait, et avec la manière! Samedi lors du Rallye de Court, Jean-Pierre Imer, navigué par Denis Indermühle, a empêché son troisième titre national. Poussé à se contenter d'un troisième rang, le Chaux-de-Fonnier ne s'est contenté d'un rôle de second plan qui aurait pu être le sien. Sa tactique: l'attaque! Une attaque de tous les instants et s'il se retrouve battu pour le second par le déconcertant Freddy Oguey, Balmer peut tout de même avoiser. Il a démontré une fois de plus que le meilleur défenseur restait l'attaquant. Probablement surpris par la manœuvre du Chaux-de-Fonnier, son unique rival dans la course au titre, le Tessinois Roger Krattiger n'a jamais paru en mesure de pouvoir répliquer.

Ce rallye s'est très vite décentré et Balmer, après quatre spéciales aurait déjà pu se contenter d'assurer, Kureker for-Roux décamonné et Kessel tout le de-Fonnier voulait monter, et t, qu'il n'avait rien perdu de sa victoire.

ement décidé à aller chercher la sante Peugeot turbo 16 d'Oguey, icha jamais prise. Tour à tour au mandement, Balmer perdait - faute ne boîte trop courte - du terrain lors leurs passages sur... rmes

mois. Le titre est attribué, mais Balmer le disait samedi soir J'ai toujours participé à toutes les manches du championnat et je serai probablement en Vainc.

Cette épreuve de dimension européenne sera par contre, décisive pour le titre honorifique du groupe A et du groupe N, où le Tessinois Franco Cattaneo (R5 turbo GT) a ravi le commandement au Vaudois Michel Golay (R5 turbo GT).

CLASSEMENT



Jean-Pierre Balmer: un troisième titre avec la manière. (Photo Bor)

Championnats de tennis de table

Le point après deux tou

En première ligue, mise à part l'étonnante défaite de Suchard à Port, les résultats sont conformes aux prévisions. Eclair et Moutier se retrouvent avec quatre points, seuls en tête... ment suivis par Bi Le Landeroi

Omega

- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

Le Locle

Hôtel décapité

L'Hôtel-Restaurant des Trois-Rois est contraint de mettre la clé sous le paillasson. Seul le bar du Royal, indépendant de la société exploitante du restaurant et de l'hôtel, restera ouvert. Le Locle perd ainsi son seul hôtel de renom.

Page 22

Affaire Wavre

Trahi par des écoutes téléphoniques

L'ex-notaire et promoteur neuchâtelois Patrick Wavre a les moyens de s'offrir un avocat. Le Tribunal fédéral, se basant notamment sur des écoutes téléphoniques, a jugé qu'il n'était pas indigent puisqu'il continuait à faire des affaires.

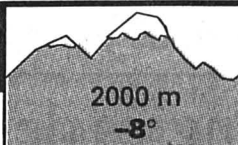
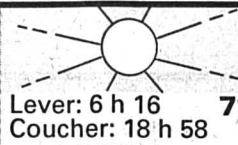
Page 24

Cernier

Meubles en fumée

Un important incendie s'est déclaré tôt hier matin dans un bâtiment abritant un magasin de meubles et une menuiserie à Cernier. L'alarme a été donnée vers 5 h 30. Une cinquantaine de pompiers ont été mobilisés. Les dégâts sont très importants.

Page 28



Trente ans de lutte contre la mucoviscidose

La bataille de l'espoir

Il y a une trentaine d'années, la mucoviscidose était une maladie relativement peu connue, même si elle avait été décrite cliniquement en 1935 par un groupe de docteurs zurichois. Mais alors, la médecine ne disposait pas de traitements efficaces, si bien que l'espérance de vie était réduite. Mais en 30 ans, des progrès formidables ont été accomplis dans les thérapies, même si la maladie n'est pas encore vaincue.

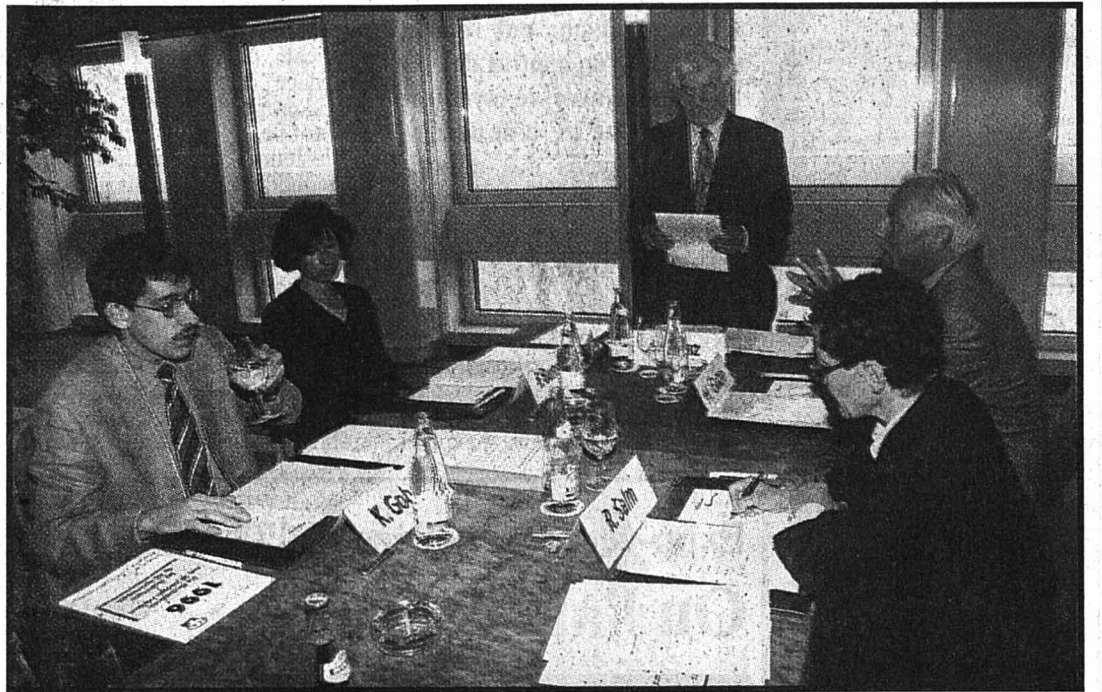
Pour marquer ses trente ans de lutte, la Société suisse pour la fibrose kystique (mucoviscidose) a choisi la ville de Neuchâtel pour tenir ses assises annuelles et faire le point sur l'état de la recherche. Deux raisons principales ont incité les responsables de cette société à informer davantage le grand public. Grâce aux progrès médicaux, on compte de plus en plus de patients adultes, ce qui nécessite un soutien psychosocial élargi. En outre, la science a découvert des

éléments capitaux sur le gène défaillant responsable de la maladie. Mais ces deux aspects ont pour corollaire immédiat de nécessiter beaucoup plus de fonds financiers.

TÉLÉTHON

Au cours de la conférence de presse, le président Jean Clivaz a rappelé hier les buts poursuivis par la Société pour la mucoviscidose, fondée en 1966, à l'initiative de quelques parents d'enfants atteints par cette maladie. Depuis 1992, cette société s'est associée aux efforts menés par les spécialistes de la myopathie (affection des muscles), dans le cadre du Téléthon. Si ce dernier enregistre des résultats fabuleux en Suisse romande et au Tessin, il a encore de la peine à s'implanter outre-Sarine.

Jean Clivaz a insisté sur la nécessité d'apporter un appui plus important aux jeunes adultes malades, tant dans les thérapies et les médicaments que dans le soutien financier et moral. Dès l'âge de 20 ans, les patients ne touchent plus l'indemnité de l'AI et doivent participer à une partie des frais médicaux. En outre, il faut leur trouver un travail (à temps partiel et provi-



La Société suisse pour la fibrose kystique à Neuchâtel. Le président Jean Clivaz, entouré de Fabienne Burnat et du Dr Harold Gaze. (Impar-Leuenberger)

soire généralement), les aider à entretenir leur ménage, efforts trop pénibles pour eux généralement. Des camps de thérapie à

Montana procurent leurs bienfaits aux jeunes patients, mais déchargent aussi les parents d'une lourde tâche durant les vacances.

gène défaillant, chargé de transmettre le message codé à la cellule qui doit produire un mucus de fluidité convenable.

Mais, prévient le Dr Gaze, il ne s'agit pas de publier des bulletins de victoire prématurés, car c'est sur l'introduction du message dans la cellule que butent actuellement les chercheurs. Ces études demandent des moyens énormes et le jour où les scientifiques élucideront ce mystère, une percée considérable aura été réalisée, permettant d'espérer un traitement génique de la maladie.

TÉMOIGNAGES

Par ailleurs, Mme Françoise Burnat, responsable de la Société pour la mucoviscidose dans la région Neuchâtel-Jura, a apporté l'émouvant témoignage d'une mère d'un enfant atteinte de mucoviscidose, jeune femme aujourd'hui âgée de 24 ans, qui peut vivre presque normalement. Quant à Kilian Gobeli, un jeune adulte bernois, il a aussi parlé de sa propre expérience, les difficultés de sa vie quotidienne, les lourdes charges financières, les aides nécessaires, le travail à temps partiel. Une très grande leçon de vie. B.I.N.

REGARD

Vous avez dit génétique...

Alors que l'Europe sombre dans une panique insensée sur les risques d'une épidémie de la maladie de la vache folle, la Société suisse pour la mucoviscidose vient nous rappeler aux dures réalités de la génétique et de ses lois naturelles implacables. Nous ne saurions échapper à ces règles statistiques qui décident de notre destin.

Ainsi la mucoviscidose ne se déclare chez un enfant que si les parents sont tous deux porteurs du gène responsable de la maladie. En outre, il n'est pas certain que la maladie apparaisse chez l'enfant, car en fonction de la fameuse statistique génétique, il n'y a «que» 25% de cas où les enfants sont atteints de cette maladie. Relativement restreints, les risques ne sont pas totalement nuls. C'est ainsi que l'on compte une naissance sur 1800 environ, où l'on décèle un cas de fibrose kystique. A l'heure actuelle, il y a en Suisse un millier de personnes souffrant de cette maladie. Cela implique des charges financières accrues pour la société comme pour les patients qui parviennent à l'âge adulte.

Depuis une dizaine d'années, de grands espoirs ont été suscités par les découvertes des chercheurs

en génie génétique. En 1984, on a découvert que le chromosome 7 était le porteur du gène défaillant. Ce gène est chargé de transmettre un message codé à la cellule sécrétant le mucus. Si le message comporte une «faute de frappe», la cellule produira une substance insuffisamment fluide, cause de la maladie.

C'est dans ce secteur que les chercheurs portent tous leurs efforts. Il s'agira de traiter le gène défaillant afin que le bon message parvienne à la cellule de la glande exocrine. On traite donc uniquement la fonction génique perturbée, sans toucher l'individu dans sa personnalité génétique. Dans le cas particulier, il s'agit de traiter la fonction affectant l'appareil respiratoire, là où les traitements actuels sont les plus limités.

Il est bon de rappeler ces principes éthiques fondamentaux pour récuser les craintes émises par certains milieux politiques sur les dangers du génie génétique. Cette discipline doit être utilisée pour corriger les «errements» de la nature, mais ne doit pas servir à manipuler les caractères génétiques d'un individu. Blaise NUSSBAUM

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à ce soir: nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons, ciel variable, nuageux en montagne et éclaircies en plaine. Giboulées possibles sur le Jura, les Préalpes et les versants nord des Alpes centrales et orientales (neige vers 600 m). En Valais comme en région lémanique, temps d'éclaircies sans averses. Températures en plaine en fin de nuit proche de zéro, l'après-midi +7 et -8 à 2000 m. Vent du nord-ouest fort en montagne.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam	2°	7°	Lisbonne	11°	21°
Pluvieux			Clair		
Athènes	9°	18°	Londres	3°	9°
Nuageux			Nuageux		
Barcelone	12°	21°	Madrid	11°	23°
Pluvieux			Nuageux		
Beyrouth	12°	19°	Moscou	-3°	-1°
Nuageux			Nuageux		
Berlin	0°	7°	Oslo	-8°	4°
Nuageux			Clair		
Bruxelles	1°	7°	Paris	-1°	10°
Clair			Nuageux		
Copenhague	0°	2°	Rome	5°	14°
Nuageux			Nuageux		
Francfort	2°	8°	Stockholm	-1°	1°
Clair			Neigeux		
Genève	1°	9°	Sydney	16°	25°
Nuageux			Clair		
Helsinki	-2°	2°	Varsovie	-6°	4°
Neigeux			Nuageux		
Jérusalem	10°	24°	Vienne	1°	6°
Clair			Nuageux		

Le temps qu'il va faire...

Les vents du nord-ouest continuent d'accumuler sur les Alpes de l'air humide et relativement froid.

Evolution probable de dimanche à mercredi: dimanche, assez ensoleillé.

Lundi, à l'ouest et au sud, augmentation de la nébulosité suivie de quelques précipitations. A l'est encore assez ensoleillé.

Mardi et mercredi, changeant, par moments très nuageux et pluies intermittentes, surtout mardi. Limite des chutes de neige remontant de 700 à 1000 mètres.

Au sud, amélioration probable mercredi.



Congrès de l'Association suisse des agents techniques Télécom PTT

Les minoritaires se rapprochent

L'Asatet, syndicat d'agents techniques Télécom PTT, a tenu son congrès jeudi et vendredi à La Chaux-de-Fonds. Les délégués de cette organisation autonome ont voté la signature d'un contrat de collaboration avec le syndicat chrétien ChPTT afin de renforcer le poids des minoritaires dans les négociations sur le nouveau statut du personnel des Télécoms.

Ce n'est un secret pour personne, le Conseil fédéral prépare le divorce entre La Poste et les Télécoms. Cette séparation à l'amiable doit intervenir en 2001. Les Télécoms, jusqu'ici

vache à lait des PTT, deviendront une société anonyme détenue à au moins 51% par la Confédération. Cela implique un changement du statut des employés, qui ne seront plus fonctionnaires. Ce point est au centre des préoccupations des syndicats, qui tiennent à mettre en place quelques garde-fous afin d'empêcher une privatisation totale.

Plusieurs organisations se partagent la défense du personnel des PTT, syndiqué à 80%. L'Union-PTT, membre de l'Union syndicale suisse d'obédience socialiste, détient la part du lion. Le reste se répartit entre trois associations minoritaires: ChPTT, membre de la Fédération suisse des syndicats chrétiens, IA-PTT (Ingénieurs et architectes) et l'Asatet (Associa-

tion suisse des agents techniques de l'entreprise des télécommunications).

Ces deux dernières appartiennent à l'USSA (Union suisse des syndicats autonomes), dissidente de l'USS. L'Asatet, qui revendique quelque 600 membres, défend les intérêts des détenteurs d'un CFC et, depuis 1992, également ceux des téléopératrices et des personnels d'entretien.

TENDANCE AU REGROUPEMENT

Or la tendance est au regroupement, aussi dans les organisations syndicales. La direction des Télécoms a annoncé qu'elle ne négocierait la future convention collective de travail qu'avec deux partenaires. Cette décision pousse les autonomes dans les

bras des syndicats chrétiens. «Nous allons donc collaborer mais tout en gardant notre identité», explique Alain Jacquenoud, président sortant de la section neuchâteloise, qui écarte toute idée de fusion. «Le pluralisme est nécessaire en démocratie, dans les syndicats comme ailleurs», souligne le président central Pierre Berclaz.

Dans les années à venir, les représentants de l'Asatet auront à cœur de bétonner le statut des employés. Un statut qu'ils souhaitent de droit public, quitte à y introduire des composantes de droit privé. Ils se battent en outre pour le maintien de la structure en holding, qui permet de protéger les filiales contre la mainmise de groupes privés susceptibles de vouloir les démanteler par la suite. Afin d'assurer la

sécurité de l'emploi, ils demanderont également que le personnel soit actionnaire.

DEUX INVITÉS D'HONNEUR

L'assemblée a réuni une soixantaine de délégués venus de toute la Suisse pendant deux jours. Le président de la section neuchâteloise, Alain Jacquenoud, de La Chaux-de-Fonds, a cédé son siège à Eddy Burger, de Savagnier. Deux invités d'honneur ont également pris la parole: le président de la ville Charles Augsburger et l'ancien président de la Confédération René Felber. La balle est maintenant dans le camp du syndicat chrétien, qui devra accepter le contrat de collaboration afin qu'il puisse être signé. A.M.

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

LA CHAUX-DE-FONDS

AGENDA

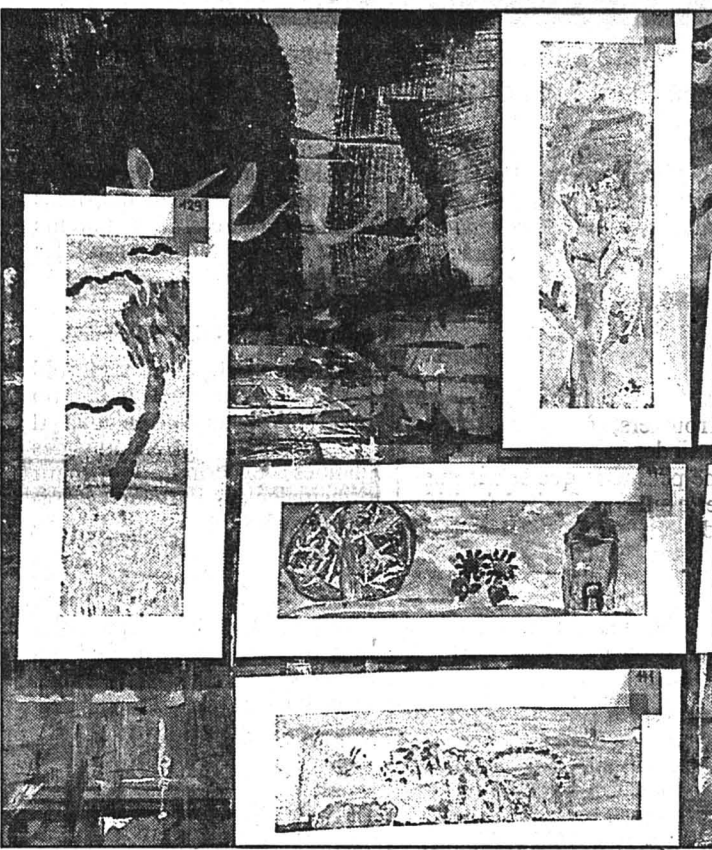
Ce soir à Bikini Test Merci Docteur Party!

Ils n'auront jamais le Goncourt! Et c'est bien là le cadet de leurs soucis. Aux tourniquets des kiosques de gare, Slaughter, Konsalik et autres Marie-Louise Fischer font la nique à Paul Auster les doigts dans le nez. Avec leurs ventes astronomiques, ces auteurs sans visage et à l'eau de rose facile accèdent auprès du grand public l'idée d'un univers hospitalier vibrant au rythme de complexes intrigues amoureuses, bruisant d'obscurs complots d'antichambre et vivant globalement à deux cents à l'heure. L'hôpital devient espace fantasmagorique: les infirmières s'y font femmes fatales, les chirurgiens (richissimes) surfent élégamment sur les vagues de la vie et de la mort et les interventions se font systématiquement dans l'urgence. On ne lésine pas sur le pathos! Romans, photoromans et fascicules à suivre en dégoulinant littéralement. Un thème aussi fort ne pouvait qu'inspirer une nouvelle soirée débile aux animateurs de Bikini Test. Ce soir (ouverture des portes à 21 heures), et jusqu'à quatre heures du matin, on dansera à Joux-Perret 3 à l'enseigne de la «Merci Docteur Party». Couleur musicale: soul, funk et disco. Aux manettes: DJ Narcose. DJ Coma et DJ Placebo. Comme c'est devenu l'usage, l'entrée est gratuite pour les déguisés. On ne lésinera pas sur la gâze. Super praticiens et accortes infirmières bienvenus. Pin pon!

(mam)

Expo-vente au collège de l'Ouest

Ou l'art de plaire



Pour mettre sur pied une exposition-vente à succès, rien ne remplacera jamais une maîtresse amoureuse d'art et de nature, surtout si ses passions sont partagées par 21 mômes qui ne manquent pas de répondre.

Pour preuve, le succès remporté par le vernissage de l'expo-vente qui s'est déroulé hier au collège de l'Ouest.

La vente directe des œuvres servait à financer le camp-nature non subventionné, qui aura lieu en mai prochain au Cerneux-Godat (petit hameau près des Bois). Le public n'a eu aucun mal à se laisser séduire par

la fraîcheur qui se dégageait des tableaux ni par la spontanéité et la joie qui émanait des élèves de troisième année de la classe de Verena Boni.

Quelque 150 œuvres ont ainsi été réalisées par les enfants qui n'ont pas craint d'employer cinq techniques différentes (crayons, aquarelles, craies, feutres, collages).

Même le conseiller communal Jean-Martin Monsch et le directeur Jean-Michel Kohler étaient invités au vernissage. C'est dire toute l'importance de cette mini-manifestation! (chm-photo Impar-Leuenerger)

Centenaire de Kelek au MIH

Le temps de bien dire l'horlogerie

Quand on dit que l'horlogerie est une branche sensible, cela ne s'adresse pas qu'aux produits! On a pu s'en convaincre, hier, au Musée international d'horlogerie où la maison Kelek célébrait et fêtait le centième anniversaire de sa fondation.

Deux conseillers d'Etat, MM. Dubois et Hirschy, le conseiller national Vogel, le président de la ville Augsburger, le président de la Fédération horlogère Habersaat, la directrice du MIH, Mme Cardinal et tant d'autres

personnalités ont tenu, par leur présence, à s'associer à ce siècle de pérennité horloger que symbolise Kelek.

Toutes et tous, ont surtout voulu témoigner tout à la fois leur admiration et leur confiance dans la nature humaine quand, à l'exemple d'un Gabriel Feuvrier, patron de Kelek, le courage d'entreprendre l'emporte toujours sur la malice des temps et des gens.

Ce fut le sens des discours prononcés, reconnaissance et non point vaines louanges, reconnaissance à ceux qui, animés

de la volonté d'entreprendre savent s'entourer d'un personnel qualifié et faire prospérer de concert, la créativité et les contraintes de la production.

Tout au long de la célébration de l'anniversaire, le duo «Jael», violon et accordéon, a démontré combien création et rigueur sont dans l'intimité du talent.

Rigueur et talent que les invités ont retrouvés dans leur assiette, au Prévoux, où Christian Feuvrier est aux fournaux, comme son oncle à l'établi: avec ferveur. G.Bd.

Musique: Supertrio au Musée des beaux-arts

Les architectes du son

Sons venus d'ailleurs, les musiques de Supertrio se construisent comme des architectures invisibles, mais tellement efficaces. Les curieux et les amateurs de musique contemporaine qui se sont déplacés au Musée des beaux-arts, mardi soir, ont vécu un voyage très coloré dans l'empire des sons.

Face au public, deux trios – l'un d'Anancy, l'autre du Canada –, six musiciens, un Supertrio et, tout simplement posés sur des chaises, toute une série d'étranges machines, caméras et synthétiseurs. Les interprètes semblent ne produire aucun effort, on est loin de la musique instrumentale traditionnelle, même si le trio français conserve de vrais instruments, accordéon ou saxophone. Travaillant selon des graphiques sonores donnant la forme, ces sorciers de sons

étranges, nouveaux, rappelant les bandes de certains films ou jeux électroniques, mais nourris également de sons pris dans la nature, de carillons transformés électroniquement, emmènent l'auditeur dans un monde saturé, où le moindre son – celui d'un insecte peut-être – est perçu dans toute son intensité. A l'opposé, la pleine mesure des machines à musique implite chaque interstice, comme une vague gigantesque recouvrant tout sur son passage. Des bruissements ou de puissants mugissements, bruits de chutes d'eau, résonances cavernes, des amplifications, infiniment porteurs d'énergies, envoûtants, angoissants parfois, qui laissent le public totalement sous l'emprise sonore. Fasciné.

Pionniers du genre, les deux trios ont enregistré un disque,

dont l'essence fait l'objet du programme de concert. Car une bonne part de l'interprétation est laissée à l'improvisation, le passage de la main devant la caméra déclenchant souvent une avalanche de sons. Un concert très tonifiant, révélateur des possibilités électroacoustiques d'aujourd'hui. (sg)

AVIS URGENT

Nous cherchons de suite pour un poste fixe

régleur de machines

avec connaissances en mécanique

ADIA 039/23 63 83

FAITE POUR AIMER LA VILLE.



CHARADE

DAIHATSU Charade 1.3i Tx 3 portes, CX 5 portes
DAIHATSU Charade TX Fr. 15 950.- | DAIHATSU Charade CX Fr. 16 450.-

DAIHATSU

GARAGE des STADES

A. Miche & B. Helbling
Charrière 85, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/28 68 13

DAEWOO

NEXIA 1.5i GTX 3 portes (66 kW/90 CV)
Fr. 16 950.-

Prix net, TVA incluse.



EXPOSITION DE PRINTEMPS

Samedi 30 mars de 10 h à 21 h
Dimanche 31 mars de 10 h à 18 h

Centenaire de la naissance de Georges-Louis Pantillon

Quel maître de musique!

La famille de Georges-Louis Pantillon ne voulait pas laisser passer inaperçu le centième anniversaire du musicien chaux-de-fonnier. C'est pourquoi sa fille, Cécile Pantillon, a organisé hier en fin d'après-midi une cérémonie dans le hall de la Salle de musique, à l'occasion de la publication d'une plaquette.

C'est ainsi qu'un chœur d'enfants du Collège musical a chanté quelques airs composés par G.-L. Pantillon, avec au piano Ariane Haering, alors que Pierrette Péquegnat a interprété trois mélodies. Représentant le gouvernement, le chef de l'Instruction publique, Jean Guinand, a rendu hommage à celui qui fut le chantre du Pays de Neuchâtel par de multiples créations.

Violoniste, pédagogue, direc-

teur, compositeur, cet artiste d'exception laissa une empreinte profonde, en insufflant le «style Pantillon» et en renouvelant profondément l'éducation musicale dans les écoles neuchâteloises.

Grâce à lui, le nom de Pantillon est devenu synonyme de musique, un art qu'il sut faire aimer des enfants grâce à son enthousiasme.

Pour sa part, le conseiller communal Jean-Martin Monsch, directeur des Affaires culturelles, rappela les conditions particulières qui firent de La Chaux-de-Fonds, cité industrielle, une véritable capitale musicale. Grâce à l'influence de G.-L. Pantillon, le Collège musical connut un essor remarquable, l'effectif passant d'une quarantaine d'élèves à plusieurs centaines. L'héritage est impressionnant avec de nombreuses chorales scolaires et des ensembles musicaux.

C'est à l'ancien élève Alain Tissot que revint le rôle de rappeler la mémoire d'un maître avec lequel il noua une amitié de 37 ans. Alain Tissot connut cet éblouissement de la musique à 15 ans, à l'audition de l'une des plus belles pièces, la «Création» de Haydn, dirigée par G.-L. Pantillon. Cette révélation devait se prolonger lors des soirées musicales et théâtrales du Gymnase qui se déroulaient alors devant un Théâtre comble et enthousiaste.

Alain Tissot retrouva son ancien professeur au Chœur mixte pour y interpréter toutes les grandes œuvres chorales de l'histoire de la musique. Le disciple eut encore le privilège d'enregistrer un entretien avec son ancien maître, peu après les 90 ans de ce dernier, document dont il remit une copie à la famille. Entretien au cours duquel le compositeur rappela qu'il dut créer de toutes pièces un maté-

riel pédagogique qui fit aimer la musique à des générations d'élèves.

Hier, grâce à son fils Georges-Henri, et maintenant grâce à

Yves Senn, la pérennité de l'œuvre de Pantillon est assurée. Elle garantit au Pays de Neuchâtel une tradition musicale qui devrait se perpétuer. B.N.



Le jeune Georges-Louis Pantillon

Un grand serviteur de la musique en terre neuchâteloise (sp-arch)

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

AGENDA

Rameaux au Sacré Cœur

Des parents «montent» une garderie

Initiative à relever: ce dimanche, l'église du Sacré Cœur résonnera du dimanche des Rameaux. Un groupe de parents a estimé utile de mettre sur pied une petite garderie improvisée, à partir de 10 h 15. En rapport avec la célébration du jour, une animation y sera proposée aux enfants. (Imp)

Les œufs du Kiwanis

Lancée hier vendredi, la vente annuelle d'œufs teints, organisée par le Kiwanis Club, se poursuit ce matin à Métropole Centre, Espace, place du Marché et Jumbo. Rappelons que le bénéfice de cette action sera attribué au Foyer d'accueil pour enfants «Jeanne-Antide». (g)

Musée des beaux-arts

Exposition Christian Lindow

Le Musée des beaux-arts expose jusqu'au 19 mai les peintures, dessins, gravures et sculptures de Christian Lindow, artiste allemand installé à Berne de 1970 jusqu'à sa mort survenue en 1990. Révélée en 1982, son «œuvre se caractérise par des sujets convenus ou triviaux comme la nature morte, le paysage ou le portrait, et par une exécution rapide, ample et emportée», note Edmond Charrière, conservateur. En raison du manque de place, nous reviendrons sur cette exposition dans une prochaine édition. (Imp)

Débat sur la culture et la vie locale

Plaidoyer pour des lieux ouverts

Quelque 120 personnes se sont rendues mercredi soir à l'Ancien-Stand pour le deuxième débat sur la vie culturelle chaux-de-fonnière, organisé par la direction des Affaires culturelles. Sous la conduite d'Yves Strub, président de la Commission culturelle, le conseiller communal Jean-Martin Monsch et le délégué culturel Hughes Wülser ont répondu aux nombreuses questions.

La vie culturelle et associative est un domaine inépuisable. Les questions et remarques ont été

nombreuses, parfois critiques mais jamais polémiques. On aura noté la présence de nombreux élus et d'acteurs de la vie culturelle. En revanche, les sociétés locales étaient peu représentées.

M. Monsch a rappelé que le budget de la culture représentait quelque 10 millions, soit 2,5% du total. C'est dans la moyenne suisse.

L'animation de la place Le Corbusier fut un des thèmes abordés. Cet espace ne répond pas aux attentes de la popula-

tion. L'acoustique et la déclivité empêchent un certain nombre d'activités de s'y dérouler. Le règlement d'utilisation est en cours de révision.

La demande de lieux ouverts et d'animations de plein air existe cependant. Hughes Wülser a annoncé la projection de films cet été sur la place des Marronniers, à l'initiative du Conseil des jeunes. C'est dans le même périmètre que se déroulera cette année le festival de théâtre de rue baptisé pour la circonstance «Plage des Six-Pompes». (am)

Rumeur en photos à la Halle aux enchères

Portraits de théâtre



Après avoir convié les enfants au théâtre mercredi après-midi (Sacrées sorcières), le Théâtre Rumeur de Sylvie Girardin invite le public à découvrir la troupe par le biais des photographies de Daniel Domon.

Une petite histoire de la compagnie, saisie au gré de diverses représentations durant environ cinq ans de création originale.

Une cinquantaine de tirages grand format, en noir-blanc, pour montrer des acteurs en scène, des attitudes, pour mettre le nez dessus, dans une proximité que le théâtre ne permet en général pas. (sg)

● Halle aux enchères, jusqu'au 31 mars (16 à 20 heures)

Remarquable spectacle du Groupe théâtral du Gymnase

La roue de tous les talents

C'est une roue infernale qu'a lancée Vaclav Havel et que les acteurs et actrices du Gymnase ont saisi au bond, pour en rendre une interprétation magistrale. Hier soir, pour la première de son nouveau spectacle, le Groupe théâtral du Gymnase a fait salle comble; et ravi son public.

«La Grande roue» de l'auteur tchèque, par ailleurs actuellement homme d'Etat, est un tableau éclaté d'une drôle de société; les mauvais y affichent bons sentiments et intégrité et ceux susceptibles de défendre la justice s'avèrent, au final, être de parfaits truands. Mais chut... n'en disons pas plus pour laisser aux spectateurs tout le plaisir de

se plonger, et se perdre, dans ce dédale de paroles et de rebondissements, où chaque vérité n'est exposée que pour être démentie.

Ainsi tourne la roue, belle et pertinente image choisie par Havel, sur une impulsion toute de talent et de précision. Naviguant dans un décor en labyrinthe, signé Carlo Baratelli, dont les différents lieux s'imbriquent à l'image des scènes théâtrales, les interprètes ont imposé une unité de ton sans faille. Contrebalançant les ruptures voulues du déroulement des 14 tableaux, la fluidité du jeu, la perfection de la diction, la parfaite maîtrise des déplacements intelligemment réglés, ont offert une lecture fort claire; en touche contrastées, ne

dédaignant pas le comique des situations et plongeant aussi dans le drame le plus sombre. Quelle maestria pour présenter un bordel devenant l'image d'un monde galopant vers sa perte; ou encore, quelle froideur implacable pour disséquer les plus noires machinations et démonter leur interpénétration. Les jeunes acteurs et actrices ont accompli un travail tout d'exigence; ils ont une présence extraordinaire. Rappelons qu'ils sont dirigés par Pier-Angelo Vay, metteur en scène. (ib)

● Ce soir encore, ainsi que lundi 1er et mardi 2 avril, 20 h 30, Aula du Gymnase, rue du Succès 45.

AUTOS - MOTOS - VELOS

Exposition Toyota

au Garage du Crêt

SAMEDI et DIMANCHE

Samedi de 9 h à 20 h
Dimanche de 10 h à 18 h

Toute la gamme TOYOTA vous sera présentée

VENEZ NOMBREUX!

M. et Mme Bühler vous souhaitent une cordiale bienvenue

Verger 22 - Le Locle
☎ 039/31 59 33

132-785423



Café Le Pantin

Ronde 5
☎ 039/28 67 20

MATCH AUX CARTES

Dimanche 31 mars
à 14 heures

VACANCES ANNUELLES

Fermeture du 1er avril
au 14 avril inclus

Ouverture lundi 15 avril
à 8 heures

Joyeuses fêtes de Pâques
à tous

Margaret et Ray

132-785715

DIVERS

Boutique

FAILLE-HIT

CHAUSSURES CUIR 10.- et 20.-

VESTES CUIR 100.-

LA CHAUX-DE-FONDS

Léopold-Robert 11 - Tél. (039) 23 76 23

196-783046



Je suis à la retraite Ça se fête!!!

Je vous offre l'apéro samedi 30 mars 1996 de 11 à 12 heures Bar L'Isba, La Brévine

132-785985

Le printemps est arrivé, nous avons reçu

LES PENSÉES

LESQUEREUX ALAIN

Horticulteur

Le Clos-aux-Vaux 2

2412 LE COL-DES-ROCHES

Merci de votre confiance.



Pour tous renseignements: ☎ 039/32 14 31

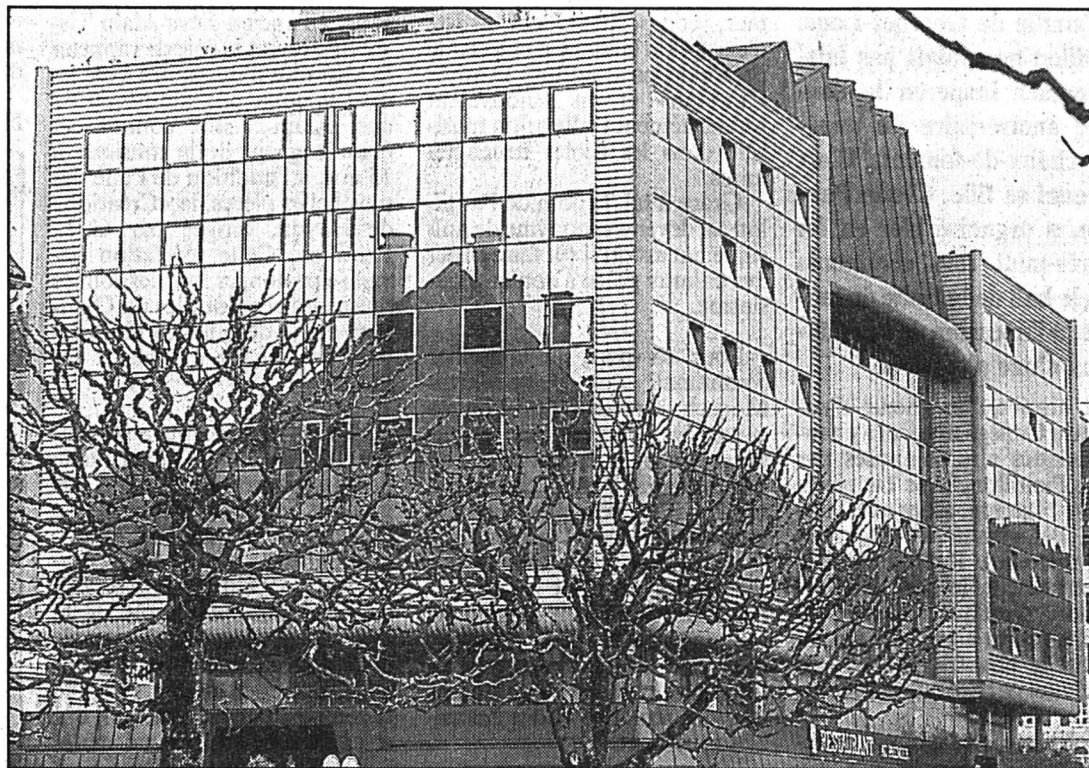
132-786034

L'annonce, reflet vivant du marché

Les couronnes des Trois-Rois sur l'échafaud

Hôtel et «resto»: bouclés fin avril

La nouvelle résonne comme un véritable tremblement de terre: l'Hôtel-Restaurant des Trois-Rois est contraint de mettre la clé sous le paillason. Seul le Bar du Royal, indépendant de la société exploitante du restaurant du 1er étage, de l'hôtel et de la salle du 6e, restera ouvert au-delà du 1er mai. Dès cette date, l'établissement principal sera fermé. Outre L'Hôtel de France (cinq chambres semi-confort avec un total de quinze lits), Le Locle perd ainsi son seul hôtel de renom. Une disparition aussi importante, sur le plan de l'accueil et du tourisme, que les Galeries du Marché, du point de vue commercial.



L'Hôtel-Restaurant des Trois-Rois

«Cet établissement nous signifiait une perte quotidienne de l'ordre de 1200 à 1500 francs», affirme Pierre Godet, directeur de la BCN. (Impar-Perrin)

Enquête: Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

La décision semble irrémédiable. A la suite de l'absorption du CFN (Crédit Foncier Neuchâtois) par la BCN (Banque Cantonale Neuchâtoise), le lourd dossier d'une partie du complexe Temple 27-29, auquel il faut adjoindre l'immeuble 21 de la même rue (qui a toutefois fait appel au financement d'un autre partenaire bancaire), fait l'objet d'un «assainissement».

La BCN a abruptement rompu les ponts. «Malgré une gestion sérieuse de Benoist Vaucher, directeur (voir sa réaction ci-contre), l'établissement n'a cessé de générer des pertes dont le montant a dépassé un demi-million de francs pour l'année 1995 uniquement» indique un communiqué de la BCN. Son directeur, Pierre Godet est conscient de l'importance, pour la

ville du Locle, de la décision de fermer cet hôtel. «Il s'agissait d'un problème de coût. Actuellement cet établissement nous signifiait une perte quotidienne de l'ordre de 1200 à 1500 francs. Ce sera à peu près ce que nous perdrons mensuellement dès lors que nous avons décidé de fermer cet hôtel et ce restaurant».

«TOUT EST FAUX!»

«Ça n'arrange pas les affaires du Locle» commente le président d'Expol, Bernard Vaucher. M. Godet remarque qu'une expertise de l'établissement a pesé de tout son poids dans la décision de la BCN. «Ce rapport démontre qu'avec la meilleure volonté du monde les erreurs conceptuelles de cet établissement sont telles qu'il n'est pas possible de l'exploiter de manière correcte». Il fait allusion au restaurant

créé au 1er étage, aux tables installées au nord de l'immeuble, à l'infrastructure de ce lieu public qui fait davantage penser à un hall de gare...

«Financièrement, il nous fallait tout stopper, remettre les compteurs à zéro et repartir sur d'autres bases» précise M. Godet. Faisant référence au document qu'il détient, il constate que du point de vue de l'aménagement et de l'architecture de ce bâtiment, «tout est faux!»

AVENIR INCERTAIN

Par conséquent, la BCN reste ouverte à toutes discussions relatives à l'avenir de ces locaux, pour lesquels elle pourrait envisager d'autres affectations.

«Profondément déçu» de cette affaire, le président de commune, Jean-Paul Wettstein,

imagine mal que ce bâtiment, «peut-être mal approprié à la structure de la ville du Locle», puisse trouver repereur sous sa forme actuelle. A son sens, pour revivre, cet immeuble devra trouver d'autres fonctions. Comme par exemple des studios pour les étudiants en HES ou à l'ETMN. Mais en attendant, la partie centrale de cet édifice et le monumental «guggelhops» de cuivre qui le coiffe seront vidés dès le 1er mai.

Les drapeaux tenus par les participants à la fête du travail défilent sous de nouveaux locaux déserts. Mais ils seront encore occupés, vendredi 26 avril, par les conseillers généraux lors de leur agape de fin de législature. Quelques bougies sur les tables pourraient bien marquer l'enterrement des Trois-Rois.

L'amertume du directeur

«Ce qui me scandalise ouvertement, c'est la méthode, surtout venant d'une banque cantonale», confie, amer, le directeur Benoist Vaucher qui a appris la nouvelle hier à huit heures du matin par le biais de l'administrateur, avant de l'annoncer à son personnel. A préciser que 15 postes de travail seront supprimés à la suite de cette mesure.

«Cette décision ne datait certainement pas d'hier», commente M. Vaucher, frappé par cette façon abrupte d'être mis devant le fait accompli. Pourtant, la présentation des budgets et des comptes n'avait jamais suscité de questions, «et je les attendais, cela m'aurait arrangé, pour avoir des contacts!»

La situation était difficile certes. Elle s'était même tellement détériorée l'année dernière que la direction avait pris l'initiative d'envoyer un courrier à la BCN, proposant «une solution pour maintenir un minimum d'activités au Locle, afin de limiter la casse. Nous n'avons reçu aucune réponse». De façon générale, M. Vaucher dé-

plore n'avoir jamais reçu de la BCN «une description claire et précise de ce qu'on voulait faire».

Il s'étonne aussi de la date de cette décision. «Nous arrivons au début de la haute saison. J'ai des réservations jusqu'à la fin de l'année. Pour les Promos, l'hôtel est complet, il y a des groupes que je n'arriverai pas à recaser...» D'autre part, «c'est une décision qui m'interpelle quant à l'avenir du bâtiment. Un repereur, je n'y crois pas. Il est clair que c'est un mauvais outil de travail, mais il était là, il fallait l'utiliser».

Et question tourisme dans la région, M. Vaucher fait remarquer que «quand j'entends certains discours politiques ou de l'Office du tourisme, le dire et le faire sont deux choses divergentes».

Conclusion désabusée: «Avec le chef de cuisine, cela fait quatre ans qu'on se bat. Ça fait mal. Mais le boulot continue, on se battra jusqu'à ce que la clé soit sous le paillason». (cld)

Nouvelle fusion à la Banque Raiffeisen des Vallées

La Sagne, c'est fini

Depuis sa constitution il y a deux ans, la Banque Raiffeisen des Vallées ne cesse de s'agrandir. Réunis la semaine dernière aux Brenets en assemblée générale, les 160 sociétaires présents ont accepté à l'unanimité une fusion avec la Banque Raiffeisen de La Sagne. Cette nouvelle association porte l'effectif total de l'établissement à 1264 membres et permet un accroissement de bilan de quelque 13 millions de francs.

Le système Raiffeisen est actuellement en pleine réorganisation, notamment dans le but de réaliser un résultat approprié sur le plan de l'économie d'entreprise. Selon le gérant de la Banque

Raiffeisen des Vallées, Edy Maurer, «seules des réserves suffisantes permettront de satisfaire les exigences accrues en matière de fonds propres édictées par la Commission fédérale des banques et de contribuer ainsi à la sécurité de la Banque Raiffeisen et du système bancaire tout entier.»

S'UNIR POUR ÊTRE COMPÉTITIF

Ces propos expliquent le pourquoi de ces fusions, car c'est par ce seul moyen que la Raiffeisen sera à même de garder dans les villages un point de vente compétitif.

La semaine dernière, les membres présents ont donc de-

cidé d'englober au sein de leur corporation l'établissement voisin, tout en sachant que l'assemblée générale de la Banque Raiffeisen de La Sagne avait déjà ratifié le choix de ses comités en votant la fusion par 67 «oui», une abstention et deux «non». Notons enfin qu'aucun changement n'interviendra dans l'exploitation de la Banque Raiffeisen des Vallées à la suite de cette reprise.

Dans son rapport, le président du conseil d'administration, Daniel Richard, a souligné que «le cap des 600.000 membres a été franchi sur le plan suisse à fin 1995. La fidélité aux idées Raiffeisen est certainement l'une des clefs de ce succès.

Du point de vue local, le bénéfice net de 70.964 francs n'a pas été obtenu sans lutter jour après jour, en surveillant les demandes de crédit, les dépassements et par un engagement se limitant à la région.

CLEF DE RÉPARTITION

Une analyse effectuée par l'Union suisse a révélé que la Banque des Vallées a une excellente structure de bilan, que les charges sont au-dessous de la moyenne et qu'elle correspond aux nouvelles normes en matière de fonds propres».

En évoquant les comptes 1995 qui présentent un total de bilan de près de 76,33 millions

PARTI PRIS

Qui porte la couronne?

Nouveau et sale coup de massue pour la ville du Locle. A quelques semaines des élections communales, un triste communiqué de la BCN tenant en douze lignes, signifie la fermeture de l'Hôtel et du Restaurant des Trois-Rois. Gestion difficilement rentable, coûts d'exploitation débordant les recettes, situation économiquement défavorable sont autant d'arguments – parfaitement compréhensibles – de la part des banquiers pour faire admettre qu'ils laissent tomber les Trois-Rois.

Certes, la situation de cet établissement était en péril. Dommage toutefois que la BCN tire abruptement un trait sur ce «dossier» quand bien des politiciens montent sur les tribunes pour défendre le tourisme dans notre région et ses évidentes retombées économiques.

Dans cette articulation les Trois-Rois étaient une des composantes de cette branche économique. Le discours des élus qui prônent la promotion touristique ne semble plus entendu par une banque cantonale pourtant sensée encourager l'économie régionale. Dommage!

Mais il faut aussi relever que dans ce dossier les autorités locales ont fort mal apprécié la situation. De l'ex-Hôtel des Trois-Rois, pour lequel l'ancien exploitant offrait une jolie somme – sachant que la reprise en sous-œuvre du bâtiment coûterait un beau «saladier» – personne n'est entré en matière.

La somme avancée tournait certes dans des chiffres importants. Pourtant, quelques mois plus tard la commune cédait à M. Kazemi, pour une bouchée de pain cet immeuble. Les anciens Trois-Rois, sont tombés et ont fait place à une construction qui ne peut figurer comme leader dans l'architecture et l'urbanisme locaux.

Seule consolation, elle fait face à cette tour verte qui n'aurait jamais dû grimper si haut! En fait, le complexe des «tours vertes» à l'appui et la construction architecturalement «carcérale» des Trois-Rois ont achevé, en ville du Locle la médiocrité architecturale bêtement tolérée par des autorités bien naïves en la matière. Jean-Claude PERRIN

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Assemblée générale de la Croix-Rouge

Tour d'horizon

La section locloise de la Croix-Rouge, qui tenait récemment son assemblée générale sous la présidence de Nicole Vermont, est forte de 242 membres, soit 32 membres de mieux! A noter douze nouvelles baby sitters, ce qui porte le total du service à 24 baby sitters! La vente de mimosa s'est soldée par la jolie somme de 6262 francs dans le district du Locle, ce qui a permis de distribuer diverses aides aux juniors. Quant au vestiaire, il affiche une augmentation de recettes de quelque 3180 francs, recettes qui financent notamment la Journée des malades et le car de l'amitié. (cld)

Le Locle

Pastilles d'ecstasy

Le samedi 23 mars vers 20 h 30, la police locale a interpellé un individu lors d'un contrôle de routine en ville du Locle. En fouillant son véhicule, il a été découvert une centaine de pastilles d'ecstasy. Entendu par la police cantonale, cet individu a reconnu avoir vendu environ 1100 ecstasy durant ces six derniers mois. Il a été dénoncé et libéré après enquête.

AGENDA

Les Ponts-de-Martel

A la Communauté Chapelles 8

Cette fin de semaine, la Communauté Evangélique Chapelles 8 des Ponts-de-Martel, accueillera le chanoine-évangéliste Gilbert Richenbach. Il y sera samedi 30 mars à 20 h ainsi que le lendemain, dimanche 31, à 10 heures. (Imp)

Le Cerneux-Péquignot Comptes 95

Le Conseil général du Cerneux-Péquignot se réunira lundi 1er avril à 20 heures au bâtiment communal. A l'ordre du jour: les comptes 1995, ainsi qu'une demande de crédit pour le remplacement de la chaudière du chauffage du collège. (Imp)

Le Locle

Les œufs du Kiwanis

Lancée hier vendredi, la traditionnelle vente d'œufs teints de Pâques, organisée par le Kiwanis Club, se poursuit ce matin devant la Migros. Rappelons que le bénéfice de cette action sera attribué au Foyer d'accueil pour enfants «Jeanne-Antide». (g)

(paf)

Villers-le-Lac: vote du budget au Conseil municipal

Les impôts augmentent de 5%

Jeudi soir, les vingt-sept conseillers municipaux de Villers-le-Lac se sont retrouvés pour la présentation du budget primitif qui va régler la vie de la commune pour 1996.

Avec la nouvelle équipe élue en juin 1995, la cité frontalière a connu une amélioration au niveau de la démocratie ce qui n'est nullement contesté par l'opposition.

En effet, les grandes lignes de ce budget avaient été dévoilées il y a quelques semaines lors de la présentation des orientations budgétaires où chaque rapporteur de commission avait alors émis ses requêtes.

M. Jacques Renaud-Bezot, rapporteur de la commission finances présenta d'abord la section de fonctionnement qui représente un budget de 12,5 millions de FF. Là encore, pas de surprise, le changement se fait dans la continuité: on ne dilapide pas les fonds communaux ce qui explique que ce budget présente un excédent de 1 mil-

lion de FF qui est en fait, la «réserve» communale.

HAUSSE DES CONTRIBUTIONS

Dans ce budget, il faut cependant noter que le prix de l'eau ne varie pas, la commune préférant prélever 100.000 FF sur ses fonds pour équilibrer le budget d'assainissement. Les associations locales voient leur subvention augmenter de 2,5%.

Par contre, les contributions directes sont en nette hausse: 1% pour les taux de base et 4% sur proposition de la municipalité, soit au total une augmentation des contributions de 5%.

M. Marc Boucard, au nom du groupe d'opposition est intervenu à ce sujet pour dénoncer «la duperie vis-à-vis de l'électorat à qui il avait été dit que l'on ne toucherait pas à l'impôt» et a ajouté que «si chaque année, les contributions avaient suivi le coût de la vie, on ne se serait jamais retrouvé devant une telle situation».

La deuxième partie était consacrée à la section d'investissement qui comme le veut la loi

est en parfait équilibre à 13 millions de FF.

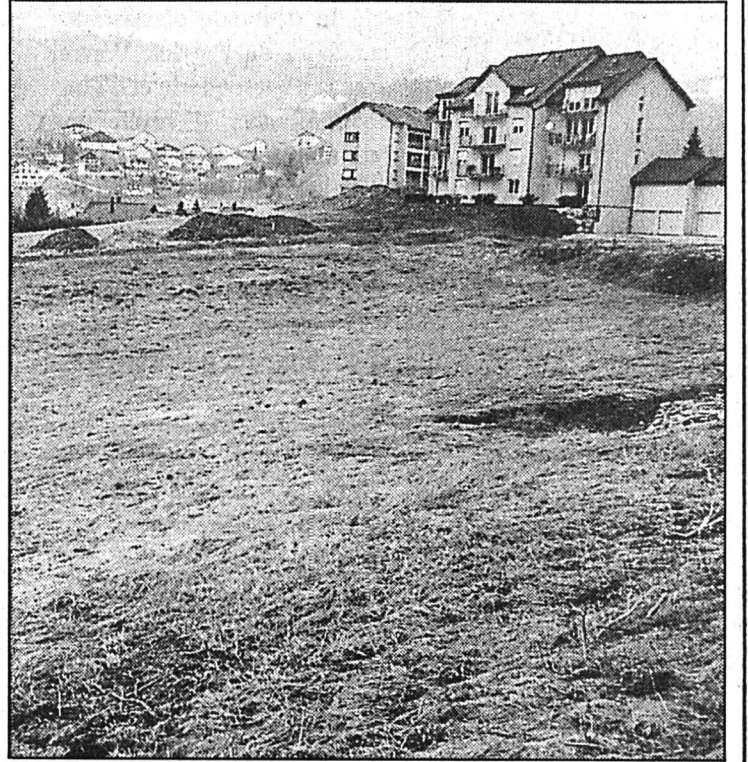
Le gros morceau de cette année est bien entendu le commencement des travaux de la salle des fêtes avec un investissement pour 1996 de cinq millions de FF. A ce sujet, une prochaine réunion du Conseil municipal étudiera les nouvelles propositions d'implantation suite à sa non-faisabilité sur le site prévu.

TRAHISON

Egalement au programme, la réalisation d'un nouveau lotissement de quinze parcelles sous les immeubles de la Croix-Blanche dont la plupart auraient déjà trouvé acquéreur.

Ces travaux nécessitent bien entendu un recours à l'emprunt, ce qui fit une nouvelle fois réagir l'opposition, dénonçant la trahison envers l'électorat lorsque l'on annonçait que la dette n'augmenterait pas. Le maire, M. Jean Bourgeois rétorqua qu'il avait toujours annoncé le recours à l'emprunt pour le financement de la salle des fêtes.

En ce qui concerne les autres projets, citons l'extension de



Lotissement de la Croix-Blanche

Les travaux nécessitent un recours à l'emprunt, ce qui fit réagir l'opposition. (sp)

l'école maternelle (450.000 FF), des travaux dans les différents bâtiments communaux (400.000 FF), l'agrandissement du cimetière des côtes (500.000 FF), l'achat d'une balayeuse (245.000 FF), la clôture du Stade municipal et l'achèvement des vestiaires (250.000 FF), les travaux d'enrochement des berges du Doubs (520.000 FF), la réalisation d'un local pour les sociétés de boules (320.000 FF).

L'OPPOSITION

Avant le vote du budget, le groupe d'opposition a tenu à s'exprimer sur le fonctionnement du Conseil municipal en notant quelques améliorations mais aussi des limites à l'ouverture avec le refus d'accueillir une représentation proportionnelle dans les différentes commissions

ce qui aurait permis à deux conseillers de ce groupe de participer aux travaux des commissions les plus importantes et en déplorant au niveau du budget la faible part consacrée à l'action sociale.

M. Bruno Anguenot, adjoint au maire chargé de l'action sociale, répondit que «l'aide était déjà importante et que la municipalité avait eu des contacts avec la Caisse d'allocations familiales pour certains projets qui s'étaient avérés à leurs yeux trop coûteux et que par contre, le dialogue continuait avec les associations œuvrant dans la localité».

Après ce débat, on passa au vote dont le résultat était prévisible: vingt-deux voix pour l'adoption du budget, cinq abstentions. (t.m.)

AGENDA

Maïche

Expo Decrind

La municipalité de Maïche organise des portes ouvertes, ce samedi 30 mars de 13 à 17 h en hommage au peintre maïchois Paul Decrind, décédé en juillet dernier. En cette circonstance, un tableau de l'artiste célébrant «La Fête de Maïche», payé par les conseillers municipaux, sera accroché en mairie et plusieurs œuvres de Paul Decrind seront dévoilées au public (pr.a.)

Pontarlier

L'absinthe s'expose

«L'absinthe», prohibée en France depuis 1915, ressuscitera le temps d'une exposition, accrochée hier - à voir jusqu'au 2 juin - à la Chapelle des Annonciades à Pontarlier. «Il était une fois la Fée Verte» retracera la vie de cet alcool vénéré par les uns, diabolisé par les autres du temps où Pontarlier était la capitale mondiale de ce breuvage. Au XIXe siècle, l'absinthe à Pontarlier, c'était une vingtaine de distilleries, plus de trois mille personnes travaillant à son service et dix millions de litres livrés dans le monde entier. Que reste-t-il, plus de septante ans après son interdiction? Un mythe qui n'est pas près d'être enterré et encore moins sachant que le député RPR Roland Vuillaume plaide depuis longtemps pour la réhabilitation de l'absinthe, produite en toute légalité en Espagne pourtant membre de la Communauté européenne. (pr.a.)

Bons et mauvais points

Bien qu'élus en mai dernier, le budget 96 était le premier de la nouvelle équipe municipale de Jean Bourgeois. Présenté par le rapporteur de la Commission des finances, Jacques Renaud-Bezot, il s'est déroulé dans une atmosphère détendue où les mots d'humour n'étaient pas absents, contrastant ainsi avec les années précédentes où l'ambiance était plutôt tendue.

Répondant précisément à chaque question, le rapporteur était aidé par des graphiques clairs que le maire avait fait établir pour une vision plus concrète des investissements à venir. L'ambiance bon enfant n'a toutefois pas empêché majorité et opposition de se distribuer bons et mauvais points.

Pour l'opposition, Marc Boucard a reconnu «un esprit d'ouverture» mais a reproché «une approche trop timide des problèmes sociaux» réclamant «une politique sociale plus active». En ce qui concerne le problème d'implantation de la future salle des fêtes, le leader de la gauche a réclamé

«que l'on prenne son temps» pour terminer par une attaque plus franche «vous avez trompé vos électeurs puisqu'en recourant à l'emprunt, vous faites le contraire de ce que vous aviez annoncé».

Dans sa réponse, le maire, M. Bourgeois, a répondu point par point à son opposant et notamment sur les problèmes sociaux «j'accueille quiconque veut me rencontrer», avant de préciser que «rien n'est décidé pour l'implantation de la future salle des fêtes». Quant à l'attaque frontale sur la politique financière de la commune, il s'est contenté de répondre «nous restons fidèles à notre politique d'autofinancement, le recours à l'emprunt correspond à deux investissements exceptionnels qu'il faut étaler dans le temps: le lotissement de la Croix-Blanche et la future salle des fêtes».

Après la séance, majorité et opposition se sont retrouvés autour du traditionnel repas qui clôture la séance budgétaire. (rv)

Affaire Gigastorage

«L'usine marchera»

Dans une interview parue hier dans «L'Est républicain», le PDG de Gigastorage International, Bisser Dimitrov, libéré jeudi soir après avoir versé une caution de 600.000 FF, affirme que «l'usine marchera».

«Je n'ai aucun doute sur la réussite de ce projet, ajoute-t-il, je ferai ce que je peux dans les limites qui me sont fixées. J'ajoute que les 270 emplois prévus ne représentent qu'une première étape.

Je resterai à Belfort. Je ne partirai pas.

«Mon premier job est de trouver de l'argent pour l'entreprise car beaucoup de dégâts ont été causés», explique-t-il. «Heureusement, la chambre d'accusation a décidé de me libérer car nous étions tout près de mettre la clé sous la porte. Nous ne sommes pas encore à la fin de cette histoire. Gigastorage n'est pas Gigastorage mais une Gigastory. Je veux la finir». (ap)

Damprichard

Salon de la carte postale

Le club philatélique du plateau de Maïche organise ce dimanche 31 mars à la salle polyvalente de Damprichard une importante exposition de cartes postales et de timbres complétée par d'autres collections en tous genres.

Les cartes postales sur le village de Damprichard découvriront une physiologie de ce bourg inconnue des jeunes générations car remontant souvent à l'orée

de ce siècle. Une collection de cartes postales pour la plupart inédites présentera le travail du bois autrefois.

Ce salon comportera encore une collection de timbres sur les dinosaures réalisée par l'école de Plaimbois-du-Miroir. Les visiteurs auront aussi la possibilité d'échanger, d'acheter ou de vendre des pin's, des disques, des vieux papiers ou des cartes de téléphone.

En marge de cette exposition, Gilbert Guillemain, de Charquemont dédicacera son ouvrage consacré au groupe de résistance Doubs-Nord, commandé par son beau-père Léon Chate-lain, dit «Commandant Rémond».

(pr.a.)

● Exposition ouverte de 9 à 12 h 30 et de 14 à 18 heures.

Expo de printemps.

Un bon conseil si vous ne voulez pas acheter de Mazda: venez la gagner.



les 30 mars et 1er avril 1996 toute la journée

AU CENTRE AUTOMOBILE Les Ponts-de-Martel

Votre concessionnaire pour le district du Locle, R. ROBERT, tél. 039/37 14 14

Rouler de l'avant. **MAZDA**

Le TF refuse l'assistance judiciaire à l'ex-notaire Wavre et le fantôme de sa défense

Le Tribunal fédéral (TF) a rejeté la demande d'assistance judiciaire de Patrick Wavre, accusé d'escroquerie et d'abus de confiance. Il révèle que l'ex-notaire, mis sur table d'écoute, continue à brasser les affaires. Il n'est donc pas indigent. Il se peut néanmoins que l'Etat doive tout de même lui nommer un avocat d'office et en payer les honoraires.

De son domicile du Beaujolais, Patrick Wavre manie le droit et lance des recours. Il prétendait vivre d'un modeste revenu mensuel de viticulteur de 5000 francs. L'ex-notaire a donc demandé de pouvoir bénéficier de

l'assistance judiciaire (avocat d'office, payé par l'Etat). Hier, le TF a refusé cette demande.

ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES

Selon les retranscriptions d'écoutes téléphoniques, ordonnées en 1994 par le juge d'instruction, Wavre a continué ces dernières années à opérer sur le marché immobilier. Il aurait également pris des dispositions pour acquérir un bateau aux Antilles, pour louer des bateaux et même une discothèque.

Il aurait même envisagé de vendre la maison qu'il habite en France pour un montant de 2,5 millions de FF. On est loin du pauvre vigneron...

D'autant que son épouse possède, en France, des terrains dont la valeur atteindrait 2,5

millions de FF. Cumulés, maison et terrains avoisinent le million suisse. Dans son arrêt, publié hier, le TF souligne que les époux se doivent assistance, y compris pour la protection juridique.

En clair: Wavre devrait payer son avocat. En fait, les choses se passeront sans doute autrement. Comble du comble, l'Etat devra probablement avancer les frais d'un avocat d'office et tenter ensuite de récupérer son dû.

Dans son recours au TF, Wavre a fait valoir une subtilité: la défense obligatoire. On s'accroche.

CODE MODIFIÉ

Wavre a été renvoyé devant un Tribunal correctionnel. En correctionnel, un prévenu n'est pas obligé d'avoir un avocat. Mais

Wavre estime au contraire que, dans son cas, une défense est obligatoire. Pourquoi? Parce qu'entre son inculpation et son procès, le code de procédure neuchâtelois a été modifié. Cela s'est fait il y a une année. Un tribunal correctionnel peut désormais infliger des peines jusqu'à 5 ans, contre 3 auparavant.

Or, dit Wavre, sous l'ancien code et vu les préventions qui l'accablent, il aurait dû être traduit en Cour d'assises, une instance où un prévenu doit obligatoirement être assisté d'un avocat. Wavre ne veut pas être victime d'un changement du code de procédure qui le pénalise.

Quid, alors? Dans son arrêt, le TF a tranché la question en disant ceci: si un prévenu risque une longue peine ferme, il a droit à une défense obligatoire; cas échéant, poursuit le TF, si

Wavre ne se présente pas à son procès (ce qu'il a répété à l'envi), il appartiendra au Tribunal correctionnel de Boudry (qui doit le juger) d'examiner la chose et de désigner un avocat d'office.

PAS SIMPLE

Scénario d'avenir: comme Wavre ne viendra pas, et qu'une «longue peine» se profile, il aura donc un avocat et l'Etat avancera les frais. S'il y a assistance judiciaire, l'Etat récupère si la personne condamnée revient à meilleure fortune. Dans le cas de Wavre, loin d'être indigent, l'Etat devrait pouvoir récupérer tout de suite son dû, mais... «encore faudra-t-il qu'on puisse aller le chercher», glissait hier un juge.

Autrement dit, ce ne sera pas simple de récupérer l'argent. (se-ats)

Rédactions

CANTON

Claudio PERSONENI
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

NEUCHÂTEL

Simone ECKLIN
Tél: 038/24 34 76
Fax: 038/24 34 67
Annette THORENS
Tél et fax: 038/31 62 04

BRÈVE

Neuchâtel

Leçon inaugurale

«Littérature et science chez Diderot: un discours androgyné», tel est le thème choisi par Claire Jaquier Kaempfer pour la leçon inaugurale qu'elle a donnée hier, à l'aula de l'Université. Discours littéraire et discours scientifique n'étaient, au XVIIIe siècle, pas aussi dissociés l'un de l'autre qu'ils le sont devenus dès le XIXe siècle. C'est ce qui apparaît clairement à la lecture de deux textes de Diderot, «Le Rêve de d'Alembert» et les «Éléments de physiologie». En comparant les moyens de ces deux œuvres, Claire Jaquier Kaempfer a voulu montrer quel usage Diderot fait de la littérature, non seulement assignée à la seule production du Beau, mais aussi à la mise en valeur du Vrai, et par quels moyens il parvient à le faire au travers d'un discours (androgyné), c'est-à-dire, à la fois féminin et masculin dans sa représentation symbolique.

(comm-at)

AGENDA

Neuchâtel

Exposition-bourse de minéraux et fossiles

A découvrir, à l'occasion de la 22e Exposition-bourse internationale de minéraux et fossiles organisée par la Société neuchâteloise de minéralogie et paléontologie, aujourd'hui et demain, à Panespo: «Le bois raconte l'histoire». La dendrochronologie, méthode de datation, se base essentiellement sur l'analyse des anneaux de croissance des arbres. Elle permet de dater des structures ou des objets en bois dont les plus vieux furent construits il y a 6000 ans. L'exposition est ouverte aujourd'hui de 10 à 18 h; dimanche de 10 à 17 heures. (comm-at)

Neuchâtel

L'intégration, un défi

Vittoria Cesari soutiendra sa thèse de doctorat sur le sujet suivant: «Quand le défi est appelé intégration... Parcours de personnalisation et de socialisation de jeunes italo-suisse». Ce sera lundi 1er avril, à 16 h 30, faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel, salle RN 02. Directrice de thèse: Mme Anne-Nelly Perret-Clermont, professeur à l'Université de Neuchâtel. (comme-se)

Neuchâtel: Salon des jeunes créateurs

La mode «jeune mariée»

Le premier Salon neuchâtelois des jeunes créateurs du mariage s'est ouvert hier à la Cité universitaire à Neuchâtel. Durant le week-end, il réunit une vingtaine de boutiques ainsi que les modèles ultra lookés de l'École d'art de La Chaux-de-Fonds.

Vu par les jeunes créateurs de mode du canton, le thème des vêtements de mariage est transcendé. On cherche en vain le blanc, le traditionnel voile, les petites fleurs...

Invité à ce salon, le secteur mode de l'EAMN a organisé un concours. Les élèves de dernière année (3e) ont rivalisé d'intelli-

gence et de fantaisie. Un jury a sélectionné neuf modèles, superbes, très originaux.

Hier soir, après un défilé de mode, le jury a révélé son choix: le premier prix est allé à Karine Friant et sa robe (notre photo Henry) d'un style inspiré des années 50, mais réactualisé, mariant le genre star de ciné à une touche de glamour assez drôle. (se)

● Aujourd'hui samedi, de 10 à 22 h, défilés de mode à 15 h, 18 h 30 et 20 h 30. Dimanche, de 10 à 22 h, défilés à 14 h et 17 h.



Remise de brevet au CPMB

Agents «poids lourds»

Devinette: qu'est-ce qu'un agent de transport par route? En bon français, c'est un «dispatcheur», selon le jargon de la profession...

L'agent de transport par route ne conduit en principe plus. Au sein d'une entreprise, il est responsable de l'organisation du parc de véhicules poids lourds. S'il dispatche bien, l'agent évite les transports à vide, choisit des parcours économiques, etc. Hier au Centre professionnel des métiers du bâtiment de Colombier, douze lauréats se sont vu remettre leur

nouveau brevet. Il s'agit d'une formation post-CFC étalée sur trois mois (environ 50 samedis). Elle est organisée par le CPMB et l'ASTAG (Association suisse de transport routier). Elle offre une base en droit, en comptabilité, en sécurité routière, etc. (se)

Les lauréats: Bernard Lecoultré, Kader Hamrani, Jean-Daniel Quidort, François Juillard, Patrick Sagne, Marc Eggerswyler, Laurent Talon, Gérard Pochon, Claude Jaccoud, Stéphane Metz, Jean-Marie Kummer, Stéphane Beytrison.

Les socialistes lancent leur campagne pour les communales

«Ici, maintenant et pour demain»

Réuni hier en congrès extraordinaire à Neuchâtel, le Parti socialiste neuchâtelois a officiellement lancé sa campagne pour les communales de mai prochain sous le thème «Les socialistes, ici, maintenant et pour demain». L'occasion aussi de tirer à boulet rouge sur le «Livre blanc» et d'appeler à la mobilisation contre une révision de la Loi fédérale sur le travail qualifiée de «forfaiture».

Malgré la difficulté à trouver des candidats, relevée par tous les orateurs, les socialistes seront présents dans 38 des 62 communes du canton pour ces prochaines élections communales. Si les thèmes de combat varieront selon les régions, allant de la régionalisation à l'emploi en passant par le social, les transports ou la qualité de vie, les socialistes ont défini quelques objectifs prioritaires, résumés par Michel Schaffter, président du PSN.

Pour les villes, il s'agit de renforcer la majorité de gauche à La Chaux-de-Fonds, reconquérir celle du Locle «où l'on a que trop souffert de l'agitation de certains populistes» et reconquérir à Neuchâtel une majorité «qui a largement fait ses preu-

ves». Dans les villages, chaque siège comptera, a expliqué le président: «A l'heure où tout le monde parle du changement, il nous appartient d'être présents sur le terrain communal pour promouvoir les idées que nous défendons».

Les axes de la campagne s'articuleront autour de trois thèmes généraux: la reconquête de l'espace civique et la revalorisation de l'activité politique aujourd'hui trop souvent dénigrée, le souci de l'état social de la commune et l'affirmation de la force de proposition et de créativité politique et sociale des socialistes, a encore précisé M. Schaffter.

Le congrès a aussi abordé le fameux «Livre blanc No II» de David de Pury. Jean-Jacques Delémont et Jean-Pierre Ghelfi ont dénoncé «la machine à produire les exclus» et «le manifeste idéologique en faveur des riches conçu par des auteurs identifiant l'intérêt des multinationales à l'intérêt commun» qu'il constitue.

Une démarche «intolérable et détestable», selon Jean-Jacques Delémont, même si tout n'est pas faux dans l'analyse néo-libé-

rale et que des questions doivent bien être posées. Jean-Pierre Ghelfi, pour qui une économie de marché ne peut humainement fonctionner sans encadrement, estime que les propositions du «livre blanc» visent à remettre au goût du jour et au niveau mondial le libéralisme sans garde-fous du XIXe siècle.

Autre objet «chaud» de la soirée, la révision de la Loi fédérale sur le travail contre laquelle les milieux syndicaux ont décidé du lancement d'un référendum pour les raisons rappelées par le conseiller national François Borel. Limite de l'horaire du travail de nuit repoussée de 20 à 24 h, travail de nuit sans compensation supplémentaire, possibilité de demander l'accomplissement 500 heures supplémentaires sans requérir d'autorisation et sérieuses brèches dans le principe du jour de repos dominical... Même le conseiller d'Etat Pierre Dubois a qualifié cette révision de «véritable forfaiture». «Si la loi passe, tout ce qui a été construit en faveur des horaires des travailleurs va tomber», s'est exclamé le patron de l'économie neuchâtelois qui a appelé à se battre de toutes ses forces contre cette révision. C. P.

Entreprise devant la justice à Boudry

Infraction à l'assurance-chômage

Le chef d'une entreprise et son comptable, qui avaient comparu par deux fois devant le Tribunal de police de Boudry, ont été condamnés pour avoir indûment encaissé des indemnités d'intempéries (jours chômés pour cause de mauvais temps).

Dans cette affaire, où le juge d'instruction avait conclu à un non-lieu, le procureur avait re-

quis 6 mois d'emprisonnement pour escroquerie.

La présidente suppléante, Valentine Schaffter, n'a retenu à l'encontre des deux prévenus qu'une grave négligence: l'entreprise avait touché deux fois les indemnités du mois de mai 1995 et encaissé des indemnités pour des employés qui avaient quitté l'entreprise, ou des employés malades (pour un montant total

de 17.500 francs). Le comptable, débordé, aurait dû prendre garde aux contradictions des fiches de paie et son directeur ne pas signer des documents sans contrôle.

En condamnant les deux prévenus à 20 jours d'emprisonnement, avec sursis durant 2 ans, la présidente a reconnu que les infractions ne les ont pas enrichis personnellement. (at)

AVIS URGENT

INSTITUT NEUCHÂTELOIS
Samedi 30 mars à 16 h 30
Aula de la Faculté des Lettres
de l'Université de Neuchâtel
Espace Louis-Agassiz 1
Remise du Prix 1996 à
RENÉ GERBER
Compositeur
Conférence
par M. Louis de Marval:
La vie aventureuse
d'un musicien romantique
Louis Moreau - Gottschalk
Trois œuvres de René Gerber
seront interprétées au cours
de cette séance
- ENTRÉE LIBRE -
28-44817

PUBLICITÉ

ABC
CABARET
Faubourg du Lac 27
CH - 2000 Neuchâtel

SUPER APÉRO
dès le 1^{er} avril
de 17 h 30 à 22 h
avec spectacle!
Un apéritif sera offert à cette occasion
Ce n'est pas un poisson d'avril...

28-45946

Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

Une saison sur l'eau

La nouvelle maquette du «Fribourg» aurait dû se trouver hier à bord du modèle grandeur nature. C'est donc un directeur perplexe qui a présidé la conférence de presse sur la saison 1996 de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (LNM)...

Claude-Alain Rochat n'a pas de chance avec ses maquettes. Après le vol du premier exemplaire, le M/s «Fribourg» au 1/100e navigue entre Hambourg et Neuchâtel alors qu'il devait être arrivé hier au port. Un contre-temps, largement compensé par une bonne nouvelle: la saison passée, la LNM a enregistré une augmentation de 3% du trafic des voyageurs. «Un résultat qui va à l'encontre de ceux qui ont été enregistrés par les autres compagnies de navigation: - 5% sur le lac de Bièvre, - 20% sur le lac de Lugano», précise le directeur de la LNM.

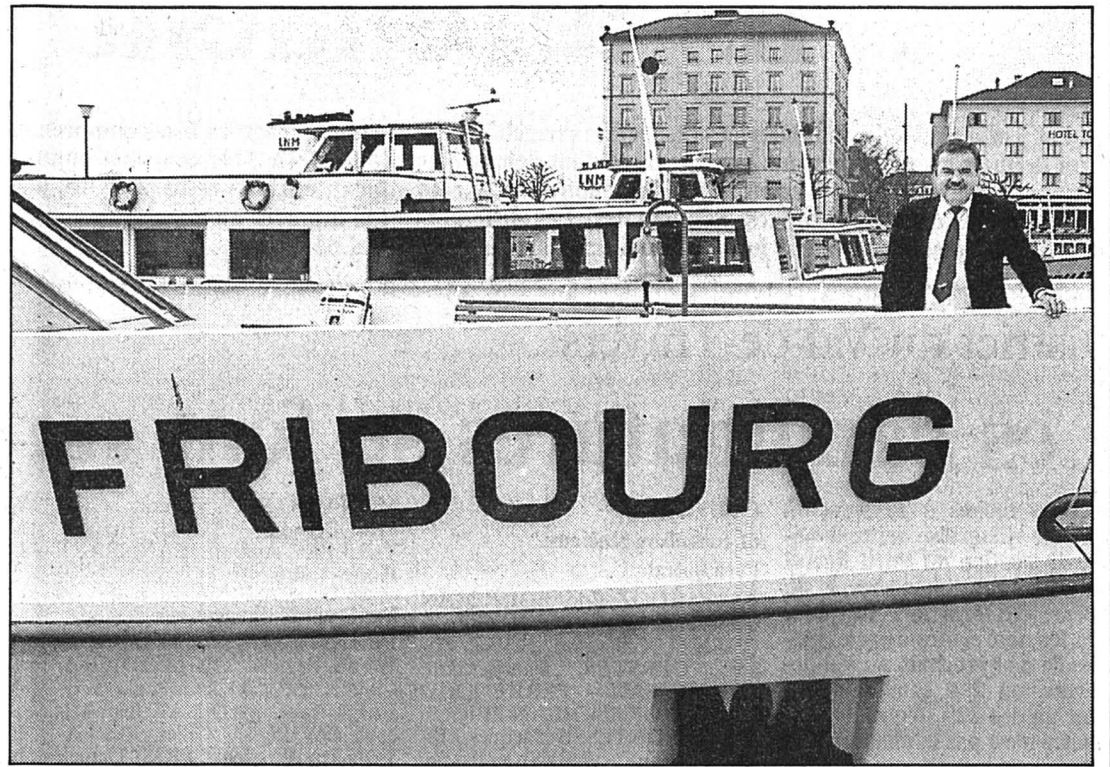
COMME LES BOURGEONS

Les bateaux, c'est comme les bourgeons, à l'arrivée du printemps ils s'animent. Jusqu'à l'été, ils vont mettre les bouchées doubles durant le week-end en assurant des courses le samedi jusqu'à l'île Saint-Pierre, Bièvre

et Soleure, une prestation qui n'était offerte jusqu'ici que le dimanche. En outre, dimanche 5 mai, toute la flotte sera mobilisée pour la Journée suisse de la navigation, événement qui sera fêté en musique et à des prix populaires. Une mobilisation particulière est également prévue à l'occasion de la Fête des mères, le 12 mai, alors que le 31 mai, la LNM annonce une maxi croisière jazz à bord de trois grandes unités avec les orchestres «Neuchâtel Swing Quintet», «Shokhot Stompers» et «Old Fashion». Un événement qui sera reconduit le 28 mai avec, cette fois-ci, les «New Orleans Hot Shots», «Jazz Jokers» et «Swing & Bossa».

NOMBREUSES CROISIÈRES SPÉCIALES

Les croisières spéciales pulluleront durant la saison estivale au départ de Neuchâtel, Yverdon-les-Bains ou Morat: courses nocturnes et gastronomiques, croisières jass, dansantes, country, «barbecue evening», soirée lacustre (où le poisson sera roi), soirées US, paella ou tessinoise. Puis, la flotte restera partiellement amarrée, après les Fêtes des vendanges de Neuchâtel et celle du Vully (où des navettes entre Morat, Môtier et Praz seront assurées jour et nuit). No-



Claude-Alain Rochat

Figure de proue de la LNM... et, ici, du M/s «Fribourg».

(Impar-Leuenerger)

vembre verra cependant le retour des croisières Mont-d'Or.

Il faut savoir que la société et son directeur ne s'activent pas uniquement sur l'eau! Après

leur participation aux salons touristiques de Bâle, Zurich et Saint-Gall, on les verra du 31 mai au 10 juin à la Foire internationale de Nancy et en octobre au MITCAR de Paris en

compagnie des amis francs-comtois, avec lesquels des offres touristiques ont été concoctées. On en oublie, très certainement...

AT

Rédactions

CANTON
Claudio PERSONENI
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

NEUCHÂTEL

Simone ECKLIN
Tél: 038/24 34 76
Fax: 038/24 34 67
Annette THORENS
Tél et fax: 038/31 62 04

AGENDA

Neuchâtel
Grande exposition
bourse à Neuchâtel



Pour marquer son 90e anniversaire, la Société philatélique de Neuchâtel organise une exposition historique et artistique au collège de La Promenade, avec des collections classiques, régionales et des études de timbres. Un grand choix d'articles est proposé par une vingtaine de marchands et un bureau de poste spécial utilise un cachet d'oblitération confectionné tout exprès pour cet anniversaire qui proposera notamment une plaquette-souvenir contenant des documents d'archives et des reproductions photographiques. Aujourd'hui de 9 à 19 h; demain de 9 à 16 heures. (at - photo Henry)

Auvergnier Soirée du chœur d'hommes

Ce soir, à 20 h, le chœur d'hommes «L'Echo du lac» organise sa soirée à la salle polyvalente du village. En deuxième partie, «La Boutade», troupe de théâtre d'Auvergnier créée l'an passé, interprétera «Il faut marier Emile», comédie-bouffe en deux actes d'Odile Clerc. (comm)

Le canton de Neuchâtel sur le réseau des réseaux NEnet est né

Une nouvelle mamelle de l'information cantonale a été portée sur les fonts baptismaux. NEnet, c'est son nom, est un service «Internet» prévu et conçu pour présenter le pays de Neuchâtel sous tous ses aspects. Hier au chef-lieu, ses géniteurs, Centredoc et la société Arcantel, ont présenté ce nouveau «must» des internautes d'ici et d'ailleurs.

Vous cherchez une recette typiquement locale, l'adresse d'un restaurant et ses menus, des renseignements pratiques sur l'administration, l'industrie ou les transports, ou encore quelques aspects insolites de la société neuchâteloise? Ne cherchez plus! Tout se trouve sur NEnet. Un PC, un modem et un accès à Internet, le réseau des réseaux, suffisent à vous ouvrir toutes grandes les portes de cette nouvelle caverne d'Ali Baba de l'information neuchâteloise. Soutenu par Tourisme neuchâtelois et les services de la promotion économique, NEnet a été conçu par

Centredoc et Arcantel, une des sociétés «provider» d'accès à Internet du canton.

But premier de NEnet? «Etre un service fédérateur rassemblant toutes les initiatives Internet touchant Neuchâtel afin de donner à l'internaute d'ici ou du fin fond du Japon une image cohérente du canton», explique Christian Matthey, pour Arcantel. Et tout ça, au prix d'une simple conversation téléphonique locale.

En «surfant» à travers pages et rubriques comportant des liens avec d'autres services, tout le pays de Neuchâtel, ou presque, défile à l'écran. Outre les présentations et les liens déjà disponibles, les initiateurs de ce nouveau service s'attendent à ce que d'autres organismes, institutions et entreprises viennent progressivement s'insérer sur NEnet, soit par le biais d'un lien vers leur propre serveur, soit à travers une page d'accueil.

Pour Bernard Chappuis, de Centredoc, l'opération est loin

de constituer un simple exercice de style: «L'Internet est devenu pour nous un complément indispensable. Il nous permet d'accéder à une quantité d'informations et constitue un irremplaçable outil de recherche à l'échelle planétaire. Sans oublier les possibilités du courrier électronique. C'est bien simple, aujourd'hui, on ne pourrait plus s'en passer».

RETOMBÉES POSITIVES

Francis Sermet, délégué à la promotion économique, espère des retombées positives de ce service pour l'économie neuchâteloise. Avec une telle vitrine virtuelle, susceptible d'être visitée par près de 200.000 internautes potentiels en ne tenant compte que de la Suisse, voire des dizaines de millions si l'on passe à l'échelle planétaire, nul doute que cela sera le cas. (cp)

● Sur le Web d'Internet, NEnet se trouve à l'adresse <<http://www.nenet.ch>>

Compagnie d'assurances transports TSM Bénéfice en hausse

Malgré un volume de primes encaissées en dessous des attentes, la Compagnie d'assurances transports TSM, dont le siège est à La Chaux-de-Fonds mais qui tenait hier son assemblée générale à Auvernier, a réussi l'an dernier à dégager un bénéfice supérieur de 9% à celui de 1994. Un résultat permettant une plus grande ristourne aux preneurs d'assurance.

Les résultats 1995 de TSM, approuvés par l'assemblée, se sont bouclés sur un solde positif de près de 1,5 million de francs, en progression de 9% par rapport à 1994.

Déduction faite des attributions aux réserves, c'est une ristourne de 943.000 francs (889.000 en 94) qui pourra être faite aux preneurs d'assurance. Ce résultat a été obtenu malgré un volume de primes encaissées de 10,8 millions, en deça de 2,7% par rapport à 94.

Sur le plan des sinistres, une légère amélioration a été consta-

tée. Abstraction faite des risques acceptés en réassurance, la TSM a réglé 920 cas en 95 pour un montant total de 4,5 millions. En nombre cela représente 12 indemnités de plus qu'en 94, mais 145.000 francs de moins en valeur. Après déduction de la participation des réassureurs, le total des indemnités de sinistres à charge de la TSM s'est élevé à 3,8 millions, soit 50,25% des primes acquises en compte propre.

Au nombre des sinistres, dont les indemnités ont atteint six chiffres, on relève, entre autres, la perte de trois expéditions de montres par fret aérien vers l'Amérique centrale et les Antilles ainsi qu'un vol de cigarettes pendant un transport maritime vers les Philippines.

L'assemblée a aussi été l'occasion pour le président Lucien Tissot d'évoquer le phénomène des escroqueries à l'assurance. A noter encore que la TSM prépare activement la célébration de son 75e anniversaire. (cp)

SPECTACLES - LOISIRS

EXPOSITION XXII^e Bourse internationale MINÉRAUX ET FOSSILES

Neuchâtel
Halle de Panespo
Quai Robert-Comtesse

Samedi 30 mars 1996
de 10 à 18 heures

Dimanche 31 mars 1996
de 10 à 17 heures

Entrée: Fr. 6.-
Enfants/AVS: Fr. 3.-

Stand de détermination de fossiles

L'Invité
Le bois raconte l'Histoire!

Société Neuchâteloise de Minéralogie et Paléontologie
28-044527/ROC

ENSEIGNEMENT

Dites-vous:
motivation scolaire ?
Pensez:
ECOLE RUDOLF STEINER
LA COUDRAIE

Accueil d'enfants en scolarité normale
Jardins d'enfants dès 4 ans
Classes de la scolarité obligatoire
Pédagogie nouvelle avec 70 ans d'expérience
pour la tête, la main et le cœur

ECOLE RUDOLF STEINER

LA COUDRAIE

2206 Les Geneveys/Coffrane
Tél. 038/ 57 11 66 (de 9-12h)

28-46113

Solution du mot mystère
AMALGAME

DIVERS

Communauté Emmaüs
Les Chiffonniers de l'abbé Pierre

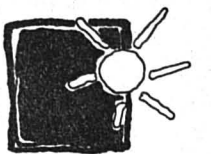
VENTE D'OCCASION

Habits, livres, meubles,
appareils ménagers, bibelots
OUVERT À TOUS!

Prix sympas!

Ouverture: lundi à vendredi de 14 à 18 heures
samedi de 9 à 12 heures
et de 14 à 16 heures

132-785742



UNE VISITE S'IMPOSE

La Chaux-de-Fonds
Joux-Perret 8
☎ 039/28 42 02

Sauvez des

vies!

Faites un don
CCP 10-1010-6
Tél 031/307 22 22

Amnesty International

BOUDRY

Le 31 mars 1996,
la consultation du

Dr André ECKLIN
sera définitivement fermée.

Merci à tous, patients, collaborateurs et amis, de lui avoir fait confiance pendant 35 ans.

28-46132

Liste des candidats par district

Elections communales 96: ils attendent vos suffrages

Les 4 et 5 mai prochain, les électrices et électeurs neuchâtelais, parmi lesquels les ressortissants étrangers résidant depuis plus de cinq ans dans le canton, seront appelés à renouveler, par les urnes, leurs autorités législatives communales. Les différents partis et groupements avaient jusqu'à lundi 25 mars, à midi,

pour déposer les listes comprenant les noms de leurs candidats, listes devant chacune être contresignée par trois citoyens de la localité. Dans cette page, les identités de toutes celles et ceux qui briguent un mandat de conseiller général dans le district du Val-de-Travers.

District du Val-de-Travers

Les candidatures se font rares...

Elections tacites à Travers, où l'Entente villageoise quitte le navire, disparition du Parti libéral aux Verrières, changement du système électoral aux Bayards: voilà les nouveautés des communales de mai prochain au Val-de-Travers, où 294 candidats briguent un des 229 sièges disponibles. Ce n'est pas la pléthore et il faudra rapidement partir à la chasse aux papables... Eternel recommencement! (mdc)

COUVET 41 conseillers généraux Parti libéral

BASTARDOZ Eric, BOURQUIN Christiane, BOURQUIN Gilbert, CHENAUX Bernard, FIVAZ Robert, GERSTER Jean-Bernard, GRANDJEAN - PERRENOUD Antoine, GRANDJEAN-PERRENOUD-CONTESSA Jacques, ISLER Réjane, VARESSIO Pascal, WYTENBACH Mara.

Parti radical

BOVAY Murielle, GEIERSBERGER Claudiane, GLAUSER François, GUENAT Pierre, JACCARD Ellen, KRAMER Bernard, PATHEY Michel, QUELOZ Lucette, RISSE Claude-Alain, ROHRBASER Jean-Marc, RUFENER André, RYCHEN Edith.

Parti socialiste

BODMER BETANT Ilona, CLISSON Henri, CRETENET Jean-Pierre, GEISER Marie-Lise, GEISER Pascal, GROTHE Gilberte, GUILLAUME-GENTIL Esperanza, JACOB Corinne, JEANNERET Claude, JEANNERET Jean-Paul, JUNGEN Yvan, KEFI Huguette, LEUBA Robert, PASQUIER François, PERRET Marie-Paule, PUGIN Claude, REINHARD Diane, ROSSEL Alain, RUB Marie-Jeanne, THIEBAUD Alain, WITWER Alfred.

TRAVERS

25 conseillers généraux

Parti libéral-démocratique

JOYE Elisabeth, OTZ Christiane, KÜNG Sylvia, FLÜCK Eliane, JOYE Nicolas, KÜNG Charles, SI-

MON-VERMOT Vincent, GRISSEL Sylvain, RACINE Francis, TULLER Alain, JEANNERET Pierre-André.

Parti radical-démocratique

BRAND Hans, GONZALEZ-WYSS Angela, GUILLON Jean-Claude, HUGI Jean-Paul, KUBLER Yves, MONNAT Jean-Michel, PAVILLON Gilles, PELLATON Jean-François, PRISI Daniel, STÄHLI Daniel, TRACHSEL Stéphanie, WYSS Stéphanie.

NOIRAIGUE

15 conseillers généraux

Parti radical

DEMARCHI Eric, HAMEL Bernard, JEANJAQUET Florian-Denis, REICHLIN Daniel, STEUDLER Pierre-André

Groupement Neraoui

BURGAT Stéphane, BUSCHINI Pierre-Olivier, CLERC Diane-Isabelle, FATTON Christian, FRASSE Alain, JACOT François, JACOT Marcel, PASCHE Denise, ROULET Malaïca-Christine, SPITALE ERARD Muriel, TREUTHARDT Irène

BOVERESSE

15 conseillers généraux

Entente communale

BISCHOF Ernest, DREYER Daniel, GIGER Nicolas, GOUAZ Jean-Louis, BOUQUET Tony, CHRISTEN Isabelle, DUMONT Franc, HUGUENIN Frédy, JACCARD Jacqueline, MAGNIN Viviane, REYMOND Patrick, ROSELET André, STRAUSS Didier, DE CRISTOFANO Mariano, FRESARD Didier, GUIZZARDI

Thierry, JACCARD Fernand, MONTANDON Michel, PEDRETTI Olivier, SCHICK Claude

FLEURIER

41 conseillers généraux

Parti libéral-ppn

ANKER Roland, BAILLODS Yves, BEGUIN Jacques, COUSIN Bernard, HUMAIR, Thérèse, NEUENSCHWANDER Thierry

Parti radical

HOTZ Valentin, SIMON Gilles, VUILLEUMIER Patrick, BERTHOUD Raymond, BUCHS Gérard, HADORN Jean-Louis, HUGLI Daniel, LECOULTRE Danielle, MAGNIN Pascal, PERRENOUD Jean-Paul, SCHLAEPL Lucette, STAUDMANN, Françoise, SUNIER Georges, ZIGERLI-STRUCHEN Marguerite

Parti socialiste

AESCHLIMANN Laurent, BARAUD Frédy, BENOIT Claude, BENOIT Denise, CLERC Sébastien, DUCOMMUN Michel, FANKHAUSER Paul, JEANNERET Edouard, JEANNIN Michel-André, JUAN Isabelle, LUTHY Eric, PLUQUET Yvette, ROSAT Bernard, SUDAN Chantale, SUDAN, Philippe, TOSATO Patrice

Forum

AUGSBURGER Chantal, BERTHOUD Anne-Claude, BEURET André, BOBILLIER Pierre, BOEHLLEN Pascale, BORTOLLINI Jean-Marie, CHARRERE Jean-Jacques, COTTET Yves, DEFOSSEZ Martine, DEVENOGES Pierre-Alain, FRITSCH Thérèse, LANDRY Sylvain, LANDRY Yves,

SCHWAB Sven, SIMON-VERMOT Adrien, STIRNEMANN Pascal, TRANINI Nicole, ZILL Jeanne-Marguerite, BORTOLINI Catherine

BUTTES

15 conseillers généraux

Liste d'entente

PASCHE Philippe, PERRIN Claude, FALLET René, BAGAINI Béatrice, LAMBELET Charles-Henri, RIETHMANN Michel, SAHLI Edouard, MATTHEY François, HUGUENIN Jacques, THIEBAUD Pierre-Auguste, VAUCHER Jean-Michel, THIEBAUD Olivier, GREMAUD Roger, FATTON Yves, RENO Pascal, CALAME - LONGCHAMPS Christophe, JONIN Michel, THIEBAUD Jean-Jacques, JORNOD Thierry, SIMON-VERMOT René

LA CÔTE-AUX-FÉES

15 conseillers généraux

Liste populaire

BUCHS Bernard, GERBER Willy, GUYE François, LAMBELET José, LEUBA Fritz, BUCHS Anne-Lise, CORLET John, FREI Bernard, GRANDJEAN Albert, JUVET Norbert, KAMPF Jacob, LAMBELET Christian, LAMBELET Jean-Michel, PILLOUD Jean-Louis, STEINER Marie-Madeleine, SUEUR Pierre-Alain, WALTHER Eric, CURRIT Hélène, HUGUENIN Claude, PETREMAND Alain, SCHORPP Eric, SERET Christian

SAINT-SULPICE

15 conseillers généraux

Parti radical-libéral

BANDI Daniel, CURRIT René, GRABER Michel, HUGUENIN Georges-Ulyssé, SCHLUB Eric, SCHWEIZER Astrid, ZULLI Christian

Parti socialiste

BACHMANN Nicole, HERRMANN Eugène, LEBET Yves-Claude, MARGOT François, TULLER Maurice, VAUCHER Henri

Groupe jeunesse et avenir

GERTSCH MACUGLIA Christelle, SCHLUB Nicole, CHEDEL

Paul, GRABER Manuel, SCHLUB Patrick

Candidats de la chaîne

BOBILLIER Stéphane, FREY Georges, KESSLER Oswald, PASCHE Charles, WAEBER Roger, VAUCHER Claude

LES VERRIÈRES

15 conseillers généraux

Parti radical

CAND Roland, DANIEL Christian, FAUGUEL Jean-Pierre, GERBER Daniel, LEUBA Pierre-André, MOERLAN Sylvie, MORET Yanick, REY Alain, REY Jean-Pierre, SANCEY David, SUTER Marie-France

Parti socialiste

BARBEZAT Daniel, HALDI Willy, HUGUENIN-DEZOT Pascal, MATILE André

Liste verrisanne

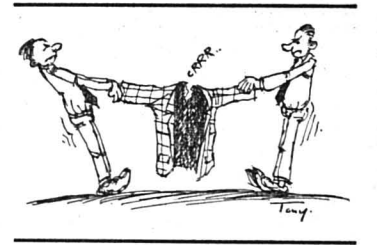
BARRUE Maurice, EGGER Raymond, ETTER Denis, FAUGUEL Yves-Alain, GARIN Alexis, GIROUD Pascal, GOGNIAT Véronique, GUENIN Marc, MATTHEY Laurent, ROULIN Yves, STUDER Anton, WIELAND Jean-Bernard, YERLY Hubert

LES BAYARDS

15 conseillers généraux

Bayardine

BARBEZAT Stéphane, BASSET Jean-Luc, CHEDEL Paul-André, FAVRE Daniel, FAVRE Frédy, FLEURY Nicole, HAINARD Pierre-André, HOURIET Nicole-Françoise, JEANNET Martine, JEANNIN Huguette-Andrée, JEANNIN Louis, KÄNEL Alain, KELLER Fritz, MATTHEY Cédric, MATTHEY Jean-Claude, MERLOTTI Vincent, NICATY Jean-Michel, SPAHR Elisabeth



MÔTIERS

17 conseillers généraux

Parti radical

BARRELET Jean-Pierre, CHERBUIN Denis, DESAULLES Vincent, GANDER Michel, JAQUET-DESAULLES Christiane, JORNOD Robert, MONTANDON Georges, REINHARD Georges, RESTELLI Claude, ROSSETTI Jean-Michel.

Parti libéral-PPN

CALAME Monique, JAQUE-NOUD Roland, KLEINER Claude-Alain, OTTH Daniel, SCHOPFER Monique.

Parti socialiste

MERMET Christian, SCHMID Marcus, STIRNEMANN Florian, TOLCK Catherine, VAUCHER Laurence, VUILLEMIN Christian.

Opinion libre

SCHNEEBERGER Pascal, THIÉBAUD Charles-Albert, OPPLIGER François.

Reservé à votre annonce
La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/21 04 10
Le Locle - Tél. 039/31 14 42
PUBLICITAS

Police-secours: 117

FINANCE

Le n° 1 pour l'argent comptant.

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No _____
NPA/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées jusqu'à nouvel ordre pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

039-23 16 12

BANQUE Xprocrédit

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 13,9 % total des frais de fr. 363,40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCO). «Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur.» (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

VACANCES - VOYAGES

Chaque samedi du 13 au 29.6.96 Vol non-stop avec Balair/CTA Zurich - Mombasa

HITS DU PRINTEMPS AU KENYA PRIVAT SAFARIS

1 semaine de séjour balnéaire à l'Océan Indien

incluant vol, transferts, taxes d'aéroport, logement en chambre double, pension complète, services d'un guide Suisse.

Hôtel Kenya Beach, côte nord de Mombasa
L'hôtel modeste pour clients décontractés.
Direction Suisse.

Fr. 1268.-
semaine de prolongation seulement Fr. 168.-

Hôtel Leisure Lodge
Certainement l'un des hôtels les plus prisés de la côte sud - connu pour son excellente cuisine.

Fr. 1345.-
semaine de prolongation seulement Fr. 245.-

Forfait aventures «Jungle Mood»

- Safari en bus de 3 jours au romantique James Stewart Bush Camp
- De plus
- Excursion en brousse 1/2 journée
- Tour de ville de Mombasa 1/2 journée ou Mombasa by night

Supplément sur le prix du séjour balnéaire seulement **Fr. 400.-**

Supplément Fr. 150.- pour les départs du 13 et 20 avril 1996

croisitour
Les artisans de l'évasion

Dr-Schwab 3 2610 Saint-Imier Tél.039 / 41 45 43
Daniel-JeanRichard 31 2400 Le Locle Tél. 039 / 31 53 31
Serre 65 2301 La Chaux-de-Fonds Tél.039 / 23 95 55

Demandez le catalogue de 92 pages AFRICA de Privat Safaris et informez-vous des autres attrayantes offres du printemps de PRIVAT SAFARIS.

DIVERS

P.COMTE
APPAREILS MENAGERS

Rue Fritz-Marchand 11 (Grand-Rue)
2615 Sonvilier, ☎ 039/41 16 06

Oui, je suis toujours là!

Le 1er avril, sans blague, je fête mes 25 ans à votre service pour la vente et la réparation de tous vos appareils ménagers.

PROFITEZ DE NOS OFFRES JUBILE

Machine à laver dès	Fr. 590.-
Lavante-séchante	Fr. 1290.-
Sèche-linge électronique à condenseur dès	Fr. 1490.-
Colonne lave-sèche MIELE Spécial, livrée	Fr. 3900.-
Frigos *** dès	Fr. 490.-
Congélateur bahut COMTESSA 273 litres isol. 8 cm	Fr. 790.-

Notre exposition de 150 m² est ouverte tous les après-midi, le samedi matin et tous les jeudis soir NOCTURNE jusqu'à 21 h.

Comtessa

Feu: 118

Liste des candidats par district

Elections communales 96: ils attendent vos suffrages

Les 4 et 5 mai prochain, les électrices et électeurs neuchâtelois, parmi lesquels les ressortissants étrangers résidant depuis plus de 5 ans dans le canton, seront appelés à renouveler, par les urnes, leurs autorités législatives communales. Les différents partis et groupements avaient jusqu'à lundi 25 mars, à midi,

pour déposer les listes comprenant les noms de leurs candidats, listes devant chacune être contresignée par trois citoyens de la localité. Dans cette page, les identités de toutes celles et ceux qui briguent un mandat de conseiller général dans le district de Boudry.

GABATHULER Ernst, KUENG BONGARD Michèle, MATHEZ Caroline, TSCHANZ Pierre, VAUCHER Marc.

cal, FEHLBAUM Jean, KUSTER Patricia, MARTIN Olivier, PIERREHUMBERT François, PROD'HOM Samuel, REYMOND Michel, RIBAUUX Jean-Philippe, SCHUMACHER Pierre.

District de Boudry

Les écologistes en lice à Peseux

Pas de grande surprise à l'occasion du dépôt des listes des candidats aux élections communales dans le district de Boudry. Seuls deux particularités sont à signaler: le parti «Ecologie & Liberté» fait son entrée dans la commune de Peseux; à Saint-Aubin-Sauges, «Nouvelle génération» abandonne la partie, le mouvement de jeunes (entré au législatif avec cinq élus en 1992) n'a pas réussi à reformer une liste de candidats.

BOUDRY 41 conseillers généraux Parti radical

BERGER Chantal, BÖHM Mary-Jo, HOFMANN WAECHTER Christine, MORALES, Maria Dolores, AMANN Christian, AMIET Didier, FÉVRIER Patrice, FRAINIER Claude, JEAN-MAIRET Pierre-Luc, KELLER Denis, KNEUBÜHLER Jean-Pierre, KREIS Jean-Pierre, LÜTHI Pierre-André, PEDRAZZINI Franco, PYTHON Bernard, QUINCHE Pierre, Wenger Max.

Parti libéral
BOTTINELLI Nicolas, BROWN Colette, BUSCHINI Claude, DROZ Patrick, DUCOMMUN Jean-Marc, FANTI Gino, GOLAY Jean-Marc, JACOPIN Olivier, KISTLER François, NORTH Luce, PFAFF Daniel.

Parti socialiste
AUBRY Yves, BOILLOD Laurence, BOREL Pierre-Alain, GROSJEAN Claude, LEMBWA-DIO Raoul, LESQUEREUX Jacques, MAY Daniel, MONNAT Cédric, MOULIN Erika, MOULIN Francis, PERRENOUD Sébastien, PIEREN Denis, ROUSSEAU Marlyse, ROUSSEAU Nicolas, SCHOLL Jean-François, SCHOR Christian, VALLAT André, WALTER Marc, WITTEWIER Pierre.

Liste du Chevron
BULLIARD Jacqueline, BULLIARD Raymond, CHAPATTE Alain, FAVRE Jean-Jacques, GACON Gérard, GEISER Blaise, LANDRY Daniel, MARGOT Daniel, MEYER Sylvia, MEYER Yves, PEROTTI Jean-Marcel, QUENOT Laurent, REBETEZ Marie-France.

CORTAILLOD
41 conseillers généraux
Parti libéral-PPN
BINDITH Vincent, BOURQUIN Jean-Daniel, CARIO Grégoire, DE MONTMOLLIN Jean-Paul, DE MONTMOLLIN Yves, FAIVRE Philippe, GUYE Stéphane, HUBERT Marie-Claude, JENDLY Chantal, KOHLER Kurt, MOULIN Jean-Louis, OPAN-DUPASQUIER Isabelle, POLLICINO Jean-Louis, VIRANYI Istvan, VOUGA Jocelyn, WILDI Philippe, ZOLL Béat.

Parti radical
BOICHAT Josiane, FORESTI Luigi, GILOMEN Daniel, GREMION Jacques, JEANMONOD Michel, JEANNERET Patrick, KURSTEINER Charles, KUSTER-WUILLEMIN Karine, MUNOZ Pastor, PIAGET Olivier, SIEBER Pierre-François, SOLCA Claude, STUBI Samuel, VAUCHER Bernard, WEINGART Arlene, WIEDMER Jean-Pierre.

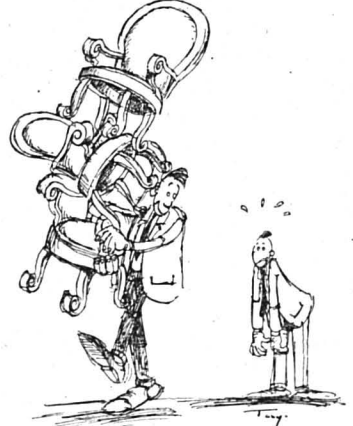
Parti socialiste
DYSLI Jeanine, CORTES Antonio, VOUGA Charles, LEUBA Ralph, HUGUENIN-VIRCHAUX Nancy, PERRIN Laurence, PITTET Serge, DUVOISIN Odile, GROSSENBACHER Pamela, CARDI-

NAUX-MAMIE Anne-Marie, GABERELL Jean-Michel, DALLACASAGRANDE Mirco, MEISTERHANS Claude, GSTEIGER Antoine.

COLOMBIER
41 conseillers généraux
Parti libéral-PPN
ABBET Jean-Luc, BERTHET Serge, BIETRY Gérard, BORSAY Olga, BURKHARDT Roger, DE COULON Arnaud, ERARD Jean, GROSSEN Roland, JUNOD Olivier, KOHLER René, MAIER Denis, MAULER Marie-Anne, ONDRUS Catherine, RACINE Pierre, DE ROUGEMONT Alain, SCHINZ Didier.

Parti radical
BANDEIRA Filipe, BENES Heidi, BLANC Patrice, COTTING Claude, DEAGOSTINI Vincent, DROZ dit BUSSET Roland, DUCOMMUN dit VERRON Patrick, FAHRNI Clovis, FLÜHMANN Jean-Paul, GERMANIER Violette, GINDRAT François, GOFINET Robert, KRÄHENBÜHL Francis, REINMANN Hugo, RONCHI Roberto, THIRIOT Robert, VEYA - BOESCH Micheline, WEINMANN Raymond, WIDMER Stéphanie.

Parti socialiste
BERANECK Jean-François, BERTHOUD Patrick, BILLOD Claude, FAVRE-GORI Gigliola, GUBLER François, GUILLAUME-GENTIL-HENRY Marianne, HONEGGER Yveline, HUGONNET Manuela, INGOLD Pierre, LUGINBUHL Heinz, MONNIER Jean-Claude, MOULIN Fred-Eric, PERNICENI Jean-Pierre, SARACLAR Claudine, SCHMIED Jean-Claude, SCHÜLL Pierre, STADELMANN Michel, TALON Isabelle, TERRAPON Armand, VERLINDEN MOULIN Béatrice, VUILLIOMENET Daisy, WOLF NAVA Fabienne.



AUVERNIER
Parti libéral-PPN
BURRI Jean-Marc, GODET Violaine, HUBER Alain, HUBERT-DROZ Charles-Louis, JACCOUD Micheline, JACOPIN Luc, MARTIN Eric, DE MONTMOLLIN Martine, von MÜHLENEN Arabelle, PERRINJAQUET Jacqueline, PERROCHET Jean-Denis, ROSSIER Claude, STAHL Fritz, ZWAHLEN Walter.

Parti radical
GEISSBUHLER François, GENTON Pierre-Philippe, GRISEL Christine, GROSJEAN Thierry, JAQUET Reynold, JEANNERET Pierre-André, KORDE Catherine, LAVANCHY André, LODA Jean-Michel, NYFFELER Urs, PERRINJAQUET André, PLACHTA Milan, SAHLI François, WILLENER Walter.

Parti socialiste
BOVET Jean-Luc, COCHAND Jean-Claude, FAVRE BAUDRAZ

Brigitte, GUGELMANN Yvan, HUGUENIN Arlette, NICOUDE Gérard, PAREL Jean-Louis, SCHNEIDER Bernard.

PESEUX
41 conseillers généraux
Parti libéral-PPN
BARTL Pascal, BUCHER Jean-Pierre, BURNAT Jean-Daniel, DELORENZI Jacques, MAIRE Sonia, MARTELLA Lucia, MONNIN Théo, PAREL Jean-Pierre, PHILIPPIN Jean-François, PROGIN Roland, ROCCARINO Georges, SOMMER Alain, STUCKER Cédric, UNTERSEE Christophe.

Parti radical
ARDIA Giorgio, BAYS Anne-Elisabeth, DAMINELLI Christiane, DROZ Axel, EGGENSCHWILER Marc, GUNTER Françoise, HOFER Christiane, HUNDSKOPF Daniel, JAQUET Bernard, JUNOD Christian, MOREL Jean-Paul, NICOLET Philippe, OBRIST Jean-Pierre, POIROT Alain, ROBERT Jean-Paul, ROSSIER Dominique-Gilbert, SALZMANN Corinne, STOPPA Françoise, VILLOMET Daniel, VUILLEMIN Cyril, WASEM Jean-Marc, WILDHABER Jean-Pierre.

Parti socialiste
AGROSI Natacha, AUBERSON Catherine, BOILLOD Daniel, BOSS Cédric, BOSS Monica, BUCHI Jakob, DUBOIS Jean, GEHRET Alberte, GEHRET Michel, GUGGER André, JUNOD Eric-Olivier, MARGUERON André, MESSMER Georges, METTRAUX Jean, NEUENSCHWANDER Patrice, NUSSBAUMER Bertrand, ORTEGA Jacqueline, SAVIN Jochanan, SILVESTRE Lorenzo, SOERENSEN Patricia, ZOSSO Jacqueline.

Les Verts - Ecologie et liberté
DILL Michael, GUGGENHEIM Patrick, LOETSCHER SCHNEIDER Catherine, WIDMER Alain.

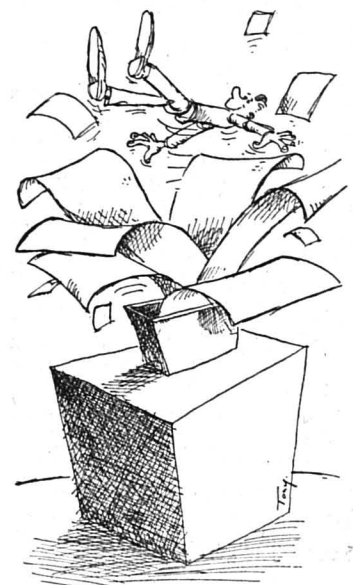
CORCELLES-CORMONDRECHE
41 conseillers généraux
Parti libéral-PPN
BESANCET Jacques, BRUNNER Jean-Michel, BUBLOZ Gaetan, CARRARD Fabian, CIMA Anne-Lyse, COLIN Jean-François, FORSTER Corinne, FORSTER Ronald, GENTIL Daniel, JEANNERET François Olivier, LEUBA Philippe, MARTINOLI Carla, OTZ Dominique, STÄHLI Bernard, TABACCHI Raffaele, VERMOT Daniel.

Parti radical
PERRET Eric, ALLIMANN Brigitte, BÉGUIN Teresa, BOREL Jean-Claude, CHENAUX Christian, DUMONT Philippe, GOGUILLOT Philippe, GUINAND Charles-Edmond, GUTH Pierre, IMHOF Charlotte, KALTENRIEDER Georges, LEUBA Pierre, MORES Marie-Laure, SCHMID Jacques-André, SIMON Bernard, STEINER Jean, THONNEY Serge, WASER Josef.

Parti socialiste
HUGUENIN Jean-Pierre, PHILIPPIN Gilbert, BORER Barbara, DESCOEUDRES Jean-Claude, DONATI Martine, JORDI Jean-Luc, KÜNZI Frédéric, LAUPER François, LEHMANN Catherine, MOSER Jacques, MURITH Jean-Claude, PERRET Blaise, PERRINJAQUET Jean-Pierre, THARIN Pascal, TSCHANZ Jeanne-Marie, VAUTRAVERS Jacques, WEBER Samuel.

Liste Ralliement
BUCHER Colette, DÄNDLIKER Anne-Marie, HUMBERT Paulette,

GYGAX Claude, MATTHEY Paul, BARBEZAT Jacques, BLASER Eric, CIMA Antoine, LANZ Hans-Rudolf, MATTHEY Jean-Jacques, PETRUZZI François, PROST Léon, RÖÖSLI Jean-Jacques, WIDMER Laurent-Philippe.



BÔLE
35 conseillers généraux
Parti libéral-PPN
AUSTERN Robert, BAUDOIN Jean-Claude, BRAGHINI François, BRAGHINI Marisa, COULET René, COURVOISIER Anne-Lise, DIAZ Nanda, DONNER Philippe, DUBOIS Marcel, ERARD Elisabeth, ERARD Pierre-Jean, GANS Jacques, JACCARD Claude, LEROY Jean-Claude, SIMONIN Olivier, THIÉBAUD Louis-Philippe.

Parti radical
BELLINI Corinne, BELLINI Denis, DUVILLARD André, FELGENHAUER Cornelius, KASPAR Alfred, SOGUEL Chantal, SOGUEL Denis.

Parti socialiste
POIRIER Françoise, AUBRY André, FISCHER Eric, TRACHSEL Pierre-Alain.

Entente communale
BINGELY Monique, BOREL Catherine, RICKENMANN Laure, RUEGGER Virginie, BENDE Gavril, CATTIN Philippe, CHAUMETS Jean-Claude, EGLI Henri, EGLI Philippe, FAVARGER Michel, FAVARGER Roland, GYGI Robert, LAURENT Frédéric, MESSERLI Jean, PELLET Claude, RUEGGER Jean-Philippe.

ROCHEFORT
19 conseillers généraux
Parti libéral-PPN
DUCOMMUN Christine, DE MONTMOLLIN Marie-Lise, BOETTGE Francis, HUMBERT-DROZ Francis, JEANNET Grégory, JEANNET Pierre, MATTHEY Bernard.

Parti radical
CAMONNOVO Lucien, FRICK Hermann, HUBER Alain, HUBER Nicolas, JEANNERET Philippe, KOBZA Pierre Alain, MAQUIGNAZ Sylvain, ROTH Claude Alain, RUBELI Linda, SAUSER Pascale, VAUCHER Eric, ZAHND Heidi.

Parti socialiste
BILLOD Christiane, DENIS Pierre L., POINTET Marlyse, RAUSIS Jean Pierre, TAVARES Carlos.

Ecologie et liberté
BAVAUD Christine, DEBROT Laurent, DUBOIS Pierre Yves,

BROT-DESSOUS
9 conseillers généraux
FASEL Jean-François, KRAMER Anne-Marie, KIPFER Mirko, FARRON Julien, KRÄTTLI Lotta, RENFER Raymond, JOLIDON Marcel, KELLER Anne-Marie, BENOIT Charles, GOBERT Steve, FARRON Chs-André, WUILLEMIN Jean-François, MORTHER Pierre-Alain, MOOR Philippe.

BEVAIX
41 conseillers généraux
Parti libéral-PPN

GILLIARD-RIBAUUX Martine, RIBAUUX-GIGON Danièle, DUPERRER Françoise, AGUSTONI Orlando, BARRELET Olivier, BURGAT Jean-Bernard, BÜRKI Alain, CHALLANDES Pierre-André, DELEMONTE Yves, DEUBER Eddy, DUBOIS Alexandre, MAIRE Cédric, MEYSTRE Sylvain, NICOLET René-Pierre, PANTILLON Didier, RIBAUUX Claude, SOGUEL Pierre-Yves, DUBOIS Louis, RIBAUUX Laurent.

Parti radical
BEAUSIRE Henri, BRUNNER Olivier, CITHERLET Roland, CUANY Françoise, DESPLAND François, EICHENBERGER Christophe, GOTTBURG Sandra, JEANNERET Claude, JUNOD Nicolas, LOEFFEL François, MAYE Laurent, MOJON Daniel, RIBAUUX Denys, SCHURCH Ulrich, VARANI Rosanna, ZIMMERLI Conrad.

Parti socialiste
DUMMERMUTH Daniel, EGGER René, FOLTRAN Loris, GAGNAUX Françoise, GAY Marianne, GRABER Pierre, JEANMONOD Bernard, LAURENT Adrien, MONTANDON Jean-Marc, OBERSON-BORIOLI Anne-Lise, PANCHARD-GIROD Monique, RAMELET Alain, ROTHEN Thierry, SUESS Jacques, TREBOUX Marc, TREUTHARDT François, WALTZMAYQUES Melissa.

GORGIER CHEZ-LE-BART
35 conseillers généraux
Parti libéral-PPN
CHARMILLOT Jean-Pierre, CHAUVEAU Fanny, COMINA Christian, DIVERNOIS Jean-Daniel, HANNI Marc, LAUENER Henri, MERTENAT Benoît, PARRAT Roger, PERRINJAQUET Sylvie, WITTEWIER Nicolas, WYSS Jean-Louis.

Parti socialiste
ARM Denise, BEGUIN Jean-François, BERGER Bernard, CASTELLA Alain, CHALLANDES Jacques, COLOMB Willy, FROIDEVAUX Pascal, LUTZ Pierre-André, QUINCHE Jean-Maurice, RENEVEY Bernard, RENEVEY Vincent, WOHLHAUSER Mireille.

Groupe des intérêts de Gorgier
BERGAMIN Jean, BURGAT Max, FULIGNO Pascal, GUINCHARD Roland, GUYOT Eliane, JACOT René, JACOT Gilbert, KNEUSS Christian, LOERTSCHER Rose-Marie, MONNAT Albert, MUEHLMATTER Jean, NUSSBAUM Frédy, OPPLIGER Eric, PRADERVAND - SCHAFFNER Liliane, SCHNEITER Jean-Thierry.

SAINT-AUBIN - SAUGES
41 conseillers généraux
Parti libéral-PPN
ALFTER Jean-Daniel, BURGAT Paulette, CANTONI Aldo, DEVAUD Jean-Daniel, DINGER Barbara, DROUX Christian, GINDRAUX André, GRANDJEAN Georges, LAUENER Dominique, LIECHTI François-Pierre, MORI Bernard, PARATTE Jean-Marc, PIERREHUMBERT Antoine, PORRET Jean-Daniel, RISOLD Laurent, RISOLD Maurice, ROULLIN Claire-Lise, SCHRAG Willy, TOMBEZ Raymond.

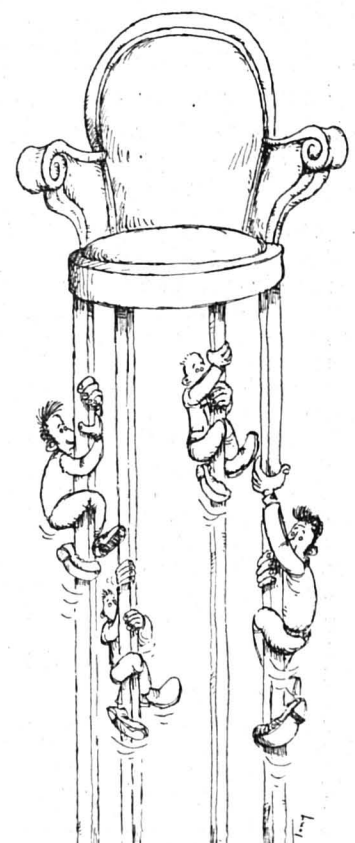
Parti radical
ANSERMET Patricia, ARM Samuel-André, DESSOULAVY Pas-

Parti socialiste
ALLISSON Jean-Claude, BANDERET Jeanne-Marie, BASTIAN Pierre-André, BOLLE Samuel, BURKHARDT Roland, CHALLANDES Pierre-André, CHAPUIS François, DUPERRER Pierre, DUPERRER Daniel, FAVRE Denis, FELHBAUM Jean-Claude, FRIEDEN Jean-Charles, GYGER Charles, HAMEL Marie-Claude, HUGGLER Christian, PISSENTI-BERGER Marie, ROOSLI Ursula, SCHWAB Peter, TAVEL Philippe, VUILLEME Hugues, WEBER Hans Ulrich.

FRESENS
15 conseillers généraux
Entente communale
PORRET Eric, BOURQUIN Jean-Jacques, GAILLE Henri, ZWAHLEN Daniel, ZWAHLEN Pierre-André, CUANY Gabriel, MARRO Clément, PORRET Albert, PORRET Jean-François, PORRET Laurent, JUNOD Jules-Edouard, POGET Christiane, PORRET André, PORRET Paul, PORRET Joël, ZWAHLEN Jean-Marc, PORRET Gilles-Henri, JAKOB Sybille, AUBERT Pierre, MEIER Philippe, GAILLE Claude, GAILLE Jean-Michel, WAHLI Agnès.

MONTALCHEZ
15 conseillers généraux
Entente communale
ANTONIETTI André, COSANDIER Michel, PERRET Louis, RAYMONDAZ Fernand, BURGAT Francis, VUILLERMET Georges, BURGAT Eric, GUILLAUME Marcel, CORNU Paul, PERRIN Roger, RAYMONDAZ Daniel, ANTONIETTI Jean-Daniel, ROGNON Marcel, ROGNON Francis, BURGAT Christine, CORNU José, RAYMONDAZ Laurent, PERRIN Marc-André, VUILLERMET Pascal, GAILLE René, BURGAT Pierre-Alain, HAMEED Eva, VUILLERMET Yves, PORRET Alfred-Henri.

VAUMARCUS
15 conseillers généraux
Liste d'entente
BIANCHINI Marcel, BERSET Emile, REBETEZ Francis, SCHILLI Claude, JACOT Serge, MEYLAN Emile, JÄGGI Roland, HAUSER Bernard, NOBS Danielle, JUNOD Jean-Claude, KELLER Eric, HAMEL Michel, GENOUD Mary-Laurence, KELLER Boris, JEANMONOD Raymond, DELIT Norbert, WALTER Roland, WALTER Mouna, PERRET Marie-Thérèse, BERNHARD Jean-Georges, REBEAUD Pierre-André, SCHEIDEGGER Tony, FAVRE André, COMTESSE JAVET Sylvia.



Cernier: dépôt-exposition Leuenberger la proie des flammes

Meubles partis en fumée

Un incendie d'une rare intensité a ravagé hier à l'aube le dépôt de meubles de l'entreprise de Bruno Leuenberger, à Cernier. Les pompiers ont dû lutter plusieurs heures pour en venir à bout. Les dégâts sont très importants et une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre. Aucune hypothèse n'est exclue.

Il était environ 5 h 20, hier matin, quand l'alarme a retenti au Centre de secours du Val-de-Ruz. Très vite, les véhicules d'intervention et les hommes commandés par le capitaine Marcel Leuenberger se sont rendus à Cernier, dans la zone artisanale et commerciale de Comble-Emine, pour lutter contre l'incendie qui ravageait déjà le dépôt de meubles de Bruno Leuenberger, à côté des centres commerciaux de la Migros et de la chaîne Pick Pay.

Leur action n'a pas été facile, et il a fallu même casser une vitre pour pénétrer dans le bâtiment en feu.

LIMITER LES DÉGÂTS

Une soixantaine de pompiers de Cernier et du Centre de secours du district a lutté pendant près de quatre heures pour maîtriser le sinistre. Le bâtiment, ancien et qui regorgeait de bois, est partiellement détruit. Les soldats du feu se sont efforcés à limiter les dégâts autant qu'il était possible.

Les deux premiers étages sont complètement ravagés, et le troisième et les combles ne valent guère mieux. La menuiserie située à l'une des extrémités de l'entreprise a souffert de très importants dégâts d'eau. Fort heu-

reusement, les flammes n'ont pas percé le toit.

Très vite, les pompiers ont fait appel à leurs collègues du Service incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel, qui sont venus avec la grande échelle et une lance-canon. L'intervention a d'abord utilisé de la mousse, avant de mettre en action huit lances à eau en demandant l'apport du réservoir de Fontainemelon alimenté par les installations du Syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau du Val-de-Ruz et des Montagnes neuchâteloises (SIVAMO).

Tout comme lors de l'incendie d'ETA Fontainemelon, le 5 septembre dernier, la solidarité intercommunale a pleinement fonctionné. Il a fallu aussi très vite barrer tous les accès aux parkings des centres commerciaux. La Migros a été empêchée notamment d'ouvrir ses portes à huit heures du matin, comme à l'accoutumée. Vers 10 h 30, la situation se normalisait à Comble-Emine.

CAUSE INDÉTERMINÉE

Les causes du sinistre sont pour l'instant indéterminées. Ce qui permet la formulation de toutes les hypothèses, y compris la criminelle. Une enquête, menée conjointement par un expert et la police cantonale est en cours. Les fenêtres murées du premier étage n'ont pas permis de déterminer l'emplacement exact de la source du brasier, qui pourrait se trouver à l'ouest du bâtiment.

Il y a deux ans environ, l'endroit avait déjà été le théâtre d'incendies de voitures, à la suite d'une bagarre nocturne. Quoi qu'il en soit, le sinistre d'hier est un très mauvais coup pour Bruno Leuenberger et pour la zone de Comble-Emine en général.

Philippe CHOPARD



Hier matin à Cernier

Un incendie d'une rare intensité a ravagé le dépôt des meubles de l'entreprise de Bruno Leuenberger. (E)

Tribunal de police du Val-de-Ruz

Entreprise de transports visée

En leur qualité de responsables d'une entreprise de transports bien connue dans la région, R. B. et A. B. ont comparu cette semaine devant le Tribunal de police du Val-de-Ruz.

Il leur est reproché d'avoir incité leurs employés à commettre des infractions à l'ordonnance sur les transports routiers en ne mettant pas leur nom sur le tachygraphe immédiatement en partant, mais plus tard en fonction des besoins de l'entreprise. Cela de manière à cacher un

certain nombre de dépassements de la durée de conduite. Ancien chauffeur de l'entreprise, P.-Y. S. a également comparu pour faux témoignage à l'encontre de ses patrons.

Entendu lors d'une autre audience en février 1992, ce prévenu avait déclaré qu'il était arrivé que ses employeurs lui demandent de ne pas inscrire son nom sur son tachygraphe. Toutefois, en août dernier, il avait avoué au juge d'instruction qu'il avait tenu de tels pro-

pos car il avait quitté l'entreprise en mauvais termes avec ses employeurs, et qu'il voulait par là se venger de son licenciement.

Les deux patrons ont contesté les faits qui leur sont reprochés en expliquant qu'il était vraisemblable que leurs chauffeurs oublient une fois ou l'autre d'inscrire leur nom sur leur tachygraphe, mais en aucun cas sur leur ordre. Le président Daniel Jeanneret rendra son jugement la semaine prochaine. (pt)

AGENDA

Dombresson

A l'enseigne du Splendid

La salle de gymnastique de Dombresson accueillera ce soir à 20 heures le groupe théâtral L'Bouchon, de Coffrane, venu y présenter sa pièce de saison. Les comédiens interpréteront «Le père Noël est une ordure», une comédie de Josiane Balasko dont l'équipe du Splendid a aussi tiré un film à succès. Pour ceux qui auraient manqué les représentations des Geneveys-sur-Coffrane, l'occasion est belle de venir applaudir le travail de cette troupe de l'est du Val-de-Ruz, qui se produit aussi régulièrement ailleurs que dans sa salle fétiche. (comm)

Cernier

Le voyage de l'épervier

L'aula du collège secondaire de La Fontenelle à Cernier accueillera ce soir dès 20 heures le club des accordéonistes L'Épervier pour son concert annuel. Sous la direction de Serge Broillet, la société propose un spectacle intitulé «Le voyage de l'épervier», dans lequel tous ses musiciens présenteront un programme très varié, comprenant marches, un air péruvien et même un peu de rock. Les juniors ouvriront les feux, avant de laisser la place aux seniors pour des morceaux plus difficiles. En seconde partie, le groupe Caf'conc' du Pâquier tiendra la scène avec son spectacle «C'est la vie!». Entrée libre, collecte. (mh)

Chézard-Saint-Martin

En avant la musique

La société de musique L'Ouvrière de Chézard-Saint-Martin ne s'est pas longtemps reposée sur les lauriers des fêtes de son centenaire. Elle a repris sérieusement le collier pour préparer un nouveau programme qu'elle présentera ce soir dès 20 h 15 au Centre communal de La Rebatte. Sous la direction de Christian Blandinier, musiciennes et musiciens interpréteront une douzaine de morceaux de musique très variée et plaisante. Seront également sur scène le groupe des tambours que dirige Claude-Alain Robert et les jeunes musiciens, qui joueront au début de la deuxième partie du concert. Le programme terminé, le bal sera conduit par Val d'Ys, un orchestre réputé. Entrée libre, collecte. (mh)

Elections communales des 4 et 5 mai au Val-de-Travers

Couvet, Fleurier et la région

Encore cinq semaines et les communes du Val-de-Travers, à l'instar de toutes les autres communes du canton, connaîtront les noms des nouveaux élus au Conseil général. Pour les deux plus grandes localités du Vallon, Couvet et Fleurier, les élections de mai prochain prennent une signification particulière tant la régionalisation marque de son sceau la fin de cette législature et balise les dernières quatre années du millénaire.

Elections communales ou élections régionales? A Couvet et à Fleurier, la question peut se poser. En effet, c'est grâce aux impulsions des conseils commu-

naux de ces deux villages, notamment, que la régionalisation est entrée dans le vif du sujet au cours de la législature qui s'achève.

Mais les communales demeurent, cette année encore... les élections du «Parlement du village». Les partis en lice pourraient bien se sentir gênés aux entournures pendant leur campagne. L'équilibre risque d'être délicat à atteindre, entre arguments régionalistes et nécessaire séduction de la plus grande frange possible des électeurs. D'autant que la commune unique possède encore des contours flous. Revenons aux listes de candidats. A Couvet, ils seront

44 à partir de la conquête des 41 sièges du législatif (48 aux élections de 1992). Un effectif insuffisant. Trois formations sont en lice: le Parti radical, avec 12 personnes en liste, le Parti libéral, avec 11 personnes, et le Parti socialiste, avec 21 candidats.

A noter que Josiane Petitpierre (rad) et Pierre-Alain Rumley (soc), conseillers communaux en exercice, sont absents des listes.

TOURNANT HISTORIQUE

En mai 1992, Couvet vivait un tournant historique. Pour la première fois, le législatif était à majorité socialiste, le parti à la rose emportant 21 des 41 sièges

disponibles, 10 sièges allant aux radicaux et autant aux libéraux. Une majorité toute relative.

D'une part, le Conseil général covasson n'a jamais siégé au complet en quatre ans et, d'autre part, le groupe socialiste n'est pas uniforme, monolithique, diverses tendances étant représentées en son sein. La minorité a d'ailleurs pu s'exprimer.

A Fleurier, les candidats sont au nombre de 55 (54 en 1992) pour 41 places au législatif. Quatre partis sont représentés: le Parti radical avec 14 prétendants, le Parti libéral avec 6 personnes, le Parti socialiste avec 16 candidats et Forum avec 19 papables. En 1992, les forma-

tions obtenaient, respectivement, 11, 4, 10, et 16 sièges.

Les deux conseillers communaux de Forum, Denis Berthoud et Willy Tâche, ne se présentent pas. Chez les socialistes, dont la liste est plus fournie qu'il y a quatre ans, on assiste au retour de «vieilles gloires», les anciens conseillers communaux Frédy Barraud et Eric Luthy, ainsi que Bernard Rosat.

En 1992, le parti à la rose avait perdu quatre sièges. La tendance va-t-elle s'inverser cette année, pour une formation entraînant encore la casserole de son référendum contre le Centre sportif régional? Réponse au soir du 5 mai. MDC

Régionalisation des services électrique et de l'eau

Pas de fausse note à Couvet!

Foin de discours, place aux actes! Hier soir, le législatif de Couvet a accepté, à une très large majorité, le projet de regroupement au sein d'une S.A. de la Société du Plan-de-l'Eau et des Services industriels communaux, ainsi que la création d'un syndicat intercommunal de distribution de l'eau.

Si le Parti libéral a soutenu le projet de regroupement, le Parti radical était très partagé. On se

méfiait d'un rapport trop bien ficelé et on se refusait à voter dans la hâte. Il a aussi été question de Zirvat - la zone industrielle régionale - refusée par Fleurier il y a une douzaine d'années.

Contre l'avis de la majorité de son groupe, la radicale Murielle Bovay a défendu le projet, «même si Couvet perd quelques plumes».

Avec la régionalisation, a ajouté la jeune Covassonne, il y aura toujours des perdants et des gagnants.

Pour le groupe socialiste, Diane Reinhard a souligné que Couvet avait fait des concessions pour arriver à une solution plus ou moins équitable. Au-delà de l'aspect financier du projet - sur lequel Couvet semble perdant, les SI ayant dégagé d'importants bénéfices ces dernières années - la socialiste a rappelé que la décision de regroupement était une décision de portée générale en faveur de la régionalisation.

Et d'ajouter que d'autres communes se sont battues pour

le Centre sportif régional, malgré leurs difficultés financières.

LES BONNES PERSONNES

Pierre-Alain Rumley, conseiller communal est un des artisans du projet, a réfuté la critique radicale concernant la hâte. Le regroupement figurait dans le programme de législature présenté en 1992. Et de rappeler, lui aussi, qu'en matière de régionalisation, «il faut savoir faire un certain nombre de gestes».

Quant à Zirvat, il s'est plu à souligner que Fleurier a refusé dernièrement de racheter le terrain de Chaux, préférant que l'on utilise la zone industrielle de Couvet.

Enfin, à plusieurs reprises, rapporteurs de commissions et porte-parole de groupes ont insisté sur la nécessité - pour que la S.A. électrique dégage des bénéfices et alimente ainsi les comptes communaux - de placer les bonnes personnes à la tête de la nouvelle société électrique. MDC

De Saint-Imier à Renan: une association pour l'enfant

Au service de la jeunesse

Elle se nomme «ANFAN». Elle doit son appellation à la volonté de ses membres. Ils espèrent d'elle qu'elle soit une association s'intéressant à la cause de l'enfant. Son terrain de jeu s'étendra de Saint-Imier à Renan et son action s'inscrira dans la continuité de celle d'un groupement de parents d'élèves (GÉPEL) aujourd'hui dissout.

naissance de la scolarité dans cette période. C'est que pour accéder à des informations précises le GÉPEL souffrait de son statut de groupe informel que l'idée de l'association a été envisagée. Elle s'est trouvée renforcée en novembre dernier, lorsque le souverain dotait Saint-Imier d'un nouveau règlement scolaire.

UN SIÈGE DANS LES COMMISSIONS

Un des articles de la législation municipale octroie dans les commissions scolaires un siège avec voix consultative à une association constituée. ANFAN n'a pas oublié d'inscrire dans le catalogue de ses priorités sa représentation au sein des commissions scolaires, primaires et secondaires.

Mardi soir à Sonvilier, une trentaine de parrains et marraines ont assisté au baptême de la nouvelle association. Dans le berceau, ils ont déposé un mandat. Assumer la succession du groupe informel qu'était le GÉPEL et plus encore favoriser des actions se rapportant à l'enfant, de sa naissance à sa maturité.

Cette intégration se fera d'autant plus facilement que l'introduction du système scolaire dit du 6-3 modifie le mandat de ses commissions. L'organe primaire s'occupera, dès la rentrée d'août des jardins d'enfants et des degrés 1 à 6, les grandes classes, soit les degrés 7 à 9 passant sous l'autorité de la commission secondaire.

UN STATUT ADAPTÉ

Pareil objectif est suffisamment mobilisateur pour que les parents d'élèves ne soient pas les seuls à se sentir concernés. Il interpelle en fait toutes les personnes s'intéressant au développement de l'homme dans ses premières années.

La perspective d'une probable communauté scolaire - projet actuellement peaufiné - a d'ailleurs motivé ANFAN à s'adresser également aux populations de Sonvilier et de Renan.

COMITÉ ENCADRÉ

Déjà, les membres fondateurs sont conscients de la prédomi-

Une heure et quart aura suffi, mardi, à avaler la partie statu-



taire de cette assemblée constitutive. Appelé à décider lui-même de la répartition des tâches, le comité est composé de Monika Gfeller, Corinne Perrenoud, Anne-Marie Marti, Valérie Bühler, Andrée Nussbaum et Huguette Lechevalier.

Le bon fonctionnement de l'association ne reposera pas sur ce seul organe, puisque une des deux assemblées générales annuelles n'aura d'autre raison d'être que de constituer des ateliers permettant par l'investisse-

ment des membres de traiter une matière de manière approfondie.

ATELIERS AU TRAVAIL

Groupant 2 à 5 personnes, les premiers ateliers déjà en activité se préoccupent de sécurité routière, de violence à l'école, de l'organisation d'une journée de jeu ou d'un thème moins réjouissant puisque lié aux restrictions budgétaires cantonales.

Du défunt GÉPEL, ANFAN a hérité le suivi d'une requête

formulée en février dernier demandant, par le biais d'une argumentation étayée, l'ouverture d'une quatrième classe de jardin d'enfants à Saint-Imier. De son aîné, le nouveau-né gardera la volonté de motiver ses propositions de dossiers fouillés mais avertit déjà qu'il supportera mal qu'on les repousse en avançant pour seule justification: ça se fait comme ça, parce que c'est ainsi depuis la nuit des temps.

(nic)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Dominique EGGLE
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVE

Tramelan:
ACS en assemblée

Bienvenue,
l'Erguël

Le groupe Tramelan de l'ACS (Automobile-Club de Suisse), réuni hier soir en assemblée générale, a accepté massivement de «fusionner» avec le groupe Erguël, lequel compte une centaine de membres et présente des finances saines, mais est en veilleuse depuis quelques années. Il reste désormais au groupe Erguël de se prononcer sur cet objet et de présenter, le cas échéant, sa demande de «fusion». L'assemblée tramelote a donné décharge à son comité pour traiter la suite de cette affaire. A l'occasion de cette assemblée, le groupe s'est désigné un nouveau président, en la personne de François Bourquin. Il succède à Pierre Strahm, qui a occupé cette fonction durant huit ans et qui demeure membre du comité. Trois autres personnes ont démissionné du comité, mais on n'a pas procédé à leur remplacement, l'éventuelle fusion susmentionnée laissant présager l'entrée de représentants erguéliens. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition. (de)

Radio Jura bernois

6.10 Amorç. Réveil en musique et bonne humeur. 7.45 Jeu. 8.00 Journal. 8.30 Flash + informations sportives. 9.00 Flash. 9.03 Dédicaces. 9.30 Chronique TV. 10.30 Sport hebdo. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Cocktail populaire. 14.00 100% musique. 17.00 Métro dance, tous les tubes du moment. 18.00 Journal. 18.30 Topscore. 19.00, 19.30, 20.00, 20.30, 21.00, 21.30, 22.00, 22.30, 23.00 Flash d'informations sportives. 23.05 100% musique.

Radio Jura bernois

9.00 Flash. 9.05 Religion. 9.30 Redifusion magazine. 11.00 Histoire d'en rire. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Les mignardises. 14.00 100% musique. 17.00 Métrotop. Tous les tubes du moment durant 1 heure. 18.00 Résultats sportifs. 18.30 Disques à la demande. 20.00 100% musique.

Tramelan: l'industrie et Internet

Un apport plus que virtuel

Dans le cadre de ses conférences, la chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) propose de quantifier les services qu'Internet peut rendre aux entreprises. Cette opération se fera mardi prochain au CIP où des spécialistes seront invités à s'exprimer sur le sujet.

Internet, le plus grand réseau de communication informatique mondial suscite à la fois curiosité et doute. Qui sont les 30 millions d'internautes qui ont à leur disposition plus de 16 millions de pages d'information? Comment s'y retrouver dans cette masse de documents divers, dans cette technologie qui permet d'accéder aux informations

les plus performantes comme aux propagandes les plus dangereuses?

Internet sera-t-il la révolution du XXIe siècle? Ou au contraire va-t-il implorer? Pour mieux découvrir Internet et les services que ce système peut rendre à des entreprises, la CEP organise une importante conférence mardi 2 avril à 20 heures au CIP à Tramelan.

UNE BROCHETTE DE SPÉCIALISTES

Sur le thème «Les autoroutes de la communication vont-elles déboucher sur des terrains vagues?» Jacques Neyrinck, professeur à l'École polytechnique fédérale de Lausanne lèvera le

voile sur toutes les interrogations que soulève l'énorme réseau de communication qu'est Internet.

Cet éminent spécialiste sera escorté de deux autres excellents connaisseurs d'Internet: Werner Hett, professeur d'informatique à l'École d'ingénieurs de Bienne, et Michel Berger, ingénieur et concepteur du SIAMS virtuel.

Exposés et démonstrations pratiques permettront aux entreprises de savoir à quels prix, elle peuvent promouvoir leurs produits et leurs prestations sur Internet, et aux curieux de tout connaître avant de «surfer» sur cet étonnant système de liaison mondiale. (sp)

Loveresse: promotions au Centre agricole

Douze certifiés de la terre

Une cérémonie de clôture marquait, hier au Centre agricole de Loveresse, la fin des cours d'hiver de l'école ménagère rurale et de l'école d'agriculture.

Ainsi, quatre jeunes femmes ont reçu le diplôme de l'école ménagère rurale, après avoir suivi le cours complet et réussi les examens ad hoc, tandis que douze jeunes gens, ayant passé avec succès les examens de fin d'apprentissage, ont obtenu leur certificat fédéral de capacité et sont donc désormais agriculteurs professionnels.

EN AGRICULTURE: LA FORMATION PLUS IMPORTANTE QUE JAMAIS

Rappelons au passage que pour les cours des écoles professionnelles agricole et ménagère rurale, la clôture 1996 se déroulera par contre en juillet prochain,

tandis que les cours ouverts pour dames et l'école des chefs d'exploitation, qui ont débuté en automne dernier, s'acheveront en 1997.

Hier, la fête était d'autant plus justifiée qu'en ces temps difficiles, les professionnels de la branche attachent une importance encore plus marquée à la formation. Et les responsables du Centre agricole de souligner qu'un avenir incertain demande une meilleure formation!

Ce d'autant que le travail agricole est aussi varié que riche de responsabilités et qu'il faut donc s'y préparer en étudiant de nombreuses branches, voire de nombreux métiers.

A Loveresse, on souligne que les élèves doivent pouvoir trouver le juste équilibre entre les aspects écologiques - respect de la nature et des animaux -, l'importance des relations humaines

- respect d'autrui et engagement dans la société - et les contraintes économiques liées à l'application des techniques de production et de gestion.

LES DIPLÔMÉS

CFC d'agriculteur: Jean-Claude Amstutz, Vermes; Michael Amstutz, Les Cerniers, Rebévelier; Didier Aufranc, Evillard; Thomas Berger, La Ferrière; Karl Bühler, Cortébert; Patrick Doyon, Malleray; Fritz Freiburghaus, Le Tramont, Perrefitte; Steve Garraux, Malleray; Patrick Pfister, Le Pichoux, Souboz; Christian Schwendimann, Sonvilier; Didier Studer, Moutier; Didier Tschäppât, Renan.

Diplôme de l'école ménagère rurale: Katia Burger, Tavannes; Fériel Fuhrer, Les Prés-de-Cortébert; Valérie Scheidegger, Tavannes; Céline Schertenleib, Enges. (sp-de)

Conseil régional: la loi sur les forêts

Et l'exploitation?

Le Conseil régional rejette fermement le projet de Loi cantonale sur les forêts (LCFo), en soulignant qu'il est en totale inadéquation avec la réalité forestière du Jura bernois.

Estimant qu'il aurait des retombées absolument néfastes pour les districts francophones, le Conseil régional - composé des députés et des préfets du Jura bernois - a effectivement décidé, jeudi, de rejeter ce projet dans sa totalité.

Et le nouvel organisme régional de rappeler que dans le Jura bernois, la forêt occupe pratiquement la moitié du territoire et appartient, à raison de 70%, à des collectivités publiques.

CONTRAIRE À LA LOI FÉDÉRALE

Cette situation ne saurait être comparée avec celle qui prévaut dans le reste du canton, où la surface boisée est proportionnellement nettement inférieure et en mains de privés pour sa plus grande partie.

Quant à la loi en elle-même, le

Conseil régional ne peut souscrire au fait qu'elle fasse totalement abstraction de l'aspect économique de la forêt. Il s'élève de surcroît, contre l'abandon des triages forestiers, en soulignant que cette disposition est contraire à la loi fédérale sur les forêts.

A court terme, précise le Conseil régional, cela signifie ni plus ni moins que le renoncement à l'exploitation de la forêt. Or une telle politique va à l'encontre de ce qui se pratique dans l'ensemble de l'Arc jurassien, où l'écoulement du bois indigène est largement soutenu.

«Pour évoluer à égalité de chances sur un marché déjà difficile, le Jura bernois a besoin d'une compatibilité avec ses voisins directs», affirment députés et préfets.

Par ailleurs, le Conseil régional qualifie de «quasiment nul» le potentiel d'économies susceptibles d'être réalisées par le canton, à travers un projet qui menace pourtant directement l'emploi dans le secteur forestier.

(sp-lmp)

CIP autonomisé: OK!

Le Conseil régional a par contre accueilli positivement le Décret sur le Centre interrégional de perfectionnement (CIP, Tramelan), en se réjouissant que la structure ainsi proposée offre au CIP une plus grande autonomie. Il y salue l'adaptation d'une comptabilité analytique et approuve le principe du financement spécial.

Dans sa prise de position, le CR insiste sur la nécessité absolue d'éviter que certaines filières de formation, peu ou pas rentables, ne soient mises à l'écart de l'institution. Il affirme de même que dans le domaine de la formation continue, il faut éviter une concurrence avec les écoles professionnelles, en privilégiant au contraire une collaboration qu'il convient de promouvoir.

S'agissant du restaurant et de l'hôtel, le Conseil régional estime inutile de les gérer sur une base privée, si le canton demeure disposé à en garantir les déficits, et quand bien même ces déficits seraient mis à la charge du compte d'exploitation du CIP. Il suggère que ce soit aux gérants d'assumer les déficits éventuels. (sp-lmp)

Le référendum sur l'éligibilité des étrangers circule

Relents de vieux réflexes

En première suisse, le Parlement jurassien a accordé voici un mois le droit d'éligibilité aux étrangers établis depuis 10 ans dans le canton. Chaque commune est libre d'introduire cette mesure ou pas. Mais un référendum a été lancé contre cette décision. Il est conduit par un comité hors parti qui s'appelle «Association pour une Suisse indépendante et neutre» emmené par Jean-Jacques Kottelat de Berlincourt. En deux mois, il va tenter de récolter les 2000 signatures nécessaires. Le peuple jurassien devrait alors se rendre aux urnes. Les arguments des opposants sont de trois ordres. Mais souvent, sous des arguments de protection de la démocratie et de la Confédération, les relents xénophobes percent...



GOVERNEMENT CRITIQUE

Pour Jean-Jacques Kottelat, près d'un tiers des signatures ont été trouvées. Il reste un mois pour dénicher le solde. Si le Vadais s'en prend à ce projet, c'est surtout en raison de l'attitude du Gouvernement jurassien. «Je m'attendais à ce numéro de clown de sa part. Pour moi, c'est une provocation. C'est du bluff. Le Gouvernement a bouffé les

400 millions reçus de Berne et il propose des objets pour aller faire le beau face aux autres cantons...». Avant d'ajouter: «Un Transalpin aurait le droit de vote en Suisse et en Italie. Ce qu'un gars de chez nous ne peut pas faire...».

Sur un objet aussi important, il appartient au peuple de voter, disent d'autres référendaires. Et

d'étayer leurs propos en se basant sur la procédure de consultation qui, il est vrai, est très mitigée. Sur les 82 communes jurassiennes, 32 étaient opposées à cet élargissement contre 19 favorables. Des conseillers communaux comme J. Spiess (Ederswiler), P Voyame (Bassecourt) ou encore J-F Maillard (Montfaucon) appuyent donc ce référendum en voulant donner la parole au peuple.

Le troisième argument tient dans la défense de la Suisse. On retrouve d'ailleurs dans le comité référendaire des noms qui se battaient à l'époque contre l'Europe. Propriétaire de grands vergers à Fregécourt, Paul Richard explique sa position. «La Suisse doit rester libre et indépendante. Je ne suis pas raciste, je suis Confédéré. Si on accorde ce droit aux étrangers, ce sera un début et cela ne s'arrêtera pas». Et de citer en exemple nos voisins français. Mais la Suisse peut-elle rester isolée? «Nous pouvons rester autonomes et travailler avec les traités» conclut Paul Richard qui ajoute. «J'étais hier sur la place de Porrentruy à récolter des signatures. Cela marche bien. Il y a même un ancien député PDC Philippe Petignat qui est venu signer...».

LE PS AVERTIT

Pour sa part, le PSJ (Parti socialiste jurassien) met en garde contre les motivations du comité référendaire: «Les milieux extrémistes qui partent aujourd'hui en guerre contre cette révision... s'abreuve dans le marais nauséabond de la xénophobie. Grâce à leurs slogans simplificateurs, ils amènent insidieusement aux replis identitaires... en manipulant les angoisses, l'insécurité, la frustration, la désillusion humaine...». On le voit, avant même son aboutissement, ce référendum cristallise les passions.

Mgo

Rédaction JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85
Michel GOGNIAT

BRÈVES

Le Noirmont

«Le Poillie» communique

A la suite d'une erreur d'une partie du mélange dans certains sachets, la photo mystérieuse du journal «Le Poillie» n'a pas pu être développée dans certains cas. Pour se faire pardonner cette erreur de manipulation auprès de nombreux lecteurs déçus, la rédaction du journal indique, tout en s'excusant, qu'elle offrira à la population du village, lundi prochain au kiosque Pelletier du Noirmont, la photo de famille de ses collaborateurs et nombreux rédacteurs. (mgo)

Courgenay

Marasme dans la construction: Bernard Donzé licencie

La rumeur de la faillite de l'entreprise de bâtiment et de génie civil Bernard Donzé à Courgenay, qui circulait depuis une semaine, est confirmée. Selon Fréquence Jura, l'entreprise a licencié ses 40 employés et déposé son bilan. En raison des fêtes pascales, la faillite n'a pas encore été prononcée. (vg)

Patoisants francs-montagnards

Les oubliés des ondes



Les patoisants de la montagne

Ici lors d'une fête cantonale.

(Impar-Gogniat)

Une septantaine sur la centaine de membres de l'Amicale des patoisants francs-montagnards se sont retrouvés hier soir à Montfaucon pour leurs assises annuelles. Contrairement à la marmotte, l'Amicale se montre active en hiver en profitant des belles et longues «lovrées» avant de se mettre en hibernation durant la bonne saison. A noter que les patoisants de la montagne ne sont guère contents des nouvelles mesures prises par la radio locale...

Présidente, Marie-Louise Oberli de Saignelégier a évoqué les activités passées. Le Chœur de l'Amicale (dirigé par Marie-Josée Frésard épaulée par Yolande Nési au piano) et la troupe théâtrale ont été souvent sollicités.

Tous les deux ans se déroule la Fête cantonale des patoisants. Ce sont les Vadais qui l'organisent cette année à Courrendlin le 5 mai prochain. Une messe en patois, les prestations des sociétés et la remise des prix littéraires marquent l'événement. Les Taignons ont pris une part active à ce concours littéraire.

Quinze jours plus tard, ce sera le traditionnel rendez-vous avec

les patoisants de la Trouée de Belfort à Thévenans. A relever enfin que la Fête romande est prévue en 1997 dans le Val d'Aoste.

Quant à la réintroduction du patois à l'école, il va son bonhomme de chemin. Un cours organisé à Bassecourt par Jean-Marie Moine (quatre matinées de deux heures) a réuni une quarantaine de participants. Une belle participation. Les patoisants se demandent toutefois si les autorités scolaires ont vraiment le souci de revitaliser la langue de nos ancêtres en incitant les jeunes à suivre ce cours à option. Au gré des programmes chargés des élèves et de leur déplacement incessant en bus, il n'est pas facile non plus de trouver des plages horaires attractives.

Une lettre enfin a été signée par les participants. Elle sera adressée à la radio locale qui a déplacé son émission sur le patois le samedi à 12h45, une heure bien mal placée. De plus, on ne tend plus le micro aux Taignons, les Ajoulots et les Vadais sont suffisants. Une missive déplorant cet état de fait parviendra à la radio delémontaine.

Mgo

Association du cinéma du Noirmont

Une bonne affluence

Présidée par Anne-Françoise Chappuis, l'Association du Cinéma du Noirmont a tenu récemment son assemblée générale. A relever la belle évolution et la bonne marche de l'Association. Les comptes présentés par Edwige Dessarzin sont satisfaisants: 52.200 francs aux recettes et 45.804 aux dépenses soit un bénéfice brut de 6.395 francs pour un bénéfice net de 3.751 francs. Remercée pour ses sept ans d'activité, la comptable passe la main à André Guenat.

Dans son rapport d'activité, la présidente présente les réalisations effectuées dans le cinéma: extincteur posé à la salle des machines, aménagement d'une porte anti-panique à la sortie de secours. Il est prévu de monter le chauffage le vendredi à midi.

RICHE PROGRAMMATION

L'activité écolée a été soutenue avec les «Monstres sacrés» au programme estival et la participation aux «Arts d'été». L'initiative de deux responsables a permis à La Lanterne Magique de reprendre en octobre avec un succès grandissant rencontré auprès des enfants. Félicitations sont enfin adressés à deux nouveaux opérateurs: Jacqueline Boillat et Gilles Gaume.

Pour les vacances de l'Ascension, l'Association va étudier une formule. Le prix de Winttherthur (20.000 francs) est venu couronner l'effort de tous les responsables de Cinélucarne.

Responsable de la programmation, il revint à Monique Zahnd de détailler les films projetés en 95. On dénombre 41% de films français, 34% de films américains et peu de films italiens et allemands. 5340 spectateurs ont assisté aux 49 films projetés (moyenne de 108 spectateurs). Les films les plus prisés

ont été «Un Indien dans la ville» (559 spectateurs), «Le roi lion» (440), «Gazon maudit» (224), «Elisa» (207), «Les anges gardiens» (174).

Le comité de l'Association se compose ainsi: A-F Chappuis (présidente) Gérard Aubry (vice-président), Edwige Dessarzin (secrétaire), André Guenat (comptable), Monique Zahnd (programmation), P-M Bouillaud (opérateur), Francine Décosterd-Baume (caissière) et Sylvie Aubry (affiches). (z)



L'équipe de Cinélucarne

Une bonne cuvée 95.

(Impar-Gogniat)

Association noma

Nouvelle étape

En avril 1995, l'Association noma a accueilli deux enfants, Oumara et Lawali, qui ont été pris en charge bénévolement par des familles de Grandval et de Rebeuvelier.

Opérés, ces deux enfants sont aujourd'hui guéris et ont pu regagner leur pays, le Niger. Ils ont été opérés à l'hôpital de

L'île à Berne et soignés à l'hôpital de Moutier. L'Association noma, qui remercie les familles et les amis, a le plaisir de vous communiquer la joie et le bonheur de ces deux garçons qui ont retrouvé un visage.

Une nouvelle étape s'ouvre pour l'association. D'autres enfants atteints de cette maladie

sont attendus via Sentinelles, le mouvement d'Edmond Kaiser. L'association recherche donc de nouvelles familles d'accueil et des bénévoles dans le Jura historique pour visiter les enfants et les recevoir.

Pour tout renseignement: Isabelle Erard à Delémont (tél. 066 22.47.52). Mgo

Commémoration: René Descartes est né voici quatre siècles

«Je pense donc je suis»

Le philosophe et savant français René Descartes est né il y a 400 ans, le 31 mars 1596. De son nom dérive l'adjectif cartésien, désignant un esprit clair, rationnel et solide. Descartes a exercé une influence prodigieuse. Son «Je pense donc je suis» et son «doute méthodique» ont traversé les siècles.

Né en Touraine (France) dans une famille aisée, Descartes a été élève chez les jésuites, puis il a accompli des études de droit. En dépit d'une faible constitution, cette âme ardente s'engage quelques mois dans l'armée hollandaise et les troupes du duc de Bavière au début de la guerre de Trente ans.

Après avoir quitté le métier des armes, il a la révélation des fondements de sa pensée par une fiévreuse nuit de novembre 1619. Il va dès lors consacrer sa vie aux sciences et à la métaphysique, et répondre aux attaques que sa pensée cartésienne soulève. Il voyage durant dix ans en Europe, au gré de ses recherches, puis vit aux Pays-Bas durant vingt ans. Par ses nombreux écrits, il a apporté plus de concision et de fermeté dans la langue française.

DISCOURS DE LA METHODE

A 41 ans, il publie son fameux «Discours de la méthode». Il y formule sa règle du «doute méthodique» pour accéder à la vérité. Il s'agit de faire table rase de tout le prétendu savoir et n'admettre dans son esprit que ce qui est prouvé par l'expérience ou démontré par le raisonnement. Il faut notamment se garder des habitudes et de la précipitation qui faussent notre jugement.

Mais comme il n'est pas dans la nature humaine d'aimer faire table rase, Descartes développe une morale résumée en trois préceptes: respecter les lois et coutumes de son pays, être modéré dans ses opinions mais ferme dans ses actions, et se conformer à l'ordre du monde. Le «doute méthodique» l'amène à résumer sa science en une affirmation: «Je pense donc je suis».

Descartes innove ensuite en présentant une preuve de l'existence de Dieu. Il base sa démonstration sur la structure de l'âme humaine et écrit: «Je découvre en moi, être fini, l'idée de l'infini, d'un Etre parfait. Or comme je ne puis être l'auteur de cette idée, il faut bien que ce soit Dieu et que par conséquent Il existe». Il ajoutera: «Je peux déduire l'existence de Dieu de son Idée, comme je déduis les propriétés d'un triangle de sa seule idée».



Le philosophe René Descartes
Sa pensée a traversé les siècles.

(sp)

L'attitude du doute raisonné semble naturelle aujourd'hui à tout honnête homme. Elle était cependant très audacieuse au début du XVIIe siècle, où la philosophie d'Aristote régnait sur les esprits. Autres legs de Descartes, toujours d'actualité: la géométrie analytique et l'écriture mathématique simplifiée.

En algèbre, par exemple, cet esprit méditatif a créé les exposants, ces petits chiffres désignant les puissances à laquelle une quantité est élevée. Ils ont remplacé les notations compliquées d'alors, soit un carré, un cube ou encore différentes lettres.

Avec sagacité, Descartes dégage les lois de la réfraction en op-

tique géométrique. Il établit ainsi la théorie de l'arc-en-ciel et détermine les circonstances où le phénomène peut se produire. Esprit quasi universel, il a aussi étudié l'anatomie, la chimie, l'astronomie et les météores. Mais il n'est pas certain que cet homme ait perçu tout le sens de ses découvertes, estiment des historiens.

Un autre de ses ouvrages expose pour la première fois l'idée que tous les phénomènes naturels ne sont qu'un simple développement de lois mécaniques. Pour Descartes, notre corps est une machine construite suivant le principe du maximum d'effets pour le minimum de dépenses. A son avis, l'âme est distincte du corps.

Dans «Les passions de l'âme», Descartes dresse l'inventaire des affections de l'âme humaine, dont le philosophe hollandais Spinoza s'inspirera: l'admiration, l'amour, la haine, la joie, la tristesse et le désir. Le penseur prône la maîtrise des passions et leur bon usage par la volonté.

Sur invitation de la reine Christine, le savant va en Suède où il meurt de pneumonie quelques mois après son arrivée, en février 1650. Descartes a vécu en célibataire et a eu une fille naturelle, fauchée par la scarlatine à l'âge de 5 ans. Le corps du philosophe a été rapatrié en France en 1666.

(Philippe Triverio/ats)

RADIO

Audience romande: légère érosion

Si la télévision est l'esclave de l'audimate, la radio n'en est pas non plus totalement indépendante. C'est ainsi que la Radio romande vient de publier ses taux d'écoute pour 1995. Sans être franchement mauvais, le résultat révèle une légère érosion de l'audience, en perdant deux pour cent de part de marché. Toutefois, la Radio romande peut s'enorgueillir de demeurer la station la plus écoutée de Suisse française.

La Radio suisse romande touche encore 47,1 % du public romand. C'est nettement plus qu'en 1993 (43,2 %), mais légèrement moins qu'en 1994 (49,0 %). Cette évolution peut s'expliquer par divers événements. On se souvient qu'en 1994, la Première lançait sa nouvelle «matinale». Il s'agissait d'une petite révolution avec l'introduction d'une radio dynamique, originale et percussive. Peut-être la barre avait-elle été placée trop haut. Toujours est-il que progressivement, on a transigé et l'on a renoncé à diverses rubriques, pour finir par retomber dans la routine de bonne compagnie. Autre raison éventuelle de cette érosion, les deux chaînes (Première et Espace 2) ont changé de directeur. Dernier élément, la Radio romande a perdu un nombre important de journalistes ou d'animateurs expérimentés.

Ces multiples facteurs peuvent expliquer la légère érosion de la «Romande», les auditeurs perdus se reportant sur les chaînes étrangères ou les radios locales. C'est ainsi que les stations françaises réunissent 380.000 Romands ou 27,6 % de part du marché alors que les stations locales attirent 290.000 Helvètes francophones ou 21,2 % de part de marché.

Ces chiffres donnent à réfléchir. Que cherchent en effet les auditeurs sur ces chaînes? Une certaine radio de proximité sans doute pour les «locales». Un certain divertissement sur les stations françaises commerciales et probablement le sérieux de l'information et l'originalité des magazines sur Radio France.

Il serait bon que les responsables de la Radio romande prennent les décisions nécessaires pour stopper le phénomène d'usure. Une première décision va peut-être dans ce sens. Il s'agit de l'accord signé entre Radio France et la Radio suisse romande. Michel Boyon (PDG français) et Gérald Sapey directeur de la RSR ont ratifié un accord portant sur l'échange d'informations, de chroniques et de reportages entre la RSR et quatre radios locales de France voisine, soit Radio France Alsace, Belfort, Besançon et Pays de Savoie. Ces échanges ne pourront être qu'enrichissants, car l'apport des radios locales a été déterminant pour les qualités de l'information sur France Inter. La Radio romande pourrait en prendre exemple avec ses excellents chroniqueurs régionaux.

Cinéma: «Get Shorty» (Stars et truands)

Le grand retour de Travolta

Produit par Danny DeVito, *Get Shorty* (affublé d'un intitulé grotesque par les distributeurs francophones) a été taillé à la mesure de son interprète principal, John Travolta. De toute évidence, l'aimable film de Barry Sonnenfeld consomme la surprenante résurrection du danseur de «disco» de *La fièvre du samedi soir* (1977).

Avec quelques kilos en plus, Travolta (42 ans cette année) semble avoir achevé sa traversée du désert, puisqu'il est à nouveau l'un des acteurs les mieux payés d'Hollywood. Dans l'affaire, il doit sans doute une fière chandelle au producteur DeVito qui, non content de l'avoir engagé sur *Pulp Fiction* (Quentin Tarantino, 1994), lui confie aujourd'hui le rôle de Chili Palmer, truand cinéophile. Notons au passage que *Pulp Fiction* a non seulement ramené Travolta sur le devant de la scène, mais lui a aussi permis de renouveler complètement son approche du jeu - c'est sans nul doute le très «post-moderne» Tarantino qui



Un film aimable...
Taillé pour J. Travolta. (sp)

a conçu son «nouveau» personnage, un brin décalé, causeur impénitent s'autoparodiant...

Dans *Get Shorty*, Travolta gère visiblement les acquis de *Pulp Fiction*. Bavard, narquois, cinéophile émérite, épris de bons mots et de citations qui font toujours mouche, Chili Palmer constitue une prolongation gentille du genre de personnage façonné par Tarantino. Exécuteur nonchalant au service de la mafia, Chili est chargé de faire «cracher» les mauvais payeurs. Basé à Miami, il exécute son boulot à la satisfaction générale,

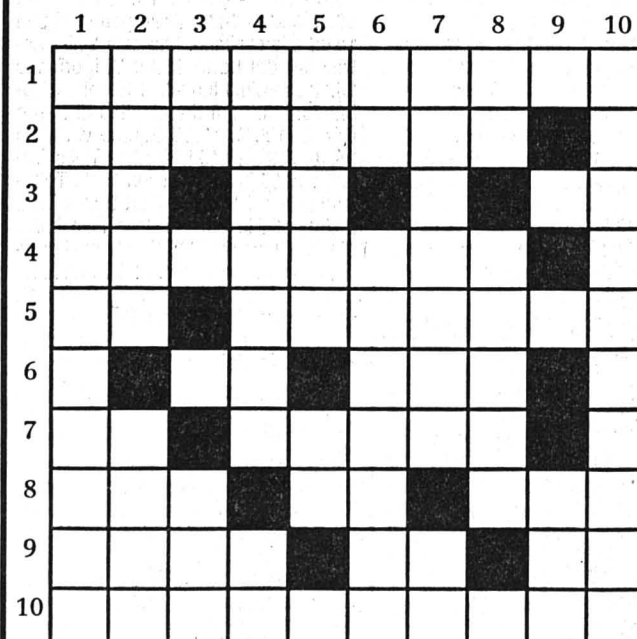
jusqu'au jour où sa passion du cinéma l'entraîne à s'associer avec Harry Zimm, producteur de navets indésirables. Ralliant Hollywood, Chili met alors ses talents particuliers au service du Septième Art.

Ex-chef-opérateur de cinéastes renommés (les frères Cohen, Emir Kusturica, Rob Reiner), Sonnenfeld trousse sa comédie en la gavant d'emprunts plus ou moins bien assimilés: entre autres, sa description vitriolique des mœurs hollywoodiennes lorgne du côté de *Player* (1992) de Robert Altman, et *Ed Wood* (Tim Burton, 1995) n'est pas très loin dans les scènes où Chili met à nu un désir de cinéma quasi candide en s'efforçant de persuader la star Martin Weir (Danny DeVito) alias Shorty de jouer dans le nanar écrit par son compère Zimm. Las, ce système de références amusées ne suffit pas à faire un véritable film.

Vincent ADATTE

● La Chaux-de-Fonds, Plaza.

MOTS-CROISÉS No 811



Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 810:

Horizontalement: 1. Fortifiant. 2. Raie - Angès. 3. Assiette. 4. TI - Ir - Et. 5. Es - Tamisés. 6. Garage. 7. Ni - SM. 8. Ils - Apnées. 9. Eu - Ut - Tu. 10. Entretenus. Verticalement: 1. Fraternité. 2. Oasis - II. 3. Ris - Set. 4. Teintas - Ur. 5. Arma. 6. Fatima - Put. 7. Intrigante. 8. Age - Se. 9. Ne - Ee - Tête. 10. Tsé-tsé - Sus.

Main verte

Régénérez les vivaces

Vous donnerez une nouvelle jeunesse aux vivaces en terre depuis plusieurs années en retirant leurs souches avec précaution, à l'aide d'une fourche-bêche, dès qu'il ne gèlera plus. Vous pourrez ainsi les débarrasser des racines de mauvaises herbes qui ont pu s'y installer et les diviser pour multiplier vos plantations. Cette opération leur redonnera vigueur.

Les vivaces, comme leur nom l'indique, sont des plantes herbacées qui vivent plusieurs années, par opposition aux plantes annuelles ou bisannuelles. L'hiver, leurs souches sont dormantes dans la terre mais, dès les premiers beaux jours, de jeunes pousses éclosent. C'est à ce mo-

ment qu'il faut opérer. Après, il sera trop tard car vous risquez d'endommager leur croissance.

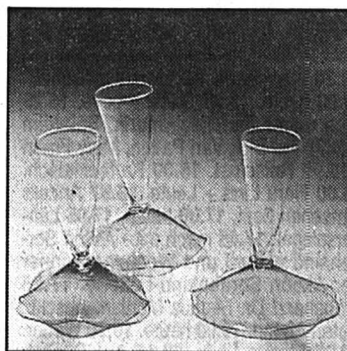
Les vivaces, qui donnent de belles plates-bandes du printemps jusqu'aux gelées, sont des plantes pour la plupart très résistantes et qui ne demandent qu'un minimum de soins pour un maximum d'effet.

Quels que soient le climat et la nature du sol de votre jardin, vous trouverez des vivaces répondant à vos souhaits: il y en a de toutes couleurs, de toutes tailles et leur floraison s'étage du début du printemps jusqu'au début de l'hiver, selon les espèces.

(ap)

Exposition

Souffleur de verre chaux-de-fonnier



Hubert Crevoisier
Créations récentes. (sp)

Hubert Crevoisier, 33 ans, infirmier par vocation, puis souffleur de verre par passion, vient de terminer un cours de création d'entreprise à l'Université de Neuchâtel et c'est La Chaux-de-Fonds qu'il a choisie pour y développer une verrerie artisanale. Entre-temps, il expose ses dernières créations à la galerie L'Oreille bleue (Payenne), en compagnie d'une quinzaine de créateurs d'objets contemporains (céramique, verre, bijoux, luminaires, tissage, meubles, vêtements, etc.) qui ont déjà eu l'occasion de faire parler d'eux. Avec 450 mètres carrés de surface d'exposition, c'est un véritable petit salon de la nouveauté et du design qui est à découvrir. Du 4 au 14 avril au Casino Stand. (sg)

Chic'Choc

Le chrono à alarme



Sector
Modèle 700 SGE. (sp)

Innovation chez SMH, le chronographe à alarme de la gamme de montres Sector Sport sera présenté en première à la Foire de Bâle (18-25 avril). Il s'agit d'un nouveau chronographe suisse à quartz ETA. La série SGE 700, d'un diamètre de 40 mm, permet d'obtenir toute la panoplie des temps mesurables (intermédiaire, arrêt additionné, mesure parallèle de deux temps, etc.). Sous sa glace saphir, un boîtier acier assure une étanchéité à cent mètres. De hautes performances qui n'empêchent pas la recherche d'harmonie entre bracelet cuir et cadran, disponibles en plusieurs coloris. (sg)

CINÉMAS	
RELÂCHE.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
LEAVING LAS VEGAS (de M. Figgis avec N. Cage), 16 ans, tous les jours à 17 h 45 en V.O. L'ARMÉE DES 12 SINGES (de T. Gilliam avec B. Willis), 12 ans, tous les jours à 20 h 15, samedi, dimanche et mercredi aussi à 15 h, samedi aussi à 23 h.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
TOY STORY (dessin animé en images de synthèse des studios W. Disney), pour tous, tous les jours à 16 h et 20 h 30, samedi aussi à 22 h 45, samedi, dimanche, mercredi et jeudi aussi à 14 h. IL POSTINO (de M. Radford avec M. Troisi, Ph. Noiret et M. Grazia Cucinotta), pour tous, tous les jours à 18 h, en V.O., italienne, str. français.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
GET SHORTY (de B. Sonnenfeld avec J. Travolta), 12 ans, tous les jours à 15 h 30, 18 h, 20 h 30, samedi aussi à 23 h.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
RAISON ET SENTIMENTS (de A. Lee avec E. Thompson), pour tous, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
TOY STORY (des studios W. Disney), pour tous, tous les jours à 14 h, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 30, samedi aussi à 23 h 15.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
RAISON ET SENTIMENTS (de A. Lee avec E. Thompson), pour tous, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15. SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, samedi à 23 h 15.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
LEAVING LAS VEGAS (de M. Figgis), 16 ans, tous les jours à 20 h 45 en V.O. NIXON (de O. Stone avec A. Hopkins), 12 ans, tous les jours à 17 h. JUMANJI (de J. Johnston), pour tous, tous les jours à 14 h 45. BROKEN ARROW (de J. Woo), 12 ans, samedi à 23 h 15.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
GET SHORTY (de B. Sonnenfeld avec J. Travolta), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30, samedi aussi à 23 h.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
LA DERNIÈRE MARCHÉ (de T. Robbins avec S. Sarandon), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 30.	BIO ☎ (038) 28 10 55
L'ARMÉE DES 12 SINGES (de T. Gilliam avec B. Willis), 12 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15, samedi aussi à 23 h.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
FANTÔME AVEC CHAUFFEUR (de G. Oury avec Ph. Noiret), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h 30, 20 h 45, samedi aussi à 23 h.	REX ☎ (038) 28 10 77
IL POSTINO (de M. Radford avec Ph. Noiret), tous les jours à 17 h 30 en V.O. CASINO (de M. Scorsese avec R. de Niro, S. Stone), 16 ans, tous les jours à 14 h 15 et 20 h.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
BROKEN ARROW (de J. Woo avec J. Travolta), 12 ans, tous les jours à 20 h 30. BABE, LE COCHON DEVENU BERGER, pour tous, dimanche à 15 h et 17 h.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
MON HOMME (de B. Blier), 18 ans, samedi à 21 h, dimanche à 20 h. AU BEAU MILIEU DE L'HIVER (de K. Branagh), 14 ans, samedi à 18 h, dimanche à 17 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
SEVEN (de D. Fincher), samedi, dimanche à 20 h 30. BABE, LE COCHON DEVENU BERGER, pour tous, dimanche à 16 h.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
L'HOMME DU MEE POK (de K. Eric), samedi à 17 h, en V.O. NE MEURS PAS SANS MÊ DIRE OU TU VAS (de E. Subiela), samedi à 20 h 45, dimanche à 20 h 30, toutes les séances en V.O.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
STRANGE DAY (de K. Bigelow), samedi à 20 h 30, dimanche à 20 h.	LES BREULEUX LUX
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Espace santé, pharmacie Coop, Espacité 5, samedi jusqu'à 19 h 30; dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200.400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Espace santé, pharmacie Coop, Pont 6, samedi jusqu'à 19 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 18 h à 19 h. En dehors de ces heures, ☎ 31.10.17. PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Winkler, rue de l'Hôpital, samedi jusqu'à 20 h, dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 17 h à 20 h. En dehors de ces heures, ☎ 25.10.17. HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: Pharmacie Pjergiovanni, Fontainemelon, ☎ 53.22.56, dimanche de 11 h à 12 h, en cas d'urgence poste de police ☎ 24.24.24; médecin de service, Dr J. Raetz, Cernier, ☎ 53.21.24, du samedi 8 h au lundi 8 h. HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
PHARMACIE D'OFFICE: Jenni, Fleurier, ☎ 61.13.03, samedi dès 16 h jusqu'à lundi 8 h. MÉDECIN DE SERVICE: Dr Ribolzi, Fleurier, ☎ 61.50.20/61.47.08, samedi dès 8 h à dimanche 22 h. HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: Voirel, ☎ 41.20.72, samedi de 13 h 30 à 16 h et de 19 h à 19 h 30, dimanche de 11 h à 12 h et de 19 h à 19 h 30. En dehors de ces heures, ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dzewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: ☎ 93.55.55, du samedi 8 h à lundi 8 h.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	
À LA LIGNE	
HEURES DE TURBINAGE: Samedi, dimanche et lundi, de 0 h à 24 h, 4 turbines. (Sous réserve de modification).	USINE DU CHÂTELOT

AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: tous les jours, 10 h-12 h et 14 h-17 h, fermé mercredi matin. CONCERT: Chœur mixte des paroisses réformées, salle de musique, samedi à 20 h et dimanche à 17 h. THÉÂTRE: «La grande roue», par les Gymnasiens, Aula du Gymnase, samedi à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
SPECTACLE: «Le petit Jardinier», salle de spectacles, dimanche à 15 h.	LA SAGNE
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: samedi jusqu'à 4 h; dimanche après-midi dansant avec DJ, de 15 h à 20 h. SPECTACLE: La Fédé, halle du Communal, samedi à 20 h. «Cabarévation», par Comoedia, théâtre de poche, Pied de la Combe-Girard, samedi à 20 h 30. SPECTACLE: Tex, Casino, dimanche à 18 h.	LE LOCLE
CONCERT: Fanfare de la Chaux-du-Milieu; Jean-François Pellaton, Eglise, samedi à 20 h 15.	LA CHAUX-DU-MILIEU
CONCERT: Orchestre de chambre de Neuchâtel et Ensemble vocal de Saint-Maurice, Temple du Bas, dimanche à 17 h. SPECTACLE: Tex, Théâtre, samedi à 20 h 30. CIRQUE: Nock, Place du Port, samedi à 15 h et 20 h 15; dimanche à 15 h. BOURSE: philatélie et cartes postales, Collège de la Promenade, samedi de 9 h à 19 h et dimanche de 9 h à 16 h.	NEUCHÂTEL
CONCERT: L'Avenir de Bevaix et la Lyre de La Béroche, salle de spectacles, samedi à 20 h.	BEVAIX
BROCANTE: Patinoire couverte, samedi de 14 h à 22 h et dimanche de 10 h à 17 h.	FLEURIER
CONCERT: Groupe vocal d'Erguel, Collégiale, samedi à 20 h 30.	SAINT-IMIER
CONCERT: Liliane Mathez, soliste et Bernard Heiniger, orgue, Temple, samedi à 20 h 15.	LA FERRIÈRE
BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, samedi jusqu'à 20 h; mardi à jeudi de 10 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: Collège 11 (vieux collège), mardi et jeudi 16 h à 17 h 30.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELEMONT
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «Des abeilles et des hommes», jusqu'au 15.9. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. Christian Lindow, peinture, dessin, gravure, jusqu'au 19.5. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. Henry Jacot, gravures, dessins, médailles; Patrick Honegger, sculpture. Jusqu'au 28.4. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. «L'esprit du mu», papier peint en Suisse romande au XVIIIe siècle, jusqu'au 21.4. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Zoofolie, jusqu'au 10.7. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
CHÂTEAU. Fermé jusqu'en juin en raison de travaux.	VALANGIN
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne. Samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Samedi, dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
J.-C. MEIER. Giulia Napoleone et Guido Navaretti, gravure, jusqu'au 15.5. Fermé 5-14.4. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. DU MANOIR. G. Lièvre, peinture, jusqu'au 4.4. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. VILLA TURQUE. J.-M. Jaquet, peinture, jusqu'au 30.4. Sur rendez-vous, ☎ 039/223 131. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. LES ARBRES. Yves Landry, peinture, jusqu'au 21.4. A. Poyard et F. Jornod, peinture, jusqu'au 25.5. Tous les jours 14-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS

CARNET DE DEUIL

Les Breuleux

C'est à l'Hôpital de Saint-Imier que s'est éteint Paul Berberat, domicilié aux Breuleux. Il était dans sa 92e année. Né aux Breuleux, dans une famille terrienne de neuf enfants, le défunt a passé toute sa vie au village. Après sa scolarité, il a secondé ses parents dans l'exploitation du domaine familial, puis il a entrepris un apprentissage d'horloger. Au moment de la grande crise, Paul Berberat a trouvé de l'embauche auprès des PTT et, en 1930, il a été nommé facteur aux Breuleux.

Il a été chargé de la desserte des nombreuses métairies que compte la commune. A pied, à skis en hiver, il a effectué son service avec ponctualité, tout en s'occupant de la ferme familiale.

En 1942, Paul Berberat a épousé Suzanne Aubry. Le couple a élevé 5 enfants qui leur ont donné 14 petits-enfants. Musicien de talent, M. Berberat a fait partie de la fanfare durant 25 ans.

Travailleur infatigable, exigeant avec lui-même, Paul Berberat laissera le souvenir d'un homme apprécié pour son intégrité.

(y)

FAITS DIVERS

La Chaux-de-Fonds

Entre autos

Un automobiliste de la ville, M. O. M., circulait rue de Bellevue en direction est, avec l'intention d'emprunter la rue du Général-Dufour en direction sud, hier à 13 h 40. Lors de cette manœuvre, il est entré en collision avec l'auto de Mme Y. L., également de la ville, qui circulait rue du Général-Dufour en direction nord. Dégâts.

Boudry

Accident de travail

Un accident de travail s'est produit sur le chantier du pont de Boudry, hier à 16 h 10. M. C. M., de Le Doubs/France, manœuvrait au sud-ouest du chantier et, à un moment donné, il est descendu d'une échelle et a probablement glissé. Il a chuté d'une hauteur de deux mètres environ et en tombant, il s'est tapé la tête contre une pierre. Blessé, il a été transporté par ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

Croisée de Muriaux

Terrible choc

Un terrible choc s'est produit hier soir peu après 18 h à la croisée de Muriaux, côté Saignelégier. Un camion remorque circulant des Emibois en direction du chef-lieu franc-montagnard a bifurqué sur sa gauche au moment où une voiture des Breuleux entreprenait son dépassement. Cette dernière, malgré un freinage énergique, est allée s'encaster sous la remorque arrière du camion. Le choc a été d'une extrême violence. La voiture était occupée par cinq passagers. Plusieurs d'entre eux, grièvement blessés, ont été dirigés sur l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds. (mgo)

DÉCÈS

Montavon

Mme Marie-Louise Montavon, 1929

Porrentruy

M. Marcel Bouvier, 80 ans

*Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon*

Madame Francine Amstutz-Froidevaux
Jean-Pierre Amstutz et Thérèse Vuille
Anne-Lise Amstutz

Madame Antoinette Froidevaux-Kürsner
Madame et Monsieur Renzo Capra-Froidevaux, au Locle leurs enfants et petite-fille
Monsieur André Froidevaux, ses enfants, et Madame Madeleine Fischer
Madame et Monsieur Hermann Müggler-Froidevaux et leurs enfants, à Villigen
ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Francis AMSTUTZ

leur cher et bien-aimé époux, papa, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami enlevé à leur tendre affection vendredi, dans sa 58e année, après une pénible maladie supportée avec un grand courage.

*Repose en paix cher époux et papa
ton souvenir restera gravé dans nos
cœurs.*

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 mars 1996

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mardi 2 avril à 8 h 30, suivie de l'inhumation.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Fritz-Courvoisier 54
Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
© (039) 210 210 Rédaction
© (039) 210 310 Administration

Fax: Rédaction 039 - 210 360

Tirage contrôlé (REMP)
28.143 ex.

Régie des annonces:
Publicitas



La Chaux-de-Fonds © (039) 210 410
Le Locle © (039) 311 442

LE LOCLE



Repose en paix

Monsieur et Madame Jean-Noël Rappo-Oberson et leurs enfants;
Monsieur et Madame Georges-Bernard Rappo-Romagnoli et leurs enfants, à Martigny;
Madame et Monsieur Raymond Jeanneret-Rappo et leurs enfants, à Fontaines,
ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Ernest RAPPO

leur cher frère, beau-frère, oncle, parrain, neveu, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 57e année.

LE LOCLE, le 28 mars 1996.

Un office religieux sera célébré le lundi 1er avril, à 14 h 30, en l'Eglise catholique du Locle suivi de l'incinération sans cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Colline 20 - 2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer sa mémoire, peuvent penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp 20-6717-9.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

132-786168

LA DIRECTION, LE PERSONNEL ET LES RETRAITÉS
DE MONTRES ROLEX S.A.

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Ernest RAPPO

retraité

après 25 années de services dans notre Atelier du Locle.

LE LOCLE

La famille de

Madame Edith MAURER-WENGER

profondément touchée des marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, message, envoi de fleurs ou don et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

132-785842

LA CHAUX-DE-FONDS

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Laurent MONTAVON

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, message, don ou envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

132-785852

*Que ton repos soit aussi paisible
que ton cœur fut bon.*

Monsieur Claude Poffet

Jean-Pierre et Crea Calame Frattini et leurs enfants, Raphaël et Anne-Laure,
à Treyvogues VD

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Urbain et Alice Girardin-Noirjean
Monsieur et Madame Henri Poffet-Monney, leurs enfants et petits-enfants

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Brigitte POFFET
née GIRARDIN

leur chère et bien-aimée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur,
belle-fille, tante, marraine, nièce, cousine, parente et amie enlevée à l'affection des siens
mercredi.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 mars 1996.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de ses proches.

Domicile de la famille: Prairie 23.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp 20-6717-9.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL
DE L'UNION DE BANQUES SUISSES

ont le regret de faire part du décès de

Madame Brigitte POFFET

épouse de Monsieur Claude Poffet, fondé de pouvoir.

28-46257

LE PARTI SUISSE DU TRAVAIL-POP

a le profond chagrin de vous faire part du décès de son fidèle camarade

Roger DAFFLON

Un dernier hommage lui sera rendu mardi 2 avril, à 11 heures,
à la salle du Faubourg des Terreaux du Temple 6, à Genève.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Office social
du Parti du Travail, ccp 12-5462-8.

18-306906

L'ASSOCIATION SUISSE DES VIEILLARDS, INVALIDES,
VEUVES ET ORPHELINS (AVIVO)

a le regret de faire part du décès de son membre fondateur et président d'honneur

Monsieur Roger DAFFLON

défenseur infatigable de la cause des personnes âgées

survenu le 26 mars 1996.

Un hommage lui sera rendu mardi 2 avril à Genève, salle du Faubourg, 11 heures.

18-306913

**Réception des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures**

OUVERT SUR...

Hommage à la planète découverte par des Genevois Beaucoup de fiction, moins de science

La BD de science-fiction a largement fait place au fantastique et aux mondes imaginaires sans références particulières au futur. Mais le genre n'est pas mort, comme le prouvent plusieurs albums récents. Pas toujours géniaux, il faut l'avouer, et tout une série ne valent pas la peine de s'y arrêter. Il ne suffit pas de puiser éhontément dans Moebius pour s'en sortir.

La chronique de
Ariel HERBEZ

Sur les 10.000 colons qui participent au premier voyage du vaisseau *Neil Armstrong* vers une planète lointaine, 9600 sont surgelés, cryogénisés, pour supporter la durée du vol interstellaire. Mais à mi-course, après dix ans

de route, les nerfs de certains «éveillés» sont à fleur de peau et un conflit provoque une violente explosion. Les systèmes qui entretiennent la vie des colons en hibernation vont lâcher, il faut réveiller ceux-ci en urgence, sans procéder aux délicates phases de détoxication des produits injectés dans leur sang.

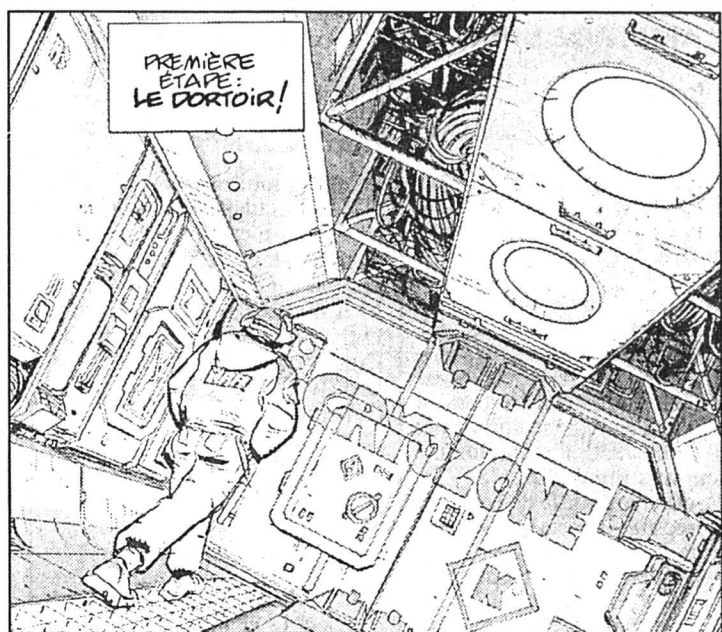
C'est alors que le périple tourne au drame, et l'histoire au grand-guignol: morts-vivants assoiffés de sang, les colons mal réveillés se ruent sur les membres de l'équipage! L'affaire se complique quand le responsable à bord de la société qui a raflé le juteux contrat de cryogénéisation fait tout pour que la Terre ne soit pas avertie des effets secondaires désagréables de son procédé...

Thierry Cailleteau, le scénariste de *Cryozone* (publié chez Delcourt) a voulu s'amuser à raconter une histoire mêlant zombies et science-fiction, au deu-

xième degré. Mais, piqué au jeu, il a fini par faire de la véritable SF, comme il l'avait d'ailleurs fait excellentement dans *Aquablue*. Si cet huis-clos dans un vaisseau spatial, dessiné par Denis Bajram, ne répète pas la réussite d'*Aquablue*, il n'en est pas moins plaisant, et on se demande comment les rescapés vont s'en sortir. Car l'album a une suite, comme il se doit.

Mais le plus amusant est sans doute la destination des astronautes: la planète Sulus, dans le système de l'étoile 51 Pégase. C'est autour de cette étoile, à une cinquantaine d'années-lumière de la Terre, que deux astronomes genevois viennent de découvrir la première planète hors du système solaire! Une découverte fabuleuse.

«C'est au dernier moment, lors des corrections finales, que j'ai appris l'existence de cette planète», raconte Thierry Cailleteau. C'est notre correcteur,



A bord du vaisseau spatial Neil Armstrong.

passionné d'astronomie, qui m'en a parlé, et j'ai changé in extremis le nom de notre destination!

Mais la planète découverte par les astronomes genevois ne pourrait abriter nos colons terriens: plus grosse que Jupiter, elle gravite si près de son soleil que la température de sa surface doit y dépasser les mille degrés. Cependant, on ne peut exclure l'existence de planètes plus petites et plus vivables, indétect-

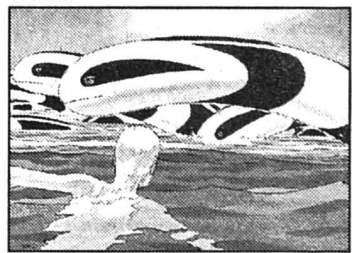
bles avec nos moyens actuels: Sulus en fait certainement partie! Quant à la vraie planète, certains aimeraient la baptiser Béléphoron (le cavalier qui chevauche Pégase dans la mythologie) et ses découvreurs penchent pour Epicure (le philosophe grec qui a subodoré l'existence d'autres mondes).

D'ABORD LA FICTION...

Le scénariste va devoir expliquer comment son vaisseau parviendra si vite à son but: un voyage de vingt ans implique qu'il navigue plus vite que la lumière... «Je vais peut-être plonger dans l'hyperespace, ou chercher une autre pirouette dans l'arsenal des trucs à disposition pour me tirer de ce guépier, sourit Cailleteau. Mais je suis plus intéressé à raconter des histoires qu'à tout justifier sur le plan technique et scientifique, cela bloquerait trop de choses. Ma conception de la science-fiction, c'est d'abord la fiction, et ensuite la science!»

Chez le même éditeur, la série *Vortex* se poursuit tambour battant, mais moins subtilement qu'au début: les premiers albums sortaient par paires, et racontaient chacun le point de vue d'un des deux héros embarqués dans un voyage dans le futur, avec de délectables paradoxes temporels qui faisaient rebondir l'histoire. Désormais, les deux héros et les deux auteurs, Stan et Vince, sont réunis, et la suite des aventures de Tess Wood et Campbell, perdus en Egypte pharaonique et dans la préhistoire sont plus classiques. Même si Campbell est toujours dédoublé depuis qu'il est revenu à un moment donné avant de partir...

Le dessinateur brésilien Leo, lui, place sa planète colonisée un peu plus près (c'est relatif), autour de la géante rouge Aldébaran. L'ambiance de cette série (chez Dargaud) est étrange, puisqu'elle allie à la science-fiction un dessin absolument réaliste et des conditions de vie presque analogues à celles de la Terre.



Les étranges créatures d'Aldébaran.

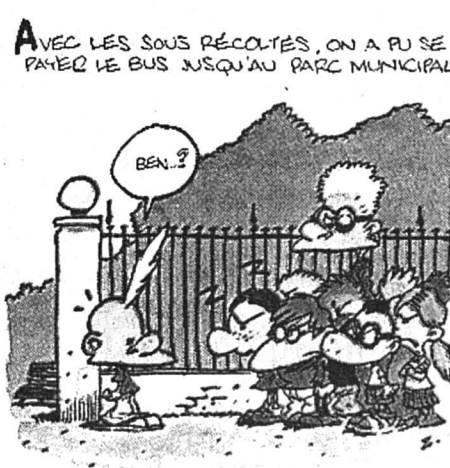
Le décalage provient d'une faune marine inconnue et de phénomènes océaniques inquiétants, d'une technologie rudimentaire reconstituée avec les moyens du bord et d'une dictature théocratique redoutable qui a pris le pouvoir sur les colons, depuis que le contact avec la Terre a été perdu. Un mystère oppressant plane, qui n'est pas résolu au terme de ce troisième épisode: dame, c'est encore une série!

- Denis Bajram et Thierry Cailleteau: *Sueurs froides*, *Cryozone* t. 1 (Delcourt)
- Stan et Vince: *Vortex* t. 4 (Delcourt)
- Leo: *La photo*, *Aldébaran* t. 3 (Dargaud)

titeuf PAR ZEP

© GLENAT

LA VENTE DE PATISSERIE



BULLES

CRÈME

Collectionneurs, à vos marques! Vous retrouverez Exem d'ici quelques semaines dans tous les bistrotts, sur les couvercles de pots de crème. Sur le thème de «L'eau, c'est la vie», l'Association de sauvegarde du Léman (ASL) lui a commandé vingt dessins différents, qui seront diffusés à 20 millions d'exemplaires! Huit de ces motifs sont de nouvelles créations et douze avaient déjà figuré, il y a quelques années, sur des sachets de sucre de l'ASL. Ceux-ci réapparaissent ces jours pour une nouvelle campagne, ce qui porte leur diffusion à plus de 50 millions d'exemplaires...

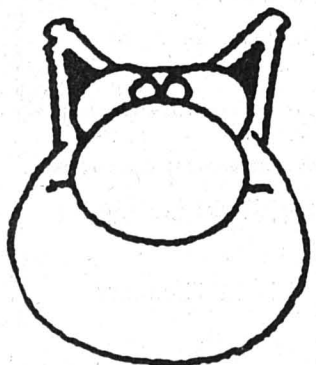


BIÈRE

C'est aujourd'hui que le dessinateur Vink termine sa tournée de dédicace de son dernier album, *Le voyage du Petit Li* (chez Dargaud). Il sera cet après-midi à la librairie Apostrophes, à Lausanne. A cette occasion les libraires, Maïté et Francis, proposent une bouteille de bière chinoise Tsingtao, avec une étiquette sérigraphiée, tirée à 99 exemplaires, sur un dessin inédit de Vink.

CHOCOLAT

La librairie Bédécscope, à Lausanne, fait un tabac avec des boîtes de langues de chat. Il faut dire que c'est de la langue du Chat de Geluck qu'il s'agit, que le chocolat belge Galler, noir ou fondant, est délicieux, et que la boîte en métal à l'effigie du Chat est un bel objet en elle-même.



VACHE

Pas folle, la Vache de Johann de Moor, enquêtrice de choc parmi les animaux et les hommes, a fait escale à Genève en compagnie de Gaspard de la Nuit pour l'exposition mensuelle de la Galerie Caméléon. A ne pas manquer, en attendant la parution très prochaine, chez Casterman, des nouvelles aventures de la Vache, à l'humour sarcastique et décapant. A.Hz